

IRAIPIPORT
ANNUEL
2021



Table de matières

13 AVANT PROPOS

20 PARTIE I : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES

| | |
|---|-----------|
| I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL | 21 |
| 1. CROISSANCE ÉCONOMIQUE | 21 |
| 2. FINANCES PUBLIQUES | 22 |
| 3. ORIENTATIONS DE POLITIQUES MONÉTAIRES | 23 |
| 4. MARCHÉS ET COURS MONDIAUX | 23 |
| 4.1. Cours de change des principales monnaies vis-à-vis de l'euro | |
| 4.2. Cours des produits de base | |
| II. ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE | 26 |
| 1. CROISSANCE ÉCONOMIQUE | 26 |
| 1.1. Analyse sectorielle de la croissance | |
| 1.2. Analyse de la croissance par la demande | |
| 1.3. Principaux agrégats en termes nominaux | |
| 1.4. Inflation | |
| 1.5. Perspectives économiques en 2022 | |
| 2. FINANCES PUBLIQUES | 40 |
| 2.1. Exécution du budget | |
| 2.2. Endettement public | |
| 2.3. Coopération multilatérale et état de la convergence | |
| 3. BALANCE DES PAIEMENTS | 46 |
| 3.1. Compte de transactions courantes | |
| 3.2. Comptes de capital et des opérations financières | |

| | |
|---|-----------|
| I. EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES | 59 |
| 1. CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE | 59 |
| 1.1. Actifs extérieurs nets | |
| 1.2. Crédit intérieur | |
| 2. COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE | 62 |
| 2.1. Moyens de paiement | |
| 2.2. Epargne liquide | |
| II. CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE | 63 |
| 1. CADRE INSTITUTIONNEL | 63 |
| 2. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE | 64 |
| 3. INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONÉTAIRE | 65 |
| 4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU CADRE OPÉRATIONNEL | 66 |
| 5. EVOLUTION DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONÉTAIRE | 66 |
| 5.1. Réserves des établissements de crédit | |
| 5.2. Taux d'intérêt | |
| 6. EVOLUTION DU RATIO AVOIRS EXTÉRIEURS/ENGAGEMENTS À VUE | 68 |
| 7. EVOLUTION DES FACTEURS AUTONOMES DE LA LIQUIDITE | 68 |
| 7.1. Réserves de change | |
| 7.2. Circulation fiduciaire | |
| III. SECTEUR BANCAIRE ET STABILITE FINANCIERE | 70 |
| 1.ÉVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE | 70 |
| 1.1. Paysage bancaire | |
| 1.2. Evolution de l'activité des établissements de crédit | |
| 1.3. Qualité de portefeuille | |
| 1.4. Evolution des ressources | |
| 1.5. Rentabilité | |

| | |
|--|-----------|
| 2. EVOLUTION DE LA MONNAIE ÉLECTRONIQUE | 79 |
| 2.1. Paysage | |
| 2.2. Situation de la monnaie électronique | |
| 3. SURVEILLANCE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT | 82 |
| 3.1. Missions d'inspection | |
| 3.2. Suivi du dispositif prudentiel | |
| 4. CENTRALE DES RISQUES ET DES INCIDENTS DE PAIEMENTS | 84 |
| 4.1. Centrale des risques | |
| 4.2. Centrale des incidents de paiement | |
| 4.3. Système de compensation | |
| 5. MOUVEMENTS DE DEVICES | 88 |
| 5.1. Evolution des entrées de devises | |
| 5.2. Evolution des sorties de devises | |

PARTIE III : ACTIVITÉS DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

| | |
|--|------------|
| I. PRESENTATION DE LA BANQUE | 93 |
| 1. ORGANES DE DÉCISION ET DE CONTRÔLE | 93 |
| 1.1. Conseil d'Administration | |
| 1.2. Gouvernement de la Banque | |
| 1.3. Comité d'Audit | |
| 2. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FORMATIONS | 95 |
| 2.1. Effectif de la banque | |
| 2.2. Formations et renforcements de capacités | |
| II. RAPPORT D'ACTIVITES | 97 |
| 1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021 | 97 |
| 2. CONTRÔLE ET AUDIT | 106 |
| 2.1. Activités de lutte contre le blanchiment des capitaux | |
| 2.2. Présidence BCC du CLAB | |
| 3. SYSTÈME D'INFORMATION | 108 |
| 4. OPÉRATIONS BANCAIRES | 109 |
| 4.1. Virements nationaux et chèques en monnaie locale | |
| 4.2. Virements internationaux | |

| | |
|---|-----|
| 5. ACTIVITÉ FIDUCIAIRE | 110 |
| 5.1. Versements et prélèvements | |
| 5.2. Emissions de billets et pièces | |
| 5.3. Activité de tri | |
| 5.4. Retrait de billets de la circulation | |
| 5.5. Destruction de billets | |
| | |
| III. RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE | 113 |
| 1. BILAN DE LA BANQUE | 113 |
| 1.1. Evolution de l'actif du bilan | |
| 1.2. Evolution du passif du bilan | |
| 2. COMPTE DE RÉSULTAT | 117 |
| | |
| IV. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 119 |

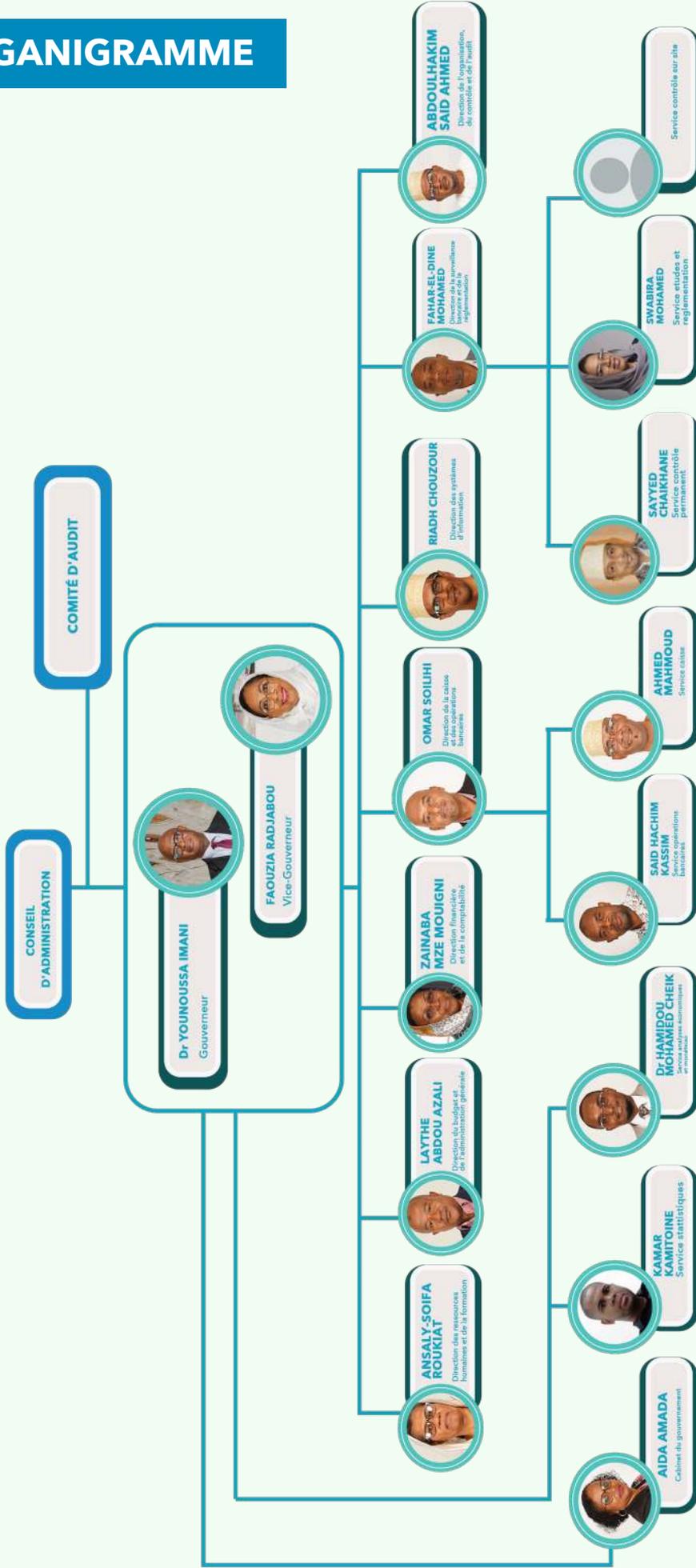
120 ANNEXES

Sigles et abréviations

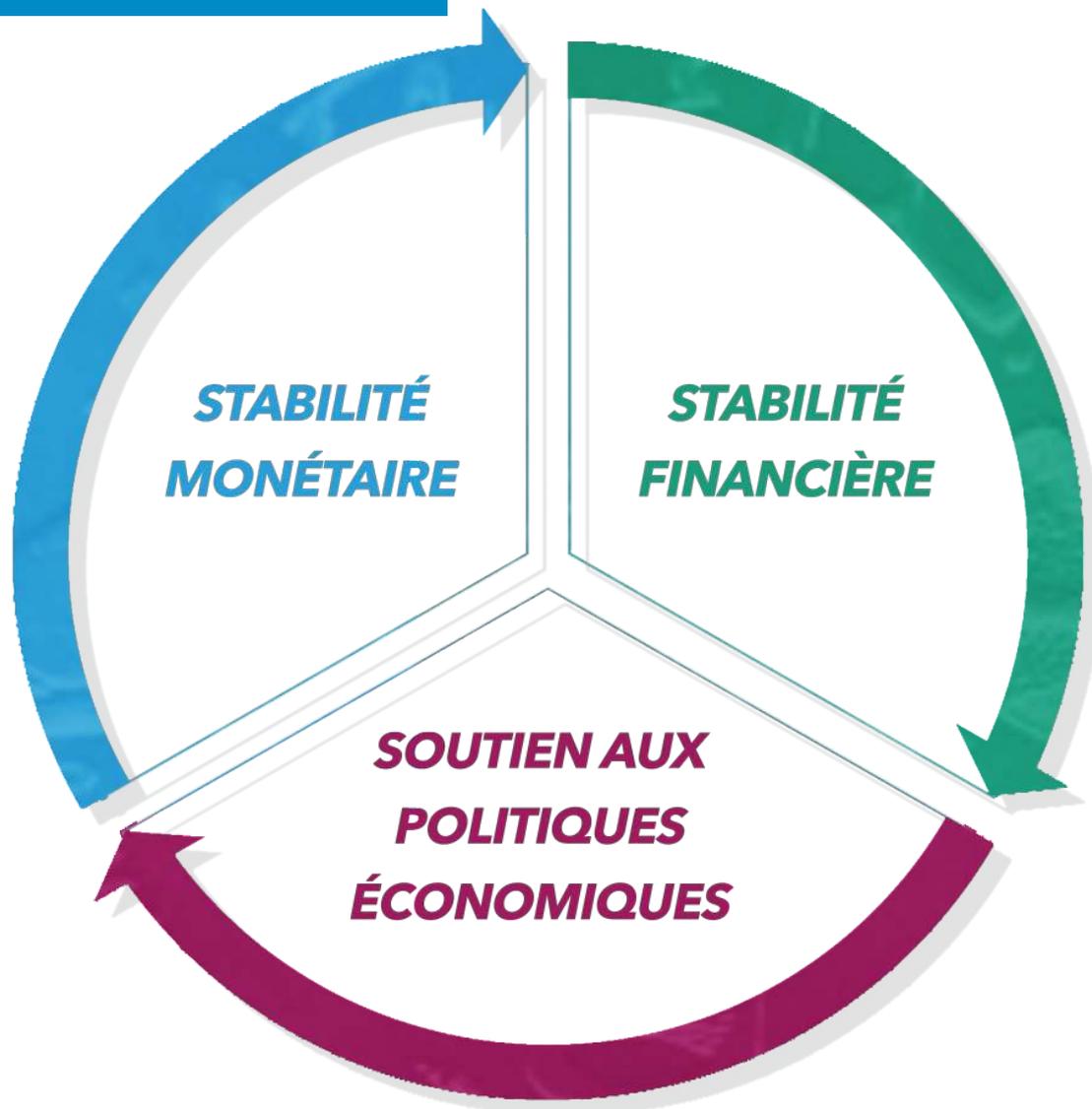
| | |
|--------------------|---|
| ABCA | Association des Banques Centrales Africaines |
| AFRITAC SUD | Régional Technical Assistance Center for Southern Africa (Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique Australe) |
| BADEA | Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique |
| BSA | Bank Supervision Application |
| BCB | Banque Centrale du Brésil |
| BCC | Banque Centrale des Comores |
| BCE | Banque Centrale Européenne |
| BCEAO | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| BEAC | Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale |
| BEF | Banques et Etablissements financiers |
| BTP | Bâtiment et Travaux Publics |
| CFPB | Centre de Formation à la Profession Bancaire |
| CHF | Franc Suisse |
| CMAF | Coopérations Monétaires Afrique-France |
| COICOP | Classification of Individual Consumption according to Purpose (Classification des fonctions de consommations des ménages) |
| COSEP | Centre de Coopération des Opérations de Secours et Préparation |
| DCP | Dispositif de Concentration de Poisson |
| DSBR | Direction de la Surveillance des BEF et de la Réglementation |
| DTS | Droits de Tirage Spéciaux |
| EME | Etablissements de Monnaie Electronique |
| ENB | Epargne Nationale Brute |
| EUR | Euro |

| | |
|---------------|---|
| FC | Franc Comorien |
| FED | Réserve Fédérale des Etats-Unis |
| FIDA | Fonds International de Développement Agricole |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| GBP | Great Britain Pound (Livre sterling) |
| IFRS | International Financial Reporting Standards (Normes Internationales d'Information financière) |
| LCB/FT | Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme |
| OHADA | Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires |
| PADSF | Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier |
| PCE | Plan Comores Emergent |
| PDI | Plan de Développement Intérimaire |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PIDC | Projet Intégré de Développement des Chaînes de valeurs et de la compétitivité |
| PNB | Produit Net Bancaire |
| PPRAME | Projet de Réhabilitation du Réseau d'Adduction d'eau Potable de Moroni et ses Environs |
| PREFER | Productivité et Résilience des Exportations familiales |
| PFSS | Projet Filets Sociaux de Sécurité |
| RBI | Banque de Réserve de l'Inde |

ORGANIGRAMME



MISSIONS DE LA BCC



VISION DU GOUVERNEUR



Développer l'inclusion financière avec un taux de bancarisation supérieur à 50%

LES GRANDS CHANTIERS DE LA BCC



**Nouveaux Instruments
Bancaires : Mise en place d'un
Fonds de Garantie, Finance
Islamique, Crédit-Bail**



**Restructuration Bancaire : Création
de la Banque Postale, reprise de la
BFC et Ouverture du capital BDC**



**Modernisation et digitalisation du
système de paiement, et éducation
financière**



**Mise en place d'un marché des
titres, notamment les Bons du
trésor**



**Gestion de la liquidité bancaire :
Création et développement d'un
marché interbancaire**



**Mobilisation de l'épargne
comorienne de la Diaspora à travers
la bi-bancarisation**

L'ANNEE 2021 EN CHIFFRES

| | | | | | |
|-------------------------------|--|---|--|--|---|
| SECTEUR RÉEL | PIB NOMINAL 585 MILLIARDS | TAUX DE CROISSANCE 2,2% | CROISSANCE DU SECTEUR PRIMAIRE 3,2% | CROISSANCE DU SECTEUR SECONDAIRE 2,6% | CROISSANCE DU SECTEUR TERTIAIRE 1,4% |
| FINANCES PUBLIQUES | RECETTES INTÉRIEURES 55 MILLIARDS | DÉPENSES COURANTES 66,1 MILLIARDS | DÉPENSES EN CAPITALE 37,9 MILLIARDS | DETTE PUBLIQUE 171 MILLIARDS | TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC 31,3% |
| BALANCES DES PAIEMENTS | SOLDE DU COMPTE COURANT 2,6 MILLIARDS | SOLDE DU COMPTE DE TRANSFERT 111 MILLIARDS | SOLDE DU COMPTE DE CAPITAL 12 MILLIARDS | DÉGRÉ D'OUVERTURE 21% | TAUX DE COUVERTURE 34% |
| SECTEUR MONÉTAIRE | MASSE MONÉTAIRE 196 MILLIARDS | CROISSANCE DES AVOIRS EXTÉRIEURS 11,5% | CROISSANCE DU CRÉDIT INTÉRIEUR 22,1% | CROISSANCE DES DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES 22,4% | AVOIRS EN MOIS D'IMPORTATIONS 10,4 |
| ACCES AUX SERVICES FINANCIERS | NOMBRE DE DÉPOSANTS DANS LES BANQUES 79 854 | NOMBRE DE DÉPOSANTS DANS LES IMF 263 449 | NOMBRE DE DÉPOSANTS DANS LES AID 86 633 | TAUX DE BANCARISATION 27,4% | NOMBRE DE GAB 26 |
| SECTEUR BANCAIRE | BILAN CONSOLIDÉ DES BANQUES 189,3 MILLIARDS | CROISSANCE DES CRÉDITS 24% | CROISSANCE DE DÉPOT 21,6% | TAUX DE CRÉANCES DOUTEUSES 16,8% | CROISSANCE DU PRODUIT NET BANCAIRE 8% |
| BCC | EFFECTIF DE LA BCC 83 | PART DE L'EFFECTIF HOMME 63% | PART DE L'EFFECTIF FEMME 37% | TOTAL BILAN BCC 196,6 milliards | RÉSULTAT DE LA BCC 2,2 milliards |



Dr Younoussa IMANI

Gouverneur de la Banque
Centrale des Comores

AVANT-PROPOS

En 2021, pour la deuxième année consécutive, la pandémie de la Covid-19 a continué à impacter négativement les activités économiques dans le monde. Néanmoins, l'économie mondiale a pu se remettre de la profonde récession qu'elle a connue en 2020. Les progrès réalisés en matière de vaccination ont entraîné un assouplissement des mesures d'endiguement, ce qui a permis la reprise des activités économiques dans de nombreux pays. Pourtant, la pandémie s'est prolongée plus longtemps que prévu, mais l'ensemble des mesures adoptées par les pays ont contribué à une forte croissance de l'économie mondiale qui s'est redressée mieux encore qu'espérée.

Dans ce contexte, l'économie comorienne a été impactée par deux chocs successifs entraînant une baisse de la croissance de 3,8% en 2017 et 2018, à 2% en 2019 (cyclone Kenneth) et 0,2% en 2020 (Covid-19). Après ce repli enregistré en 2019 et 2020, la croissance économique a connu une légère reprise bien qu'en deçà de la tendance d'avant crise. En effet, en 2021, l'activité économique s'est redynamisée affichant un taux de croissance de 2,2%. Cela est dû à la maîtrise de la situation sanitaire grâce à la vaccination qui a permis l'ouverture progressive des frontières. Ce regain de croissance de l'activité économique est à mettre en liaison avec la reprise des activités dans tous les secteurs.

L'inflation moyenne a enregistré une baisse pour s'établir à 0,1% en 2021 contre 0,9% en 2020 et 3,7% en 2019, un rythme annuel inférieur à la norme communautaire (< ou =3% pour les pays de la Zone CMAF et 5% pour le COMESA). Ce faible taux d'inflation est la résultante des évolutions contrastées des prix à la consommation notamment les prix des produits alimentaires. En effet, l'apparition de la deuxième vague de la Covid-19 au premier trimestre 2021 et les restrictions instaurées pour endiguer la propagation du virus ont entraîné une baisse de la demande intérieure notamment celle émanant des hôtels et restaurants durant cette période. Cette situation s'est traduite par la baisse des prix à la consommation (-5,3%) au premier trimestre 2021 en comparaison avec la même période de l'année 2020.

A partir du mois d'avril 2021, les prix à la consommation ont enregistré une tendance haussière jusqu'en décembre. Au cours de cette période, les hausses des prix les plus prononcées ont été enregistrées pour les produits alimentaires. Cette tendance haussière des prix à la consommation est induite par les pénuries des produits de première nécessité, elles-mêmes causées par la perturbation des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial conjuguée à la hausse de la demande intérieure après l'ouverture des frontières. En effet, à partir de juillet 2021, l'indice des prix a augmenté pour atteindre une variation en glissement annuel de 7,1% en décembre. Cette hausse s'explique essentiellement par

l'augmentation des prix des produits alimentaires de 12,2%.

La gestion budgétaire des finances publiques en 2021, présente une amélioration du recouvrement des recettes publiques et un accroissement des dépenses domestiques. En effet, les recettes intérieures ont crû de 11,1% pour s'établir à 55 milliards FC en décembre 2021 contre 49,5 milliards FC un an auparavant. En parallèle, les dépenses courantes sont passées de 58 milliards FC en décembre 2020 à 66,1 milliards FC en 2021, soit un accroissement de 12,9% sur la période sous revue expliqué par la hausse des dépenses de 12,9%.

En somme, les opérations de l'Etat se sont soldées avec un solde primaire de 16,7 milliards FC en 2021 après 15 milliards FC une année.

En ce qui concerne le commerce extérieur, après avoir baissé en 2020, les échanges commerciaux ont progressé de 17,2% pour s'établir à 130,8 milliards FC en 2021 contre 111,6 milliards FC en décembre 2020. Cette évolution provient de la hausse des exportations et des importations de biens, qui ont augmenté respectivement de 62,4% et 13,2% entre 2020 et 2021. Il s'en est suivi un accroissement du taux de couverture des importations par les exportations, passant de 9% en décembre 2020 à 12% un an après.

Pour leur part, les entrées de devises enregistrées par les Banques et Etablissements Financiers (BEF) sont évaluées à 125 milliards FC en 2021 contre 106,3 milliards FC un an avant, soit une hausse de 17,7%. Cette progression est le résultat d'une augmentation des transferts reçus

(+14,8%) et des achats de devises (+28,3%). Les achats de devises (changes manuels) sont passés de 22,3 milliards FC en 2020 à 28,6 milliards FC en 2021. En parallèle, les transferts reçus se sont établis à 96,4 milliards FC en 2021 contre 83,9 milliards FC un an avant.

La situation monétaire a par ailleurs été caractérisée par une progression de la masse monétaire de 20,1% à fin décembre 2021 contre 11,5% un an plus tôt, portée par les hausses combinées des avoirs extérieurs et du crédit intérieur respectivement de 11,5% et 11,1%.

En effet, sur un an, le crédit intérieur s'est établi à 110,5 milliards FC contre 90,5 milliards FC à fin décembre 2020 en raison, d'une part, d'un accroissement des créances nettes à l'Etat dont le niveau est passé de 12,4 milliards FC à fin décembre 2020 à 17 milliards FC une année après et, d'autre part, d'une progression du crédit à l'économie (+19,7%) passant de 78,1 milliards FC à fin décembre 2020 à 93,4 milliards FC un an après. En parallèle, la hausse des avoirs extérieurs nets est portée par ceux de la Banque Centrale qui se sont établis à 115,8 milliards FC à fin décembre 2021 contre 101,2 milliards FC un an plus tôt. Cette progression est principalement tirée des réserves de change qui ont augmenté de 21,4% passant de 118,1 milliards FC à fin décembre 2020 à 143,3 milliards FC un an après. En somme, les réserves de change correspondent à un taux de couverture monétaire de 73,1% et assurent 10,4 mois d'importations de biens et services.

En outre, dans un contexte d'évolution de la conjoncture économique, marqué

par la reprise de l'activité et considérant l'excédent de liquidité estimé à 3,5 milliards FC en moyenne, le Conseil d'Administration de la BCC a décidé de lever les mesures dérogatoires mises en place pendant la pandémie notamment la baisse du taux de RO à 10% et de revenir progressivement à la situation normale où le taux de RO était fixé à 15%. Ainsi, il a décidé de passer le taux de RO à 12,5% du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 et à 15% à partir du 1^{er} juillet 2022.

En ce qui concerne les perspectives pour l'année 2022, les projections initiales de la BCC tablaient sur une reprise de l'activité économique grâce à un environnement national qui devrait être meilleur avec la levée des mesures de restriction et aux effets positifs attendus des différentes mesures de soutien à l'économie nationale par le gouvernement et les partenaires au développement. Toutefois, dans ses dernières prévisions établies en septembre 2022, la BCC a revu à la baisse ses estimations de croissance pour l'année 2022. Le PIB augmenterait de 1,8% contre une prévision initiale de 3,5%. Cette révision à la baisse des perspectives de croissance reflète à la fois les conséquences économiques de la pandémie et de l'invasion russe en Ukraine. En effet, les sanctions qui en découlent impactent les prix du pétrole, les denrées alimentaires, les engrais ainsi que le tourisme.

En outre, le taux d'inflation devrait augmenter de manière significative en 2022, dans un contexte d'incertitudes liées à la guerre en Ukraine avec la hausse des cours mondiaux de matières premières et des produits alimentaires déjà observée au premier trimestre

2022. A noter que les importations les plus exposées à la crise en Ukraine sont celles des produits pétroliers, de certains produits alimentaires et des biens d'équipement.

Concernant la gestion de la Banque, beaucoup d'actions visant l'amélioration de l'efficacité de l'intervention de la Banque Centrale ont été initiées ou poursuivies en 2021. Ces actions concernent entre autres, la sécurisation de l'exécution des garanties bancaires et l'efficacité de la Justice. Avec l'aide du gouvernement et des partenaires, la BCC a en effet recentré son action sur la surveillance des portefeuilles des créances en souffrance ainsi que la réduction des tensions de liquidité chez certains établissements bancaires.

En outre, la BCC a continué à chercher des réponses adéquates aux problèmes de gouvernance, de recapitalisation et de redressement de certains établissements de la place. A ce titre, la BCC a accentué la surveillance et le suivi de l'activité et des indicateurs de performance du secteur financier.

Un secteur bancaire qui n'a pas connu de changements majeurs dans sa composition par rapport à l'année dernière mais qui est marqué par une progression du total des bilans consolidés de 20%, passant de 157,6 milliards FC en décembre 2020 à 189,3 milliards FC en décembre 2021. Cette situation s'est expliquée par une hausse de 19,4% de crédits grâce à la reprise des activités suite à l'allègement des mesures restrictives prises en 2020 pour endiguer la pandémie de la Covid-19. Il convient de noter également que les dépôts des établissements de crédit, ont enregistré une hausse de 21,6% par

rapport à décembre 2020 pour s'établir à 159 milliards FC en décembre 2021 grâce à une politique commerciale et marketing agressive de certains établissements.

Le système bancaire a par ailleurs connu une amélioration notable du portefeuille douteux avec un taux de créances douteuses qui est passé de 22,8% en 2020 à 16,8% à fin décembre 2021. Il s'agit des premiers résultats positifs enregistrés suite à la stratégie coordonnée mise en place par la BCC en lien avec les autorités visant la réduction des créances douteuses et l'amélioration des voies de recouvrement. Cette stratégie repose sur la création de la Task force regroupant le Ministère des Finances, la BCC et le Ministère de la Justice, et qui a pu dénouer un certain nombre de cas pendants au niveau de la justice. A ce jour, la majorité des dossiers en instance au niveau de la justice a été traitée et les banques affichent une relative satisfaction sur l'état d'avancement du traitement de leurs dossiers à la justice. Au niveau de la gestion interne de la Banque, les résultats de l'exercice 2021 ont été exceptionnels et ont connu une très forte progression avec 2,2 milliards FC contre 622 millions FC en 2020, soit une augmentation de 253%.

Pour sa part, le bilan de la Banque Centrale affiche un total de 196,6 milliards FC au 31 décembre 2021 contre 160,3 milliards FC un an auparavant, soit une progression de 23%. Cette amélioration est due à l'augmentation des disponibilités en devises et des créances à l'Etat à l'actif et des engagements auprès du FMI et les dépôts de l'Etat au niveau du passif. Au niveau des chantiers en cours,

la vision de la Banque Centrale pour les cinq prochaines années est l'inclusion financière. L'objectif visé est de permettre à un grand nombre de comoriens d'intégrer le système financier. Les derniers chiffres dont nous disposons montrent qu'en 2021 seulement 27,4% des comoriens sont bancarisés. Ainsi, la Banque Centrale poursuit le pilotage de projets structurants en vue d'améliorer les indicateurs du secteur, notamment les conditions d'exercice de l'activité bancaire et financière, et de conforter sa stabilité.

A travers cet objectif principal, plusieurs grands chantiers de la BCC sont en cours de réalisation :

- Modernisation et digitalisation du système de paiement et éducation financière ;
- Mise en place des nouveaux instruments favorisant et garantissant le crédit au secteur privé : Fonds de Garantie, Crédit-Bail, et finance islamique ;
- Création de la Banque Postale ;
- Privatisation de la BFC et de la BDC ;
- Création et développement d'un marché interbancaire ;
- Mise en place d'un marché des titres, notamment les Bons du trésor ;
- Mobilisation de l'épargne comorienne de la Diaspora à travers la bi-bancarisation.

Parallèlement, la Banque Centrale va poursuivre sa politique de modernisation. Après l'automatisation des opérations de tri (qui se faisaient manuellement), le broyage des billets usés qui étaient incinérés auparavant et l'extension de la Caisse Centrale de Moroni, la BCC va entamer un grand chantier de modernisation de son agence d'Anjouan.

Parmi ces chantiers en cours, la BCC a initié en 2021 la mise en place d'un mécanisme de crédit permettant d'assurer le paiement régulier des fonctionnaires. En effet, pendant longtemps, les banques avaient beaucoup d'hésitations à prêter à l'Etat. Grâce à cette convention tripartite (Ministère des Finances, Etablissements bancaires et Banque Centrale) signée en Janvier 2021, le climat de confiance entre les institutions financières et l'Etat s'est beaucoup amélioré. Sur la base de cette convention, à chaque fin du mois, les banques commerciales signataires de la convention apportent leur financement par voie d'Appels d'Offres du Ministère des Finances, pour combler le gap nécessaire au paiement des salaires.

Ainsi, cette convention a pu fonctionner avec efficacité et les fonctionnaires sont payés régulièrement à chaque fin du mois sans aucun arriéré. Une grande première dans la gestion des finances publiques aux Comores, qui avait l'habitude de cumuler des arriérés de salaires à chaque fin d'année. Les adjudications concurrentielles nées de cette convention constituent un premier pas vers la mise en place d'un marché de la dette publique intérieure.

Ce dispositif, qui devrait précéder la mise en place des titres publics, a été jugé comme un succès, vu l'engouement des banques et la baisse tendancielle des taux sur la base de la concurrence, avec un taux d'intérêt qui est passé de 5 à 2% en moins d'un an. La création d'un marché de titres publics aux Comores permettrait l'établissement d'une solution viable au financement de l'Etat, et substituer à termes le financement actuel de l'Etat par la Banque Centrale (avances statutaires). Ce marché aiderait également à moderniser le cadre opérationnel de la politique monétaire en fournissant un support de qualité pouvant être pris en garantie par la BCC et les établissements de crédits. Les travaux sur ce chantier ont abouti à la rédaction d'un projet de loi sur la dette qui est en instance de validation par les autorités compétentes. La prochaine étape de la feuille de route consisterait à élaborer et à adopter le cadre réglementaire de l'organisation et du fonctionnement du marché des titres publics aux Comores une fois les bases juridiques adoptées.

En ce qui concerne les autres réformes visant à renforcer le cadre de la politique monétaire, un Comité de liquidité a été créé et des analyses de la liquidité sont régulièrement conduites par ledit comité qui se réunit à cet effet, mensuellement (à chaque fin de période de constitution des réserves obligatoires) et ce depuis août 2021. Le lancement effectif des opérations de gestion de liquidité est prévu pour le 2nd semestre 2022.

La Banque Centrale des Comores a initié une réflexion autour d'une modernisation de sa politique monétaire pour qu'elle puisse être

mieux adaptée au besoin du moment. L'ancrage à l'Euro du Franc comorien pourrait engendrer des problèmes de compétitivité de nos produits destinés à l'exportation, toutefois, il constitue aujourd'hui une garantie

pour la stabilité de nos échanges avec l'extérieur, l'Union des Comores étant importateur net. Ces échanges concernent notamment les importations qui coûtent près de 300 millions d'euros par an, mais aussi le



Dr Younoussa IMANI, Gouverneur
de la Banque Centrale des Comores

remboursement de la dette extérieure qui s'élève entre 10 à 20 millions d'euros par an, sans compter des diverses contributions et obligations aux organismes internationaux. La Banque Centrale a développé ses

relations avec les banques centrales de la Zone Franc et de la région. Des accords de coopération ont été signés avec la BCEAO, la BEAC et certains pays limitrophes, notamment Maurice et la Tanzanie.



Faouzia RADJABOU, Vice-Gouverneur
de la Banque Centrale des Comores



PARTIE I

**PRINCIPALES
ÉVOLUTIONS
ÉCONOMIQUES**



I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

1. Croissance économique

La maîtrise de l'évolution de la crise sanitaire avec les campagnes de vaccination a permis une reprise de l'activité au cours de l'année 2021 malgré l'augmentation du nombre de cas au niveau mondial due à l'apparition de nouveaux variants de la Covid-19.

Dans ce contexte, le FMI dans ses perspectives économiques, estime que le taux de croissance mondial serait de 5,9% en 2021 après -3,1% en 2020. Cette évolution résulterait de la reprise entamée depuis le début de l'année aussi bien dans les pays avancés que dans ceux émergents et en développement, en dépit des chocs négatifs persistants.

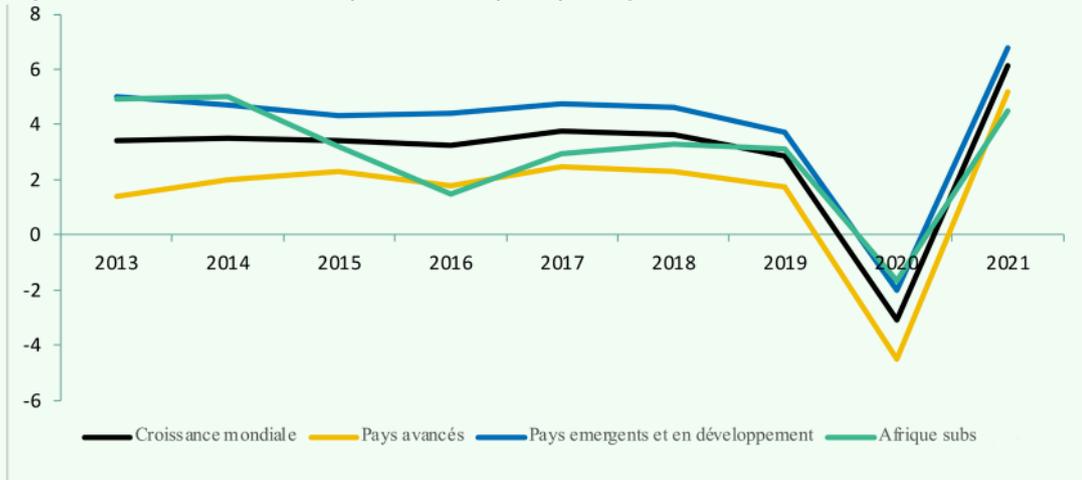
En effet, dans les pays avancés, le taux de croissance a atteint 5% en 2021 après -4,4% en 2020. Cette amélioration a été observée dans la plupart des pays comme les Etats-Unis qui ont affiché un taux de croissance de 5,6% en 2021 contre -3,4% en 2020, une nette performance depuis 1984 et supérieure aux attentes réalisées grâce à la bonne tenue des activités au dernier trimestre de l'année 2021. Cette croissance a été essentiellement portée par la consommation, qui a augmenté de 7,9%, et en particulier par la demande de biens qui a atteint 12,1%. De même, dans la Zone euro, la production a augmenté de 5,2% en 2021 après -6,4% en 2020 en lien avec la performance enregistrée dans les différents pays membres, notamment l'Italie (6,2% en 2021 contre -8,9% en 2020), la France (6,7% en 2021 contre -8% en 2020) et l'Allemagne qui a enregistré un taux de croissance de

2,7% en 2021 après -4,6% un an avant. Au Japon, la croissance a repris en 2021 mais est restée fragile avec un taux de 1,7% contre -4,5% en 2020 à cause des fluctuations des vagues de la Covid-19 et des restrictions au cours de l'année. Au Royaume Uni, après la chute drastique enregistrée en 2020, les activités ont repris et le pays a enregistré la plus forte croissance des pays développés en 2021, soit 7,5%.

En outre, les pays émergents et en développement ont vu leur production progresser avec un taux de croissance de 6,5% en 2021 contre -2% une année auparavant grâce à la reprise des activités au niveau des principaux pays de ce groupe. En Chine, la croissance annuelle a atteint 8,1% de 2021 contre 2,3% en 2020, le rythme le plus élevé depuis 2012, malgré une crise dans l'immobilier liée aux difficultés financières d'une partie de ses promoteurs, et un rebond épidémique qui pèsent sur la reprise du géant asiatique. En Inde, un taux de croissance de 9% est affiché en 2021 après -7,3% en 2020. Le Brésil est quant à lui passé d'un taux de croissance de -4% en 2020 à 4,6% un an plus tard. En ce qui concerne la Russie, elle a affiché un taux de croissance de 4,5% en 2021 contre -3% en 2020.

Du côté de l'Afrique subsaharienne, le taux de croissance est ressorti à 4% en 2021 contre -1,7% un an avant, en raison de la reprise entamée entre autres au Nigeria (3% en 2021 après -1,8% en 2020) et en Afrique du Sud (4,6% en 2021 contre -6,4% en 2020) grâce à l'augmentation de la demande extérieure.

Figure 1 : Croissance économiques dans les principales grandes zones de l'économie mondiale



Source : FMI

2. Finances publiques

Au cours de l'année 2021, la mise en œuvre de politiques économiques conjoncturelles, tant budgétaires que monétaires, destinées à atténuer les effets de la crise économique liée au Covid-19, s'est poursuivie. Cependant, la pandémie laissera derrière elle une empreinte tenace sur le plan des inégalités, de la pauvreté et des finances publiques.

Le déficit budgétaire des Etats-Unis s'est réduit en 2021, après avoir atteint un record en 2020 à cause de la crise du Covid-19, passant de 14,5% à 10,2% en 2021. En effet, la reprise économique a permis au pays de récolter des recettes fiscales supplémentaires, notamment l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés, au cours de l'exercice fiscal 2021. Ainsi, l'augmentation des recettes en cette période peut être en grande partie attribuée à la hausse des revenus des particuliers et des entreprises.

Dans la Zone euro, le déficit public a diminué passant de 7,2% en 2020 à 5,5% du PIB en 2021. En France, le déficit public s'est établi à 7% du PIB en

2021, 7,2% en l'Italie, 5,1% en Espagne, 5,6% au Pays-Bas et 3,7% en Allemagne.

Au Japon, en dépit des difficultés à assainir les finances publiques, le ratio du solde public sur le PIB s'est amélioré, passant de -9% en 2020 à -7,6% en 2021.

Au Royaume-Uni, après un pic de 12,8% du PIB en 2020, le déficit public a atteint 8% en 2021, grâce aux nouvelles mesures visant une certaine souplesse budgétaire afin de répondre aux crises futures, de financer les services publics et de jeter les bases d'une croissance forte sur le moyen terme.

En Chine, le déficit budgétaire a diminué passant de 10,7% en 2020 à 6% du PIB en 2021, grâce à la hausse des recettes fiscales.

En Inde, les finances publiques se sont améliorées avec un déficit budgétaire de 10,4% en 2021 contre 12,8% du PIB une année avant.

3. Orientations de politiques monétaires

Afin de soutenir l'activité économique et maintenir la stabilité du marché financier suite à la crise sanitaire, la plupart des banques centrales ont gardé leurs taux directeurs à leur plancher historique et maintenu l'assouplissement de leurs politiques monétaires tandis que d'autres ont mené des politiques restrictives.

Dans les pays avancés, la Réserve Fédérale des Etats Unis (FED) a renforcé les rachats de titres de dette tout en maintenant ses taux directeurs entre 0 et 0,25%. En Zone euro, la BCE, tout en poursuivant ses opérations de quantitative easing, a maintenu ses taux directeurs inchangés à 0% pour le refinancement, à 0,25% pour le prêt marginal et à -0,50% pour la rémunération des dépôts. La Banque d'Angleterre (BoE) a quant à elle rehaussé ses taux directeurs

en décembre 2021 et a annoncé une réduction de ses opérations de quantitative easing pour faire face au rebond de l'inflation. La Banque du Japon (BoJ) a maintenu ses taux directeurs inchangés pour ne pas entraver la croissance.

En ce qui concerne les pays émergents et en développement, la Banque Populaire de Chine (PBoC) a fait le choix de maintenir sa politique monétaire accommodante en gardant inchangé ses taux directeurs durant toute l'année 2021 afin de soutenir la croissance du pays. La Banque de Réserve de l'Inde (RBI) a également fait le choix de maintenir son principal taux directeur à 4%. En revanche, la Banque Centrale du Brésil (BCB) a procédé à une hausse de ses taux directeurs en mars 2021 en vue de freiner l'inflation.

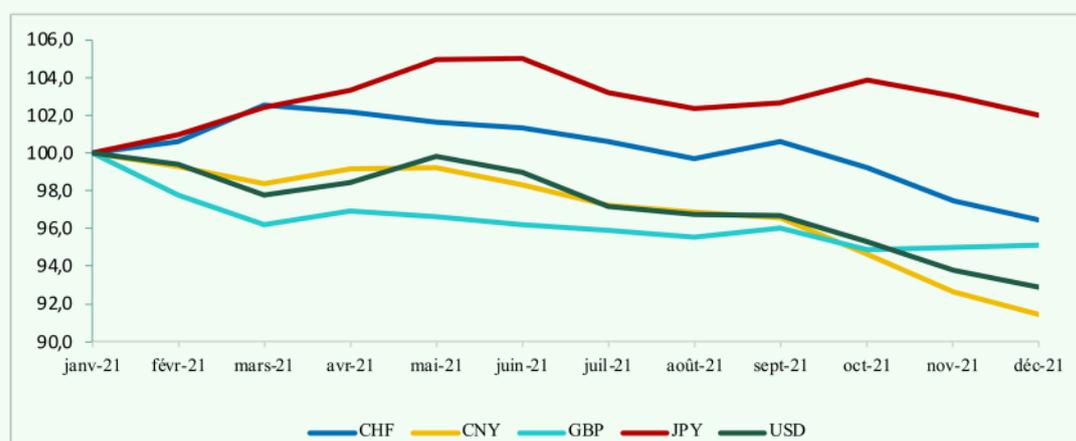
4. Marchés et cours mondiaux

4.1. Cours de change des principales monnaies vis-à-vis de l'euro

Au cours de l'année 2021, l'euro s'est déprécié par rapport aux principales devises sur le marché de change international, excepté face au yen

japonais. Dans la plupart des cas, cette dépréciation résulte d'une anticipation, par les marchés internationaux, d'une hausse des taux d'intérêt.

Figure 2 : Cours de change des principales monnaies vis-à-vis de l'euro



Source : BCC, sur la base des données BCE rapportées par BdF

En effet, l'indice du taux de change euro/dollar US a baissé de 7,1%, passant de 100 à 92,9 et le cours EUR/USD de 1,2171 à 1,1304 de janvier à décembre 2021.

Par rapport à la livre sterling, l'euro a perdu 4,9% durant l'année 2021. Le cours EUR/GBP a varié de 0,8927 en janvier à 0,8488 en décembre 2021 (contre 0,9062 en décembre 2020).

Face au franc suisse, l'euro a reculé de 3,6% sur l'année 2021. Le taux de change EUR/CHF est passé de 1,0794 à 1,0408 de janvier à décembre 2021 alors qu'il était à 1,0814 en décembre 2020.

Vis-à-vis du Yuan chinois, l'Euro s'est déprécié de 8,6% au cours de l'année sous-revue. L'euro s'échangeait contre le renminbi à 7,8730 en janvier 2021

et à 7,1993 en décembre de la même année alors que les deux devises s'étaient échangées dans cet ordre à 7,9602 en décembre 2020.

En revanche, vis-à-vis du Yen japonais, l'euro a gagné de valeur sur le marché des changes en s'étant apprécié de 2% en 2021. Le cours EUR/JPY s'était hissé à 128,8000 en décembre 2021 contre 26,3100 en janvier de la même année et en décembre 2021. Cette appréciation de l'euro face au yen est expliquée par l'écart des taux d'intérêt entre le Japon et la Zone euro, plus favorable à cette dernière. Mais, d'une façon générale, le yen s'est tendancielllement déprécié face aux principales devises mondiales et de ses partenaires commerciaux du fait d'une forte divergence de politique monétaire entre le Japon et la plupart des banques centrales.

4.2. Cours des produits de base

Après avoir subi une forte chute en 2020, sous l'effet des répercussions négatives de la crise Covid-19, les cours mondiaux des produits de base ont davantage augmenté au cours de l'année 2021.

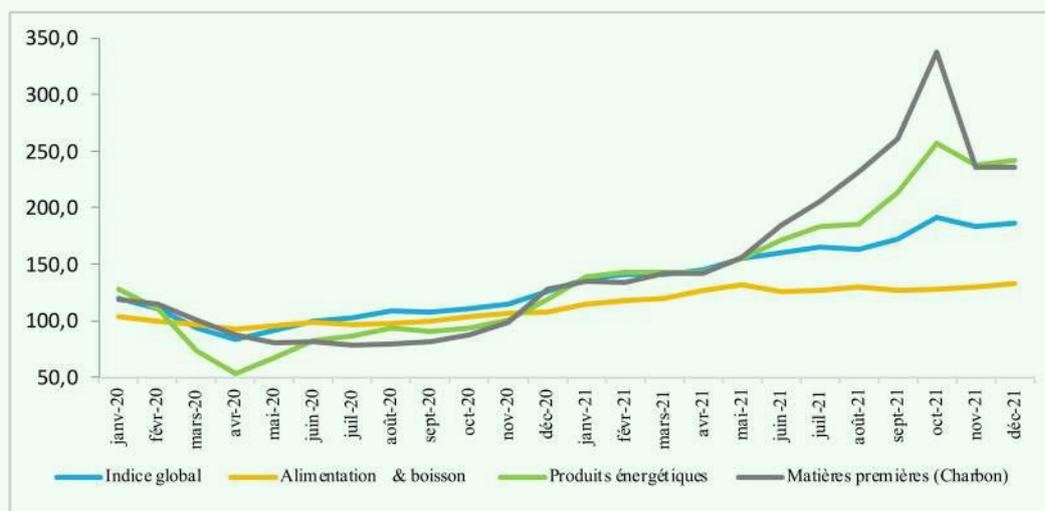
Cette reprise s'est amorcée au deuxième trimestre de l'année 2020 et s'est accélérée à partir du deuxième trimestre 2021, tout en atteignant son pic en octobre.

En effet, l'indice global des prix des produits de base a crû de 35,7% au cours de l'année sous revue, passant

de 137 à 187 de janvier à décembre 2021 ; il a été tiré davantage par la très forte hausse aussi bien de l'indice des produits énergétiques (+73,9%) que celui des matières premières, principalement le charbon, (+74,9%). Le premier est passé de 139 à 241 et le second de 135 à 236 sur la même période.

Dans une moindre mesure, l'indice des produits alimentaires a contribué aussi à l'augmentation de l'indice global des produits de base en progressant de 16,5% au terme de son passage de 114 à 133.

Figure 3 : Évolution intra-annuelle de l'indice des prix des produits de base

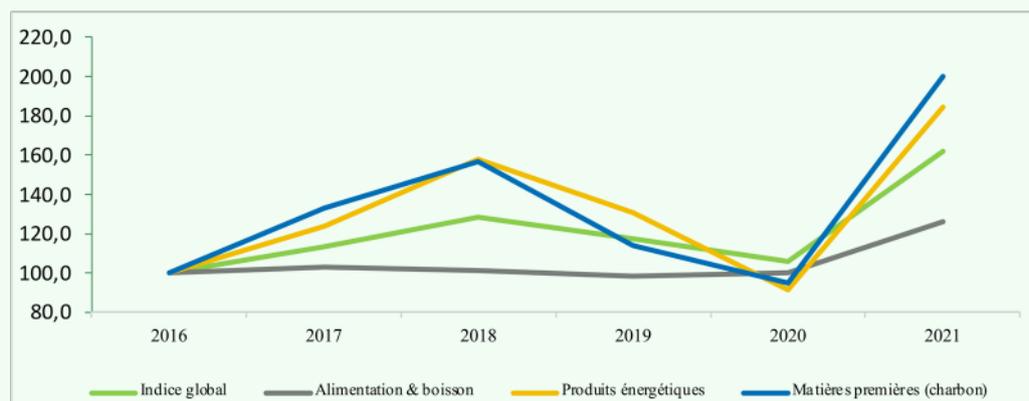


Source : FMI

En glissement annuel, les évolutions sus décrites apparaissent encore plus marquées. En effet, l'indice global des produits de base a augmenté de 48,5%, passant de 126 en décembre 2020 à 187 en décembre 2021. Plus fortement encore, l'indice des prix des produits énergétiques a bondi de 103% passant

de 119 à 241 et celui des matières premières de 128 à 236, soit 85% sur la même période. Quant à l'indice des produits alimentaires, il a augmenté de 23%, bien qu'en dessous du rythme des autres indices précités, passant de 108 à 133 sur la même période.

Figure 4 : Indice des prix des produits de base



Source : FMI ; 2016=100

La flambée des cours des produits de base a été nourrie par le décalage de l'offre par rapport à la demande sur les marchés internationaux des produits de base et des matières premières. D'une part, ce désajustement est lui-même l'effet conjugué de la reprise rapide de la demande mondiale, émanant principalement des grands

pays importateurs dû à l'allègement des mesures restrictives anti-Covid-19 et l'atténuation progressive de leurs effets pervers. D'autre part, il résulte de l'incapacité de l'offre correspondante de suivre cette demande à cause de la pénurie des matières premières, accentuée par les perturbations du transport maritime.

II. ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE

1. Croissance économique

Après avoir connu sa plus faible croissance en 2020 à cause de la Covid-19, l'activité économique a repris grâce à la progression des exportations nettes du côté de la demande et à la bonne tenue du secteur du tourisme

au niveau de l'offre. Cependant, cette reprise demeure relativement faible par rapport à la tendance amorcée en 2016, avec un taux de croissance estimé à 2,2% en 2021 contre 0,2% en 2020 et 3,3% en 2016.



Figure 5 : Evolution du PIB nominal et du taux de croissance réelle



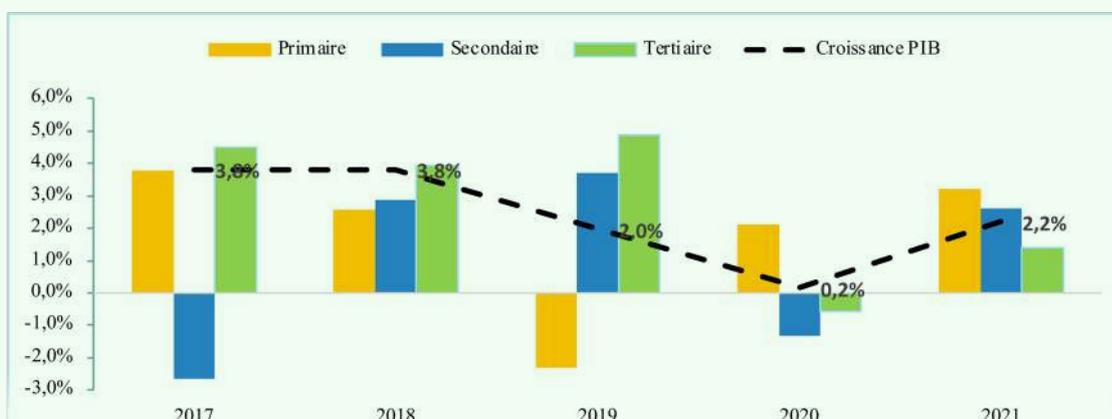
Sources : INSEED et estimations BCC

1.1. Analyse sectorielle de la croissance

Estimée à 2,2% en 2021, la croissance du PIB est portée à la fois par le secteur primaire qui est resté dynamique avec une croissance de 3,2% et par la reprise

dans les secteurs secondaire (+2,6%) et tertiaire (+1,4%) après l'impact négatif de la Covid-19 en 2020.

Figure 6 : Evolution des taux de croissance par secteur



Sources : INSEED et estimations BCC

1.1.1. Secteur primaire

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 3,2% en 2021 après 2,1% une année auparavant, soit une contribution à la croissance économique de 0,8 point de pourcentage. Cette hausse s'explique essentiellement par la bonne

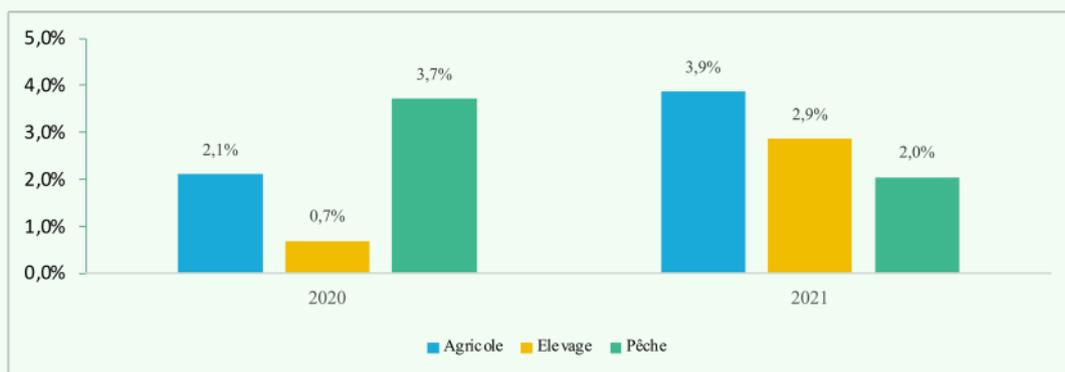
performance du secteur agricole (+3,9% en 2021 après +2,1% en 2020), notamment à travers les produits de rente (girofle, vanille et ylang-ylang) et la hausse de la production vivrière et maraîchère en 2021 grâce à la fois aux investissements réalisés dans ce



domaine à travers les projets PIDC de la Banque Mondiale, le PREFER du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et les coopératives agricoles ainsi qu'aux conditions climatiques favorables (une bonne pluviométrie). De même, les activités d'élevage ont connu une hausse de 2,9% en 2021 après 0,7% en 2020, suite à la réouverture des frontières qui a permis la relance de l'activité à travers l'achat des nouveaux sujets (poussins, bovins) et la limitation des pénuries en provendes par rapport à 2020.

En revanche, le secteur de la pêche a affiché un repli de sa croissance à 2,0% en 2021 après une hausse de 3,7% en 2020. Selon les professionnels du secteur, les phénomènes météorologiques, notamment les courants sous-marins qui ont emporté plusieurs Dispositifs de Concentration de Poisson (DCP) et la pollution de la mer causée par l'utilisation du pétrole lampant comme carburant, sont à l'origine de la raréfaction de certaines espèces marines.

Figure 7 : Croissance des valeurs ajoutées des principaux sous-secteurs du primaire



Sources : INSEED et estimations BCC

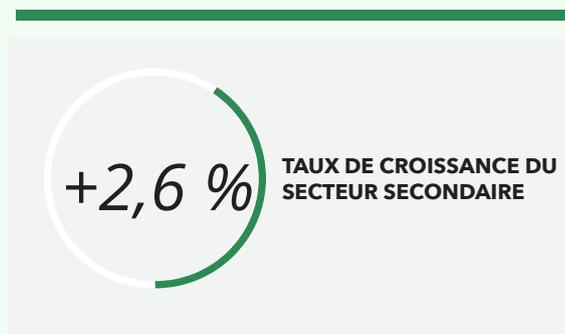
1.1.2. Secteur Secondaire

Après avoir subi les effets de la Covid-19, la valeur ajoutée du secteur secondaire a augmenté de 2,6% en 2021, contribuant ainsi positivement à la croissance économique (+0,2 point de pourcentage) après une

contribution négative en 2020 (-0,1%). Cette hausse s'explique principalement par la reprise des activités notamment « métallurgiques, ouvrage en métaux », « textiles et articles d'habillement », « extractives » et « agro-alimentaires ».

En effet, bénéficiant de la reprise des cérémonies religieuses, de l'organisation de quelques festivités du grand mariage et l'arrivée de la diaspora au deuxième semestre de l'année 2021, les valeurs ajoutées des activités « métallurgiques, ouvrage en métaux » et « textiles et articles d'habillement » ont augmenté respectivement de 3,4% et 3,0% en 2021 contre respectivement -1,6% et -3,8% une année auparavant. De même, la valeur ajoutée des activités « extractives » a progressé de 2,8% en 2021 après une baisse de 0,3% en 2020. En dépit de la persistance des perturbations des chaînes d'approvisionnement en intrants au niveau mondial au cours de l'année, la valeur ajoutée de « l'agro-alimentaire » est ressortie en hausse de 2,5% en 2021 contre une contraction de 0,9% une année auparavant. Ce dynamisme est soutenu par la reprise des activités d'hôtellerie et de restauration, tirant profit de l'allègement des restrictions Covid-19 et de la hausse de la demande notamment celle de la diaspora.

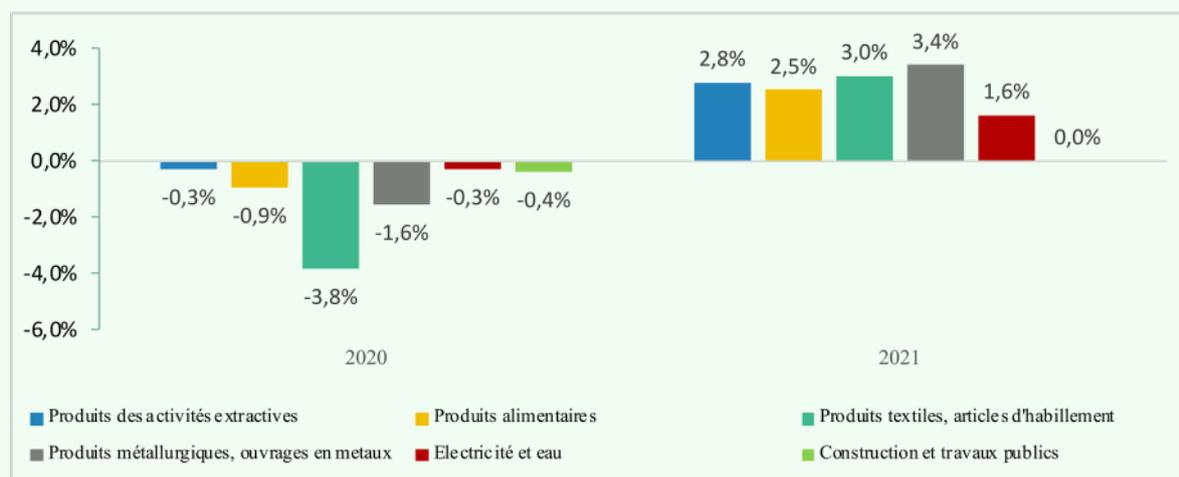
Pour sa part, la valeur ajoutée de la branche électricité et eau s'est accrue de 1,6% en 2021 contre une baisse de 0,3% en 2020. Cette hausse s'explique en grande partie par la production d'électricité, plus particulièrement l'énergie solaire avec le branchement technique des deux centrales photovoltaïques (Foumbouni en Grande Comore et Pomoni à Anjouan). En revanche, la production de l'électricité d'origine thermique de la SONELEC a été caractérisée par une série de délestages à cause de pénuries de gasoil durant le deuxième trimestre 2021 conjuguée à des pannes de certains groupes électrogènes. De même, la production et la distribution d'eau a enregistré une baisse de 20,3% par rapport à 2020 alors que le nombre d'abonnés a augmenté de 19,5% et en dépit du projet de réhabilitation de réseau d'adduction d'eau potable de Moroni (PPRAME).



Dans la branche « Bâtiments et Travaux Publics », la croissance de la valeur ajoutée est restée stable, reflétant le ralentissement de certains grands projets d'infrastructure en raison de

la stabilité des importations en valeur du ciment (10,3 milliards FC) et du fer, fonte et acier (8,4 milliards FC) entre 2020 et 2021.

Figure 8 : Croissance des valeurs ajoutées des principaux sous-secteurs du secondaire



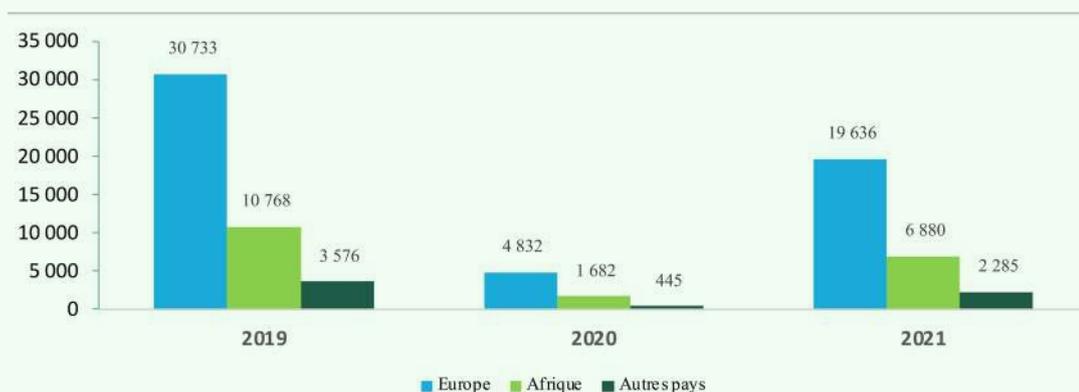
Sources : INSEED et estimations BCC

1.1.3. Secteur tertiaire

En 2021, le secteur tertiaire, qui représente plus de 50% du PIB, a connu une croissance de 1,4% en deçà de son rythme de croissance d'avant la crise sanitaire, en liaison avec l'ouverture des frontières et la levée progressive des restrictions au déplacement des personnes et des biens qui a permis la relance du secteur du tourisme.

Cette reprise est portée par les activités des services « hébergement et de restauration », « transports », « commerce » et « enseignement » qui étaient directement touchés par les effets des mesures prises en 2020 pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Figure 9 : Arrivées des touristes



Source : Direction Nationale du Tourisme

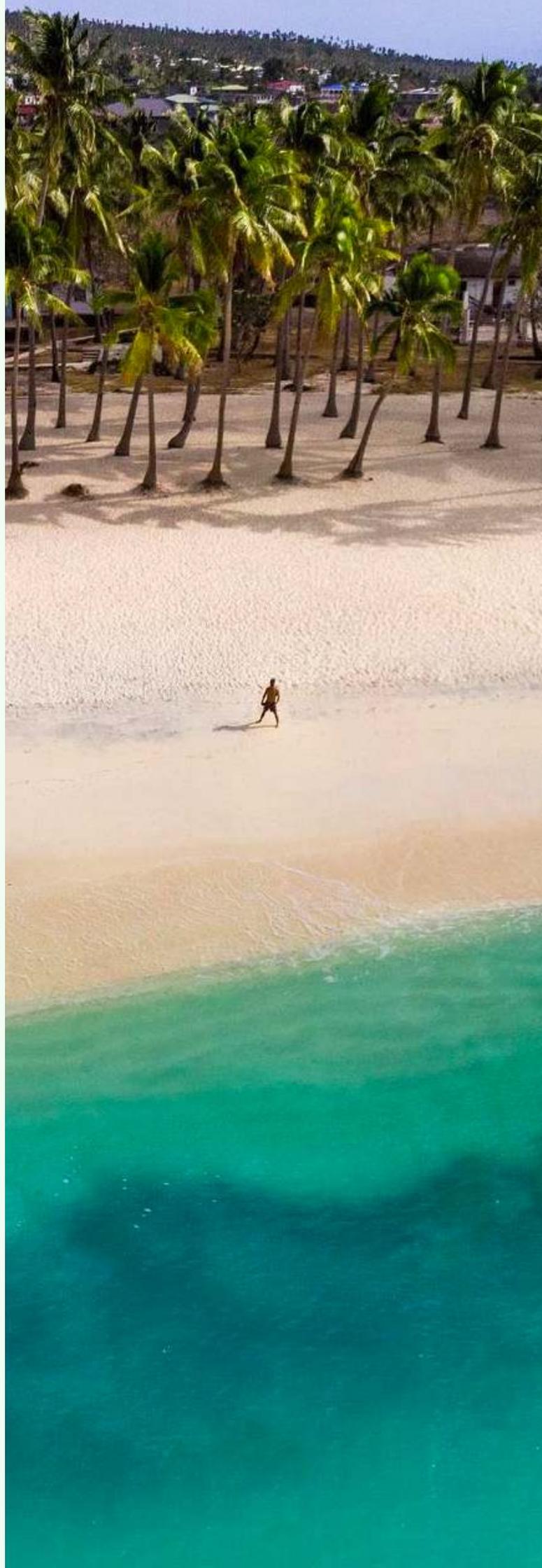
En revanche, les services de santé se sont stabilisés en 2021, après la forte hausse de 2020, grâce à la maîtrise de la situation sanitaire à travers les campagnes de vaccination menées par le gouvernement dès le début du deuxième trimestre de l'année.

Les activités du commerce ont affiché une reprise avec une hausse de 2,2% en 2021 contre une contraction (-2,5%) en 2020, sous l'effet à la fois de la hausse de la demande et de la demande externe avec les retombées positives de la levée progressive des restrictions des voyages et une reprise du commerce international.

Également, le secteur des transports a tiré profit du maintien de l'ouverture des frontières et de la levée des restrictions des déplacements. Aussi, sa valeur ajoutée s'est accrue de 15,1% en 2021 contre une baisse (-10,5%) une année auparavant. Parallèlement, la branche «hébergement et restauration», qui reste la plus impactée par les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 en 2020, a enregistré une hausse de 45% de sa valeur ajoutée en 2021 après la forte contraction observée en 2020 (-50,9%). Elle a bénéficié notamment de la forte hausse des arrivées de touristes aux postes frontières, trois fois plus qu'en 2020 mais toujours en deçà du niveau d'avant la crise sanitaire. En effet, 28 800 touristes ont visité les Comores en 2021 contre un peu moins de 7000 en 2020 et 45 000 en 2019.



**TAUX DE CROISSANCE
DU SECTEUR TERTIAIRE**

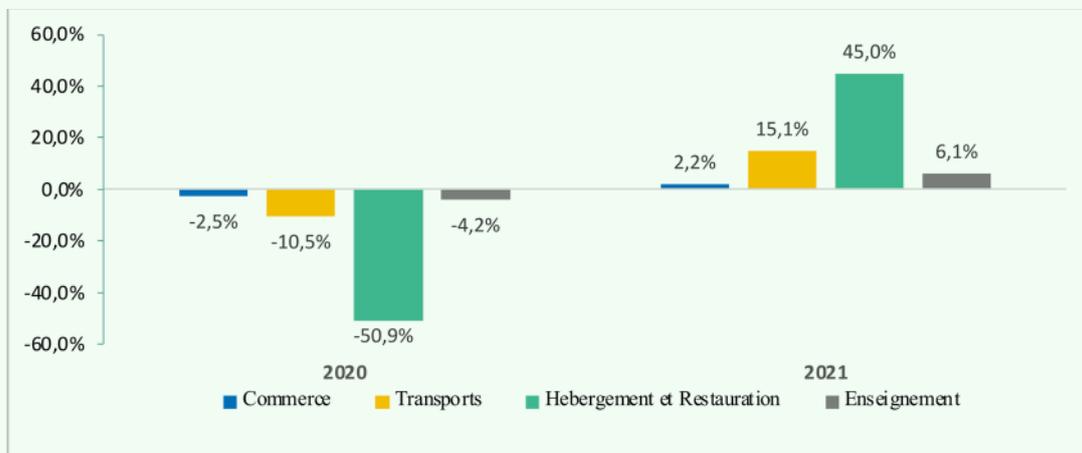


Par ailleurs, plus de 68% de ces touristes proviennent des pays européens particulièrement la France où s'est établie la plus forte diaspora comorienne, 24% des pays africains et seulement 8% pour les autres pays.

S'agissant du secteur de l'enseignement, sa valeur ajoutée a connu une hausse de 6,1% en 2021 après une baisse de 4,2% une année auparavant.

En effet, les mesures prises par le gouvernement à travers le Ministère de l'éducation nationale, notamment l'obligation du port de masque et la vaccination de l'ensemble du corps enseignant et des étudiants âgés de 18 ans et plus, ont permis la réouverture des établissements scolaires et universitaires et la reprise de l'année scolaire après un arrêt de presque un mois au premier trimestre à cause de la deuxième vague du coronavirus.

Figure 10 : Croissance des valeurs ajoutées des principaux sous-secteurs du tertiaire



Sources : INSEED et estimations BCC

1.2. Analyse de la croissance par la demande

En 2021, au titre de la demande intérieure, la consommation finale est en hausse de 0,4% après 2,8% en 2020 attribuable à la levée progressive des restrictions sanitaires et la reprise de la croissance, ramenant ainsi sa contribution à la croissance à 0,4 point de pourcentage. Cette hausse s'explique par la consommation finale des ménages (+1%) soutenue par le paiement régulier des salaires des agents de l'Etat, la hausse des transferts d'argent de la diaspora et des fonds distribués à la population vulnérable

à travers le projet filets sociaux mais dans un contexte d'une hausse des prix à la consommation causée par les pénuries de produits de base (farine, produits carnés, etc.) observées à partir du deuxième trimestre de l'année.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a connu une hausse de 1,0% en 2021 contre 0,6% une année auparavant contribuant ainsi à 0,1% à la croissance économique comme en 2020. Cette hausse des

investissements s'explique à la fois par la poursuite des investissements publics à travers notamment les projets de construction des infrastructures

(routes et la poursuite des travaux de construction de l'hôpital El-Maarouf) et de l'augmentation de l'investissement privé.

Tableau 1 : Composantes de la demande au prix de l'année précédente (variation en %)

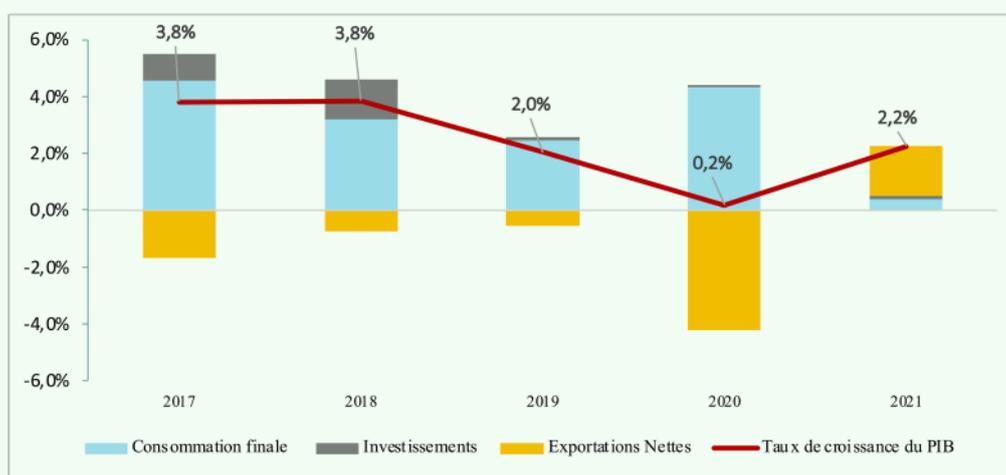
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-----------------------------------|------|------|------|-------|------|
| Consommation finale dont : | 4,4 | 3,1 | 2,4 | 4,1 | 0,4 |
| Ménages | 4,2 | 3,5 | 2,5 | 3,9 | 1,0 |
| Administrations publiques | 5,9 | 0,0 | 1,1 | 6,2 | -5,5 |
| Investissements | 6,9 | 10,8 | 0,8 | 0,6 | 1,0 |
| Exportations de biens et services | 11,8 | 19,1 | 0,2 | -52,3 | 48,3 |
| Importations de biens et services | 10,8 | 10,6 | 2,1 | -6,9 | 3,8 |

Sources : INSEED et estimations BCC

Pour ce qui est de la demande extérieure, les exportations de biens et services ont connu une forte augmentation (+48,3% en 2021 contre -52,4% en 2020), en raison de la hausse des exportations de biens particulièrement les produits de rente (girofle, vanille et ylang-ylang) dont les recettes d'exportation sont passées de 7,7 milliards FC en 2020 à 10,2 milliards FC en 2021, soit une hausse de 32,5% en 2021 et des dépenses de

voyages en lien avec l'augmentation des arrivées des touristes. S'agissant des importations de biens et services, elles ont enregistré une hausse de 3,8% en 2021 contre une baisse de 6,9% une année auparavant. Globalement, les exportations nettes ont contribué à hauteur de 1,7 point de pourcentage à la croissance du PIB réel en 2021 après une contribution négative de -4,2% en 2020.

Figure 11 : Contribution des composantes de la demande à la croissance (en points de pourcentage)



Sources : INSEED et estimations BCC

1.3. Principaux agrégats en termes nominaux

Au prix courant, le PIB s'est chiffré à 584,7 milliards FC, après 523 milliards FC une année auparavant. Le revenu national disponible s'est établi à 698,6 milliards FC, en hausse de 10,2% en raison à la fois de la hausse des transferts courants nets de 4,6%, soit 111,2 milliards FC et des revenus nets de 3,1%, soit 2,6 milliards FC en provenance de l'extérieur.

La consommation finale s'est accrue

de 8,3% pour s'établir à 619 milliards FC. Ainsi, l'épargne nationale brute (ENB), qui représente la part du revenu national disponible qui n'est pas consacrée à la consommation finale, est ressortie ainsi à 79,6 milliards FC, soit 13,6% du PIB en 2021 contre 11,5% du PIB une année auparavant. Pour ce qui est de l'investissement, il s'est établi à 77 milliards FC, soit 13,2% du PIB.

Tableau 2 : Principaux indicateurs au prix courant (en millions FC)

| Période | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| PIB à prix courant du marché | 468 862 | 491 072 | 521 102 | 522 706 | 584 764 |
| Taux de croissance annuel nominal (%) | 4,2 | 4,7 | 6,1 | 0,3 | 11,9 |
| RND à prix courant du marché | 535 985 | 562 970 | 596 413 | 631 516 | 698 606 |
| Dépense de consommation finale | 482 957 | 508 317 | 544 850 | 571 478 | 619 000 |
| Formation brute de capital fixe | 63 032 | 68 679 | 69 059 | 69 535 | 77 050 |
| Épargne Nationale Brute | 53 028 | 54 653 | 51 562 | 60 038 | 79 606 |
| Épargne Nationale Brute (% PIB) | 11,3 | 11,1 | 9,9 | 11,5 | 13,6 |
| Dépense de consommation finale (% PIB) | 103,0 | 103,5 | 104,6 | 109,3 | 105,9 |
| Formation brute de capital fixe (% PIB) | 13,4 | 14,0 | 13,3 | 13,3 | 13,2 |

Sources : INSEED et estimations de la BCC

1.4. Inflation

1.4.1. Evolution de l'inflation

L'inflation moyenne, mesurée par la variation annuelle de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est estimée à 0,1% en 2021 après 0,9% en 2020 et 3,7% en 2019, un rythme annuel inférieur à la norme communautaire (< ou =3% pour les pays de la CMAF). Ce faible taux d'inflation annuelle moyenne est la résultante des évolutions contrastées des prix à la consommation, en l'occurrence les prix

des produits alimentaires en 2021. En effet, l'apparition de la deuxième vague de la Covid-19 au premier trimestre 2021 et les restrictions instaurées pour endiguer la propagation du virus ont entraîné une baisse de la demande intérieure, notamment celle émanant des hôtels et restaurants durant cette période. Cette situation s'est traduite par le prolongement de la baisse des prix à la consommation observée en

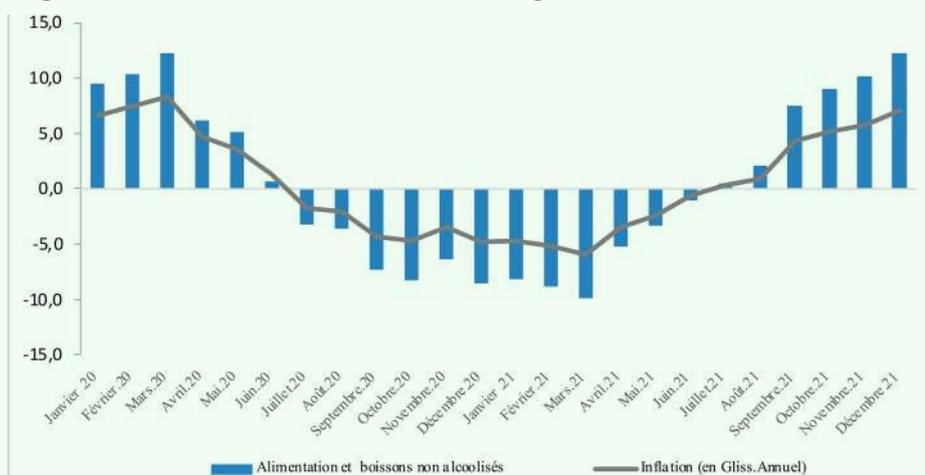
2020 avec une inflation, en glissement annuel, moyenne négative de 5,3% comparée à la même période de l'année 2020.

A partir du mois d'avril, les prix à la consommation ont enregistré une longue phase haussière jusqu'à octobre avant de connaître une baisse au mois de novembre puis se relever légèrement en décembre. Au cours de cette période, les hausses des prix les plus prononcées ont été enregistrées pour les produits alimentaires. Cette tendance haussière des prix à la consommation est induite par les pénuries de produits

de première nécessité, elles-mêmes causées par la perturbation des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial conjuguée à la hausse de la demande intérieure avec l'arrivée de la diaspora au deuxième semestre.

En effet, à partir de juillet 2021, les prix ont augmenté en moyenne de 3,9% pour atteindre une inflation de 7,1% en fin d'année. Cette accélération de l'inflation s'explique essentiellement par la hausse des prix de l'ensemble des produits alimentaires avec un taux de 12,2% en décembre 2021 par rapport à la même période de 2020.

Figure 12 : Evolution de l'inflation en glissement annuel (en %)



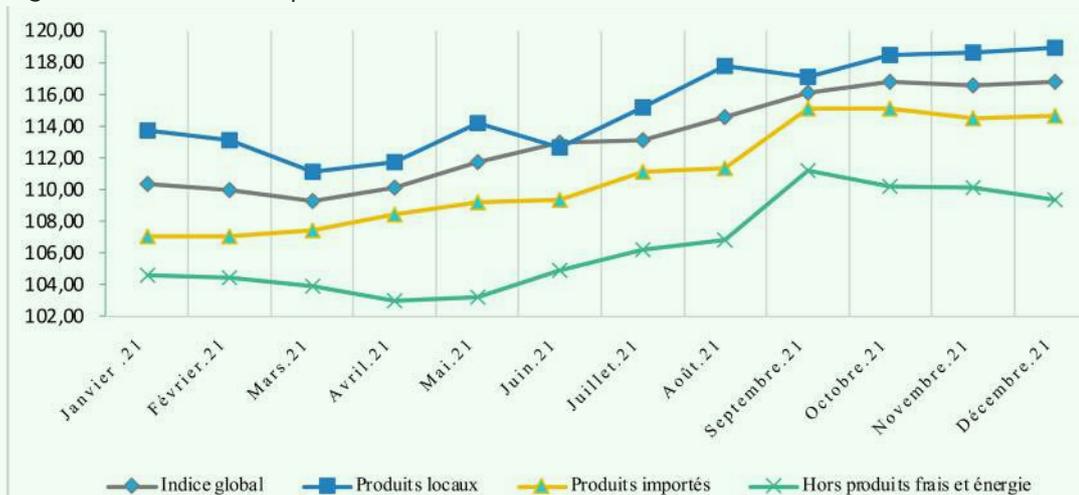
Source : INSEED



Pour sa part, l'inflation sous-jacente qui retrace l'évolution des prix hors « produits frais et énergie » s'est affichée à 4,8% en fin d'année. Selon l'origine, les prix se sont appréciés de 6,6% pour les produits importés et 7,5% pour les produits locaux à fin décembre 2021. La hausse des prix des produits locaux s'explique principalement par celle des « légumes et tubercules », des « viandes fraîches » ainsi que des « poissons frais » en raison de l'augmentation de la

demande interne liée à la reprise de l'activité dans le secteur du tourisme. S'agissant des produits importés, la hausse des prix a porté essentiellement sur les produits carnés (les ailes et cuisses de poulet et les viandes congelées), la farine de blé et le riz de luxe importé à cause de la baisse des importations de ces produits par rapport à 2020 qui s'est traduit par des pénuries à partir du mois d'avril 2021.

Figure 13 : Evolution des prix à la consommation en 2021



Sources : INSEED et calculs BCC

1.4.2. Evolution des prix des produits alimentaires

La hausse des prix des produits alimentaires a contribué à plus de 85% à la variation du niveau global des prix à la consommation en 2021. Au cours de l'année 2021, les principaux produits alimentaires se sont renchérissés par rapport à l'année 2020 avec un pic de 2,8% en mai, correspondant à la période du ramadan, et de 2,7% en

août avec l'arrivée de la diaspora. Les hausses de prix les plus prononcées sont enregistrées au niveau des « légumes et tubercules » (+28,0%), des « viandes » (+18,1%), des « huiles et graisses » (+12,5%), des « poissons et fruits de mer » (+9,8%), ainsi que du « lait, fromage et œufs » (+8,9%).



Encadré : Mesure de l'inflation

L'inflation est une augmentation durable et persistante du niveau général des prix dans une économie et qui se traduit par la perte du pouvoir d'achat, un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie qui englobe toutes les dépenses qu'une personne doit faire pour s'assurer un même niveau de vie dans des situations qui diffèrent seulement par les prix.

L'indice des prix à la consommation (IPC) est la mesure de l'inflation la plus communément utilisée et la plus aisément compréhensible. Les données de l'IPC sont collectées, analysées et publiées chaque mois et permettent de calculer le taux d'inflation de différentes manières dont chacune donne un point de vue différent sur l'évolution des prix dans une économie.

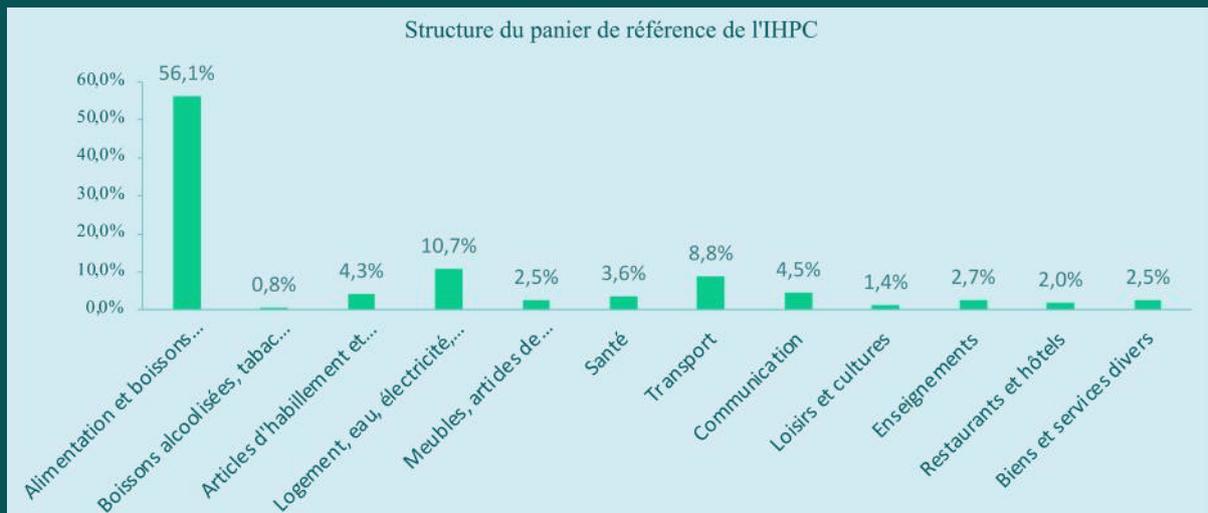
Dans la pratique, deux taux d'inflation annuels sont le plus souvent calculés. **Le taux d'inflation annuel moyen** qui mesure l'évolution en pourcentage de la valeur moyenne de l'indice des prix à la consommation d'une année sur l'autre et **le taux d'inflation en fin d'année** ou **inflation en décembre** qui mesure l'évolution en pourcentage de l'indice obtenue en comparant l'indice de décembre de l'année en cours et celui de décembre de l'année précédente. Le taux d'inflation en fin d'année fournit seulement une mesure brute de l'inflation en indiquant si le niveau général des prix a augmenté au cours des 12 derniers mois et ne fait pas la différence entre les évolutions persistantes et temporaires de prix.

Par ailleurs, il faut distinguer l'inflation due à la hausse des prix des biens ou services dont les prix sont relativement volatils, comme les produits énergétiques et les produits frais ou saisonniers, de l'inflation due à une hausse de prix de biens ou services dont les prix ont tendance à évoluer de manière régulière. Pour cette raison, le **concept d'inflation sous-jacente** ou est utilisé également pour rendre compte des tensions inflationnistes générales dans une économie. La Banque Centrale des Comores suit l'évolution des prix en utilisant principalement la méthode du taux d'inflation annuel moyen.

Les données de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) publiées chaque mois par l'INSEED sont utilisées pour mesurer l'inflation aux Comores. L'IHPC est un indice de type Laspeyres ayant 2011 comme année de base et qui couvre la consommation de l'ensemble des ménages résidant dans la ville de Moroni. Le panier et les pondérations de cet indice sont issus de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages (enquête 1-2-3) réalisée au niveau national en 2014.

Le panier considéré comprend 511 variétés de produits réparties selon la classification des fonctions de consommation des ménages à 12 fonctions (COICOP¹) et suivies dans 445 points d'observation. La structure de ce panier est dominée par la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui représentent 56,1%, suivie du « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (10,7%) puis du « transport » (8,8%). Les autres fonctions représentent chacune moins de 5%.

¹ Nomenclature de classification (Classification of individual consumption by purpose), qui est structurée de façon emboîtée en fonctions, groupes, sous-groupes et postes



La prédominance des produits alimentaires dans le panier fait que la variation du taux d'inflation aux Comores est quasiment expliquée par la variation des prix des produits alimentaires. En 2021, le renchérissement des principaux produits alimentaires a été observé à partir d'avril, excepté les produits dont

les prix sont administrés comme le riz long grain (riz ordinaire), avec des hausses des prix qui varient de +2,5% pour le thon (Pweré) et 10,7% pour l'huile végétale. En outre, l'utilisation de la méthode du taux d'inflation annuel moyen par la BCC a permis d'estimer le taux d'inflation annuel moyen à 0,1% en 2021 contre 0,9% en 2020.



Evolution des prix de quelques produits sensibles à Moroni

| Produits | Unité | Prix moyen | | Variation |
|---|-------|------------|-------|-----------|
| | | 2020 | 2021 | 21/20 |
| Riz de lux en sac ou sachet de 1 à 5 kg | 5 kg | 4 875 | 5 063 | 3,8% |
| Farine de blé en vrac | Kg | 400 | 426 | 6,4% |
| Pain de blé industriel en baguette | Kg | 664 | 686 | 3,3% |
| Abats de boeuf congelé (foie) | Kg | 1 161 | 1 222 | 5,2% |
| Viande de boeuf fraîche avec os | Kg | 2 936 | 3 158 | 7,5% |
| Viande de boeuf congelée sans os | Kg | 2 344 | 2 557 | 9,1% |
| Ailes de poulet (Mabawa) congelées | Kg | 1 083 | 1 187 | 9,7% |
| Cuisses de poulet(mishiya) congelées | Kg | 1 121 | 1 164 | 3,8% |
| Thon (Mbassi) | Kg | 2 079 | 2 169 | 4,4% |
| Thon (Pweré) | Kg | 1 768 | 1 811 | 2,5% |
| Lait caillé | Litre | 1 443 | 1 509 | 4,6% |
| Huile végétale | Litre | 715 | 792 | 10,7% |
| Tomates rondes | Kg | 917 | 1 011 | 10,03% |

Toutefois, l'IHPC actuel est vieillissant du fait que l'année de détermination de pondération (2014) est relativement éloignée au regard du standard international qui recommande une révision au moins tous les 5 ans. En outre, la structure du panier de l'indice, définie à la suite de l'enquête sur les dépenses de consommation de 2014, ne reflète pas suffisamment les habitudes actuelles de consommation des ménages comoriens, qui sont de plus en

plus modifiées par l'usage fréquent des NTIC.

A cet égard, l'actualisation de la base de l'IHPC apparaît aujourd'hui plus que nécessaire pour le calcul de l'inflation du pays. Pour mieux évaluer l'inflation, cette mise à jour de l'indice doit tenir compte de deux améliorations majeures, à savoir la revue de la structure du panier et des pondérations et l'extension de la couverture géographique.



1.5. Perspectives économiques en 2022

En 2022, l'activité économique nationale devrait rester vigoureuse grâce à un environnement national favorable avec la tendance vers l'immunité globale (cible : 60% de la population) grâce à la vaccination de plus de la moitié de la population (36,7% de la population avec un schéma complet de vaccination en juin 2022) et la levée progressive des mesures de restriction qui permettraient la poursuite de la reprise de l'activité économique amorcée en 2021.

Par ailleurs, l'activité économique au titre de l'année 2022 devrait se consolider en raison des effets

attendus des différentes mesures de soutien à l'économie nationale par le gouvernement dans le cadre de la reprise de la mise en œuvre des projets du Plan Comores Emergent (PCE) ainsi que les projets financés par les partenaires au développement.

Toutefois, des incertitudes subsistent au niveau international au regard des répercussions des sanctions contre la Russie à la suite de son intervention militaire en Ukraine et des conséquences économiques persistantes de la Covid-19 qui ont des répercussions négatives sur les chaînes d'approvisionnement.

2. Finances publiques

L'élaboration de la loi de finances de l'année 2021 est réalisée à partir d'un cadrage macro-budgétaire s'appuyant sur les orientations du Chef de l'Etat visant la lutte contre la précarité et le laxisme administratif. Les projections budgétaires ont été basées sur la poursuite des réformes ayant pour but les orientations de la stratégie de croissance accélérée de développement durable ainsi que du Plan de Développement Intérimaire (PDI) qui visent à établir les bases d'une

croissance robuste, durable et inclusive. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie de la population, de garantir un accès équitable aux services sociaux, de préserver l'héritage naturel et culturel du pays, d'encourager l'exploitation optimale des ressources naturelles et de renforcer la bonne gouvernance et le civisme fiscal.

Elle prévoit un solde primaire positif de 1,4 milliard FC soit 0,27% du PIB et un solde global déficitaire de 15,4 milliards FC soit -2,9% du PIB.

2.1. Exécution du budget

La situation des finances publiques au titre de l'année 2021 présente une augmentation à la fois des recettes intérieures (+11,1%) traduisant une amélioration dans la mobilisation des ressources de l'Etat et des dépenses courantes (+9,5%), liée au contexte de crise sanitaire, notamment la prise en charge des patients lors de la deuxième vague de la pandémie en début d'année. Il en ressort une détérioration

du solde budgétaire de base, s'affichant à 17,9 milliards FC en 2021 contre 11,7 milliards FC l'année précédente.

De même, le déficit du solde primaire a progressé, passant de 9,3 milliards FC en 2020 à 16,7 milliards FC en 2021. En revanche, le déficit global hors dons s'est amélioré, s'établissant à 49 milliards FC en 2021 contre 51,4 milliards FC une année plus tôt.

Tableau 4 : Evolution des recettes et dépenses de l'Etat, en millions FC

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021* |
|--------------------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Recettes et dons | 92 781 | 89 048 | 101 009 | 91 336 |
| Recettes intérieures | 57 282 | 50 013 | 49 473 | 54 982 |
| Dont recettes fiscales | 42 336 | 35 563 | 40 411 | 45 695 |
| Dons | 35 499 | 39 035 | 51 536 | 36 353 |
| Dont aides budgétaire | 1 061 | 2 228 | 10 777 | 7 426 |
| Dépenses et prêts nets | 94 811 | 104 605 | 100 922 | 103 988 |
| Dont dépenses courantes | 70 233 | 58 106 | 58 530 | 66 068 |
| Dépenses en capital | 24 578 | 43 955 | 40 919 | 37 920 |
| Solde primaire | - 2 623 | - 14 990 | - 9 265 | - 16 739 |

Source : CREF ; * données provisoires

2.1.1. Recettes publiques

Les recettes totales se sont élevées à 91,3 milliards FC en 2021 contre 101 milliards FC en 2020, soit une contraction de 9,6%. Cette évolution est imputable à la baisse de 29,5% des recettes extérieures qui s'élèvent seulement à 36,4 milliards FC en 2021 contre 51,5 milliards FC l'année précédente. La baisse de ces dernières est observée à la fois au niveau de l'aide budgétaire et non budgétaire (-31,1%) ainsi qu'au sein du financement extérieur des projets (-29%).

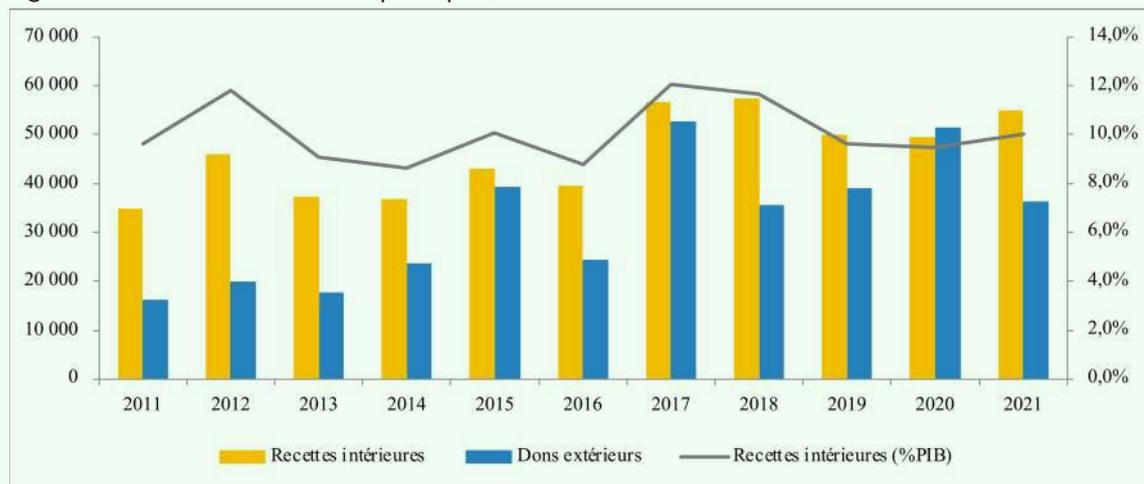
En revanche, les recettes intérieures ont progressé (+11,1%), relevant les efforts entrepris pour la mobilisation des ressources intérieures, notamment les rappels systématiques des obligations fiscales aux contribuables défaillants ou encore l'opérationnalisation de la brigade mixte Impôts/Douanes. Initialement prévues à 52,5 milliards FC par la loi de finances 2021, les recettes intérieures ont largement dépassé les prévisions s'affichant à

55 milliards FC en 2021 contre 49,5 milliards FC une année auparavant. Cet accroissement est expliqué en grande partie par la progression des recettes fiscales (+13,1%) qui se sont établies à 45,7 milliards FC en 2021 contre 40,4 milliards FC en 2020.

Pour leur part, les recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 2,5% pour s'établir à 9,3 milliards FC en 2021 contre 9,1 milliards FC l'année précédente. Cette évolution est attribuable à la situation difficile des entreprises publiques, entraînant une diminution des dividendes.

Au terme de ces évolutions, le taux de pression fiscale a atteint 7,8% en 2021 contre 7,7% en 2020. Ce ratio demeure en dessous du plancher ($\geq 20\%$) fixé par les indicateurs de convergence de la CMAF, l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), et les communautés économiques régionales (CER).

Figure 14 : Evolution des recettes publiques, en millions FC



Sources : CREF, FMI et BCC

2.1.2. Dépenses publiques

Au cours de l'année 2021, les dépenses totales (dont prêts nets) se sont élevées à 104 milliards FC contre 101 milliards FC en 2020, soit une hausse de 3%, en lien avec la progression de 12,9% des dépenses courantes en dépit de la baisse des dépenses en capital (-7,3%).

En effet, les dépenses courantes ont progressé de 7,5 milliards FC environ s'affichant à 66,1 milliards FC en 2021 contre 58,5 milliards FC une année auparavant. Cette progression est mise en évidence par l'évolution des sous-rubriques suivantes :

+5,7%

Salaires et traitements

Les salaires et traitements ont augmenté de 5,7%, s'établissant à 29,1 milliards FC à fin décembre 2021 contre 27,5 milliards FC l'année précédente. Cette situation s'explique particulièrement par la régularité enregistrée en 2021 au niveau du paiement des salaires dans la fonction publique, grâce notamment à la signature de la convention sur le salaire entre l'Etat, les institutions financières et la Banque Centrale ;

+29,1%

Dépenses de transferts et subventions

Les dépenses de transferts et subventions s'affichent à 15,4 milliards FC contre 11,9 milliards FC en 2020, soit une augmentation de 29,1%. Cette progression est essentiellement liée à la prise en charge des patients lors de la deuxième vague de la Covid-19 en début d'année ;

+18,1%

Dépenses en biens et services

Les dépenses en biens et services s'établissent à 16,1 milliards FC contre 13,7 milliards FC en 2020, soit une hausse de 18,1%.

Les dépenses d'investissement ont pour leur part baissé de 7,3% courant 2021 pour s'établir à 37,9 milliards FC à fin décembre contre 40,9 milliards FC en 2020. Cette évolution est observée au niveau des dépenses financées sur ressources extérieures en contraction de 24% lesquelles s'établissent à

26,8 milliards FC en 2021 contre 35,3 milliards FC l'année précédente. En revanche, les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont augmenté de 96,8%, s'élevant à 11,1 milliards FC à fin décembre 2021 contre 5,6 milliards FC une année auparavant.

Figure 15 : Evolution des dépenses publiques, en millions FC



Sources : CREF, FMI et BCC

2.2. Endettement public

Au terme de l'exercice budgétaire de l'année 2021, la dette publique totale a progressé de 22,3%, s'élevant à 170 milliards FC contre 138,7 milliards FC l'année précédente, tirée

principalement par les allocations DTS.

De ce fait, le taux d'endettement public en pourcentage du PIB est passé de 26,1% en 2020 à 31,3% en 2021.

Tableau 5 : Evolution de la dette publique, en millions FC

| Libellés | 2 018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Dette multilatérale | 30 588 | 39 516 | 43 323 | 54 843 |
| Dette bilatérale | 37 983 | 39 035 | 35 712 | 38 425 |
| Dette garantie | 12 342 | 34 225 | 37 476 | 48 083 |
| Instruments de trésorerie | 6 932 | 13 313 | 14 858 | 26 498 |
| Dette intérieure auprès des AID* | 1 569 | 2 914 | 4 892 | 3 109 |

Source : Direction de la Dette, * Autres Institutions de Dépôt

Concernant la dette publique intérieure, elle a crû de 50% passant de 19,8 milliards FC en 2020 à 29,6 milliards FC l'année sous revue. Cet accroissement s'explique essentiellement par l'utilisation des allocations DTS du FMI mises à disposition par la Banque Centrale.

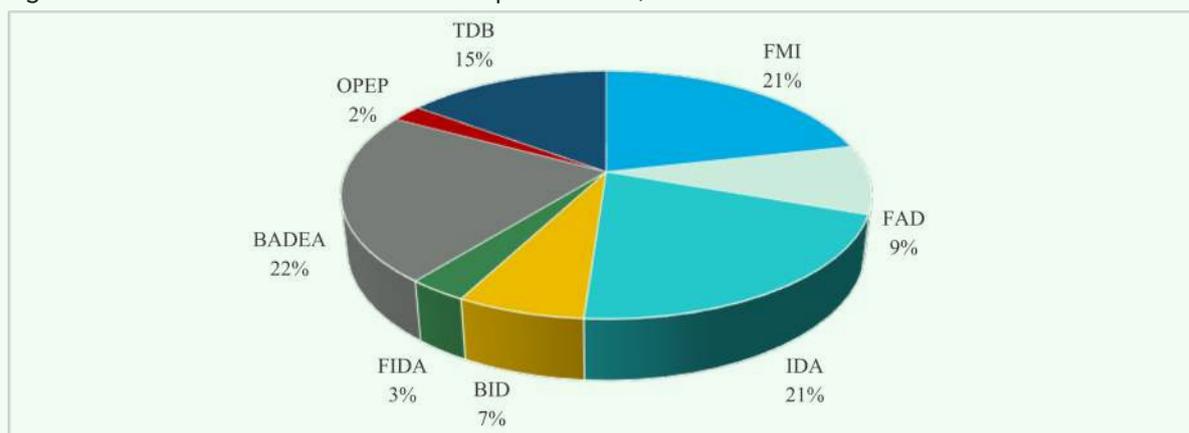
Pour ce qui est de la dette extérieure, elle s'est établie à 140,4 milliards FC après 118,9 milliards FC en 2020, enregistrant ainsi une hausse de 18,1%. Elle est constituée de 32,2% de dette multilatérale, 22,6% de dette bilatérale et 28,2% de dette garantie.

La dette multilatérale est dominée par la BADEA (22%), le FMI (21%) et

la Banque Mondiale (21%) et la TDB Group (15%). Par ailleurs, pour la dette bilatérale, le Fonds saoudien occupe le premier rang et représente 38% du portefeuille, suivi d'Exim Bank India (31%) et du Fonds koweïtien (28%).

La croissance de la dette publique extérieure est expliquée entre autres par les décaissements effectués au titre du prêt contracté auprès de la TDB pour le financement du CHU El-Maarouf mais aussi auprès de la BAD pour le financement des mesures d'accompagnement relatives au choc Covid-19.

Figure 16 : Encours de la dette multilatérale par créancier, en %



Source : Direction de la Dette

2.3. Coopération multilatérale et état de la convergence

Les Comores participent aux initiatives et programmes d'intégration régionale, notamment au sein des Coopérations Monétaires Afrique - France (CMAF), du Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), de l'Association des Banques

Centrales Africaines (ABCA) et de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). Le pays s'est ainsi engagé à poursuivre les efforts de convergence et à partager les objectifs fixés par ces différentes zones d'intégration.

2.3.1. Zone CMAF

Parmi les critères de premier rang, ceux de l'inflation et de l'endettement public sont respectés, contrairement au solde budgétaire de base. En effet, le solde budgétaire de base en pourcentage du

PIB est ressorti à -2,9% en 2021 après -2,2% en 2020. Pour sa part, l'évolution des prix a été contenue sous la norme de la zone en dépit des pénuries notamment des produits de première

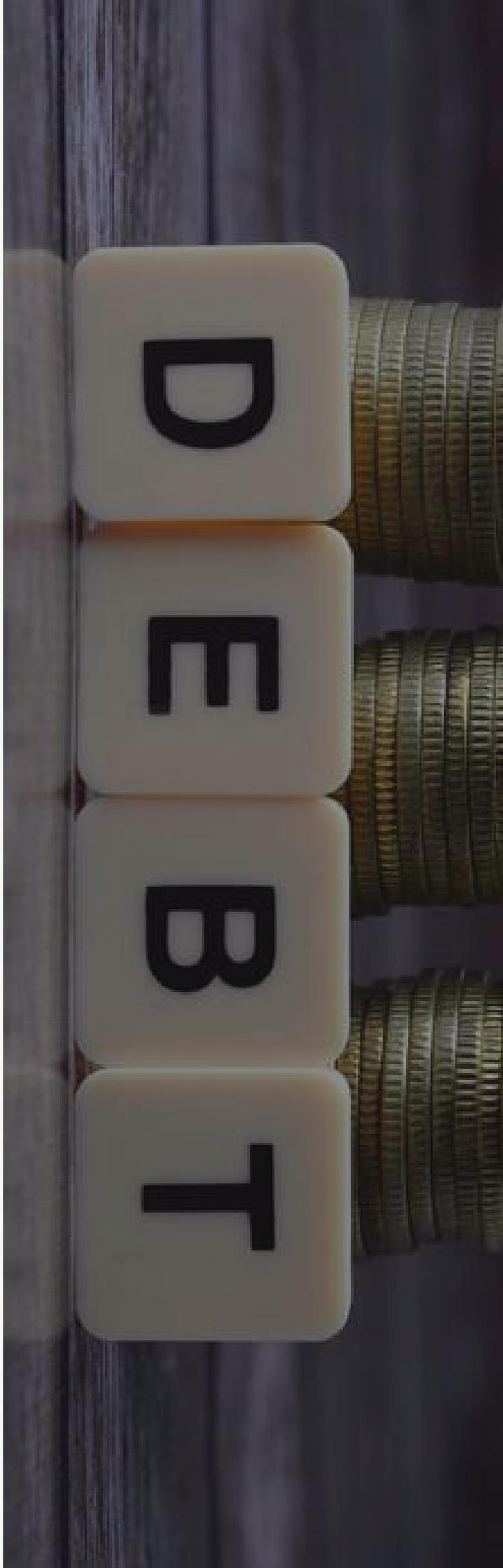
nécessité passant de 0,9% en 2020 à 0,1% en 2021. Sur la même période, le taux d'endettement est passé de 26,1% à 33,1%.

S'agissant des critères de second rang, la couverture de la masse monétaire par les actifs extérieurs nets a enregistré une baisse en 2021, s'affichant à 61,2% contre 65,9% une année auparavant. Cette baisse est expliquée en grande partie par le rétablissement du crédit intérieur en 2021. De même, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales a connu une baisse pour se situer à 63,7% en 2021 contre 68,1% en 2020. Le taux de pression fiscale est resté quasiment constant sur la période à 7,8%, très en deçà de la norme de la zone.

2.3.2. Autres zones

En ce qui concerne la participation aux autres programmes d'intégration régionale, c'est surtout le critère de convergence concernant le financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale qui reste très difficile à respecter. En effet, l'absence d'un marché de titres publics qui permettrait de diversifier la dette publique pousse l'Administration Centrale à recourir au mécanisme des avances statutaires de la BCC (20% de la moyenne des recettes ordinaires des trois dernières années). D'où le projet portant sur « l'introduction d'un marché de titres publics aux Comores » initié en avril 2021.

Il en va de même pour les critères relatifs à la pression fiscale et aux investissements publics intérieurs. En revanche, les critères relatifs au taux d'inflation et aux réserves de change en mois d'importation sont habituellement atteints.

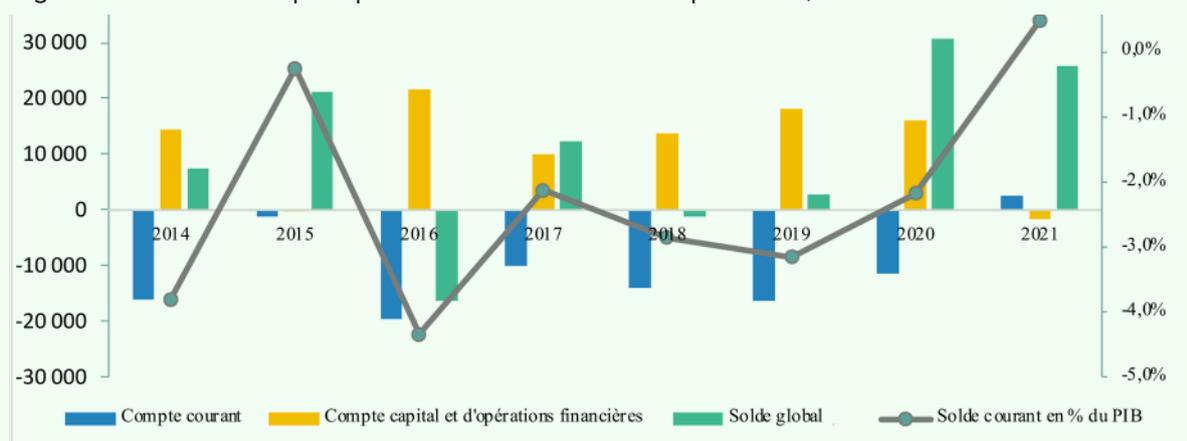


3. Balance des paiements

Dans le contexte de reprise de l'activité économique grâce aux campagnes de vaccination et à la réouverture des frontières, les opérations avec l'extérieur se sont soldées par un excédent du compte des transactions courantes et une détérioration du solde du compte de capital et des opérations financières. En effet, le solde de la balance des transactions courantes est ressorti excédentaire de 2,6 milliards FC en 2021 après un déficit de 9,5 milliards FC en 2020. Cette amélioration est portée par les transferts courants dont

les entrées nettes ont crû de 4,6% grâce à la hausse des envois de fonds des migrants au bénéfice des ménages. En outre, la hausse du solde du compte des revenus (+3,1%), la réduction des déficits de la balance commerciale et des services ont également concouru à la bonne tenue du compte courant de la balance des paiements sur la période sous revue. En revanche, le compte de capital et des opérations financières s'est soldé par un déficit de 2,8 milliards FC en 2021 contre un excédent de 8,8 milliards FC en 2020.

Figure 17 : Evolution des principaux soldes de la balance des paiements, en millions FC



Source : BCC

Tableau 6 : Evolution des indicateurs en millions FC (sauf indication)

| Rubriques | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Exportations (FOB) | 16 749 | 17 642 | 17 276 | 8 924 | 14 492 |
| Importations (FOB) | 91 742 | 102 995 | 105 683 | 103 035 | 107 789 |
| Echange commerciaux de biens | 108 490 | 120 637 | 122 959 | 111 959 | 122 280 |
| Exportations de services | 38 640 | 44 069 | 44 672 | 20 190 | 43 210 |
| Importations de services | 41 318 | 45 238 | 49 671 | 45 015 | 61 872 |
| Echange commerciaux de services | 79 958 | 89 308 | 94 343 | 65 205 | 105 082 |
| Taux de couverture (%) | 42 | 42 | 40 | 20 | 34 |
| Degré d'ouverture (% PIB) | 20 | 21 | 21 | 17 | 21 |

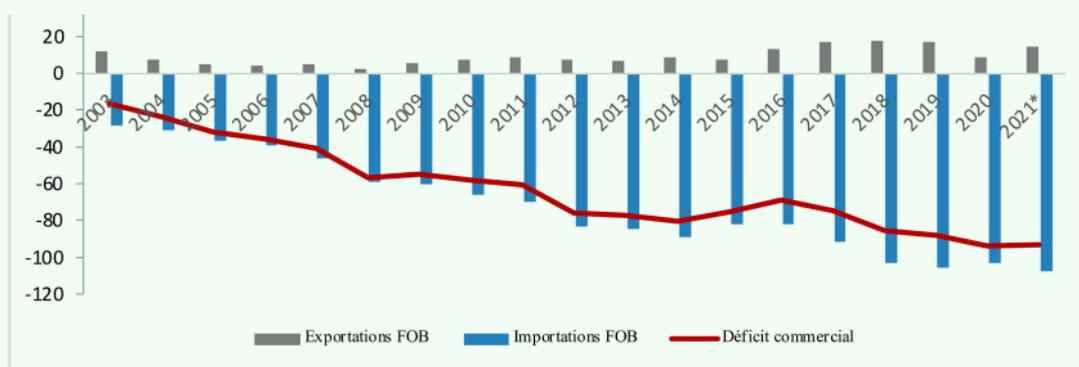
Source : BCC

1.1.1. Compte de biens

Au cours de l'année 2021, le déficit de la balance de biens s'est légèrement réduit pour s'établir à 92,6 milliards FC contre 93,5 milliards FC en 2020. Cette

évolution résulte d'une augmentation des exportations plus conséquente que celle des importations de biens.

Figure 19 : Evolution du compte de biens en milliards FC, sauf indication



Source : BCC

Les exportations de biens se sont établies à 14,5 milliards FC, augmentant ainsi de 62,4% par rapport à 2020. Cette évolution a été portée par une forte progression de la demande extérieure du girofle et de l'ylang-ylang au cours de l'année. En effet, les recettes de girofle sont passées de 3,9 milliards FC en 2020 à 5,7 milliards FC en 2021, soit une hausse de 47%. Pour sa part, l'ylang-ylang a enregistré une augmentation de 36,3% de recettes, en s'établissant à 2,6 milliards FC en

2021 contre 1,9 milliard FC en 2020. En revanche, les recettes de vanille se sont consolidées autour de 1,9 milliard FC sur la période en dépit d'une augmentation de la quantité expédiée qui est passée de 19 tonnes en 2020 à 38 tonnes en 2021. En outre, les autres produits exportés, dont la plupart sont des biens destinés à être recyclés, ont eux aussi augmenté en atteignant 4,2 milliards FC en 2021 après 1,2 milliard FC une année auparavant.

Figure 20 : Evolution des exportations de biens en millions FC



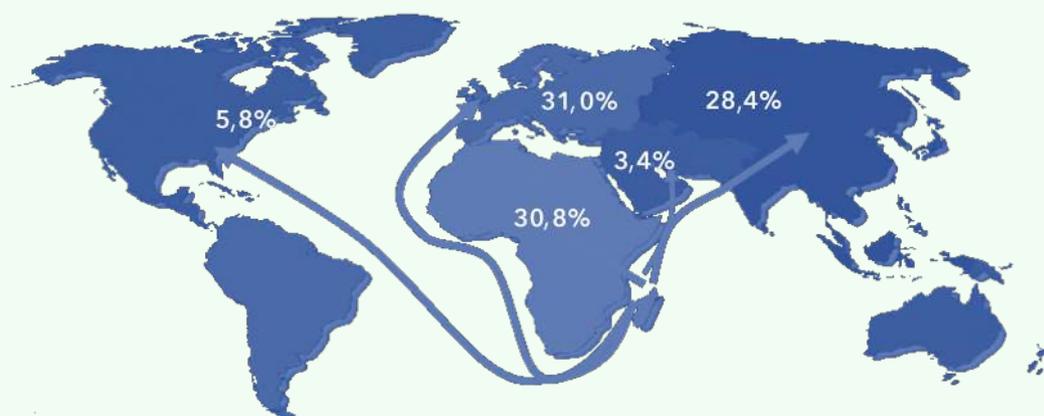
Source : BCC

Par zone géographique, le marché européen a occupé le premier rang dans la destination des produits comoriens au cours de l'année 2021 avec 31% de part dans le total des exportations. Ces produits, essentiellement constitués de girofle et de vanille, sont évalués à 4,5 milliards FC en 2021 contre 4,7 milliards FC en 2020, soit un léger repli dû à des évolutions contrastées des expéditions de produits de rente dans ce continent. Ensuite, les équipements usés expédiés en Afrique, notamment à Madagascar ou encore à Maurice en vue d'être recyclés ont été évalués à 4,5

milliards FC au terme de l'année 2021 contre 877 millions FC l'année d'avant, enregistrant ainsi une forte progression sur la période sous revue. Le continent africain est dans ce contexte devenu la deuxième destination des produits comoriens au cours de l'année 2021 en captant 30,8% des exportations du pays.

Avec 28,4% de part dans le total des exportations comoriennes, le marché asiatique est devenu la troisième destination de ces dernières en 2021 en achetant essentiellement du girofle expédié en Inde.

Figure 21 : Ventilation des exportations de biens par zone géographiques, en pourcentage du total



Source : BCC

Du côté des importations de biens, le niveau CAF s'est établi à 136,8 milliards FC en 2021 contre 120,8 milliards FC en 2020, en hausse de 13,2%. Cette évolution est attribuable à l'augmentation des importations des différents types de biens, excepté les biens alimentaires qui ont accusé un repli de 4,5% sur la période, ainsi qu'à la forte hausse du fret en lien avec la perturbation de la logistique de transport maritime au deuxième semestre de l'année.

En effet, les importations de produits énergétiques ont crû de 21,3% pour se situer à 37,1 milliards FC en 2021 après 30,6 milliards FC en 2020.

Cette progression est attribuable aux approvisionnements en produits pétroliers en hausse de 22,3%, atteignant 36,3 milliards FC en 2021 contre 29,7 milliards FC en 2020. Parmi ces produits : le pétrole lampant (+25,4%), l'essence (+ 22,9%) et le gazole (+20,6%).

Les biens d'équipement ont pour leur part affiché une hausse de 50,8% de la facture d'importation passant de 18,6 milliards FC en 2020 à 28 milliards FC une année après. Cette progression est observée notamment au niveau des acquisitions de machines et moyens de transport qui ont crû de 67,7% pour se situer à 18,8 milliards FC en

2021 contre 11,2 milliards FC une année avant et des biens meubles et électroménagers (+48,1%) grâce à la reprise de l'activité.

En ce qui concerne les importations de biens intermédiaires, une progression de 5,6% est enregistrée faisant passer la valeur importée de 23,9 milliards FC en 2020 à 25,3 milliards FC une année après. Cette évolution est tirée essentiellement par les achats de

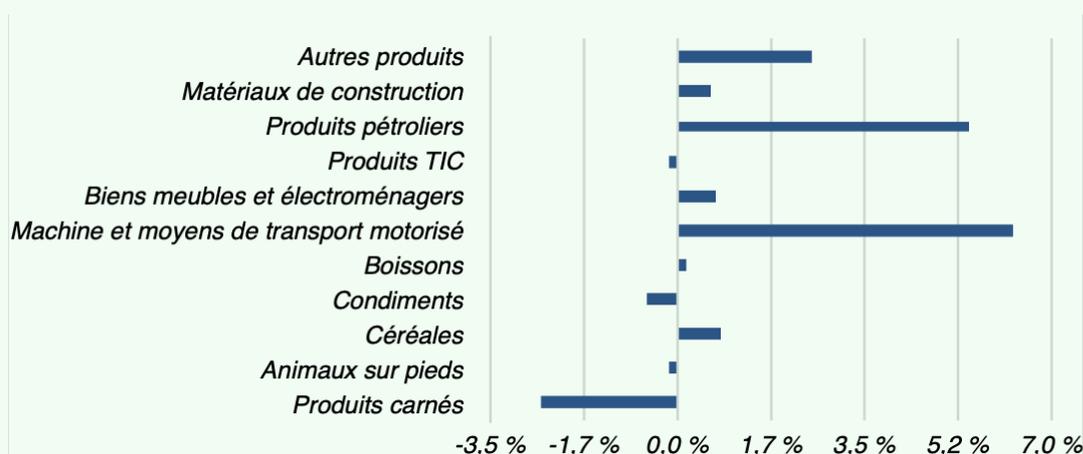
matériaux de construction qui ont atteint 21,7 milliards FC en 2021 après 21 milliards FC une année auparavant, soit une augmentation de 3,5%. Il s'agit des produits de quincailleries, des produits de carrelage et des planches étant donné que les importations de fers et tôles ont accusé un repli de 20% et celles de ciment se sont consolidées autour de 10 milliards FC.

Tableau 8 : Evolution des importations de biens, en millions FC

| Rubriques | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Variation |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|--------------|
| Produits carnés | 11 198 | 13 230 | 15 874 | 12 812 | -19,3% |
| Animaux sur pieds | 1 206 | 1 628 | 1 577 | 1 419 | -10,0% |
| Céréales | 14 007 | 12 894 | 16 057 | 17 034 | 6,1% |
| Condiments | 3 466 | 4 074 | 4 665 | 3 973 | -14,8% |
| Boissons | 2 696 | 2 970 | 2 519 | 2 716 | 7,8% |
| Autres produits alimentaires | 2 285 | 2 523 | 2 850 | 3 631 | 27,4% |
| Total produits alimentaires | 34 857 | 37 319 | 43 542 | 41 585 | -4,5% |
| Machine et moyens de transport motorisé | 25 402 | 14 248 | 11 217 | 18 816 | 67,7% |
| Biens meubles et électroménagers | 3 266 | 2 958 | 1 817 | 2 691 | 48,1% |
| Produits TIC | 1 672 | 6 960 | 2 725 | 2 550 | -6,4% |
| Autres biens d'équipement | 3 560 | 3 060 | 2 791 | 3 915 | 40,3% |
| Total biens d'équipement | 33 899 | 27 226 | 18 550 | 27 973 | 50,8% |
| Produits pétroliers | 24 689 | 29 129 | 29 679 | 36 306 | 22,3% |
| Autres produits énergétiques | 1 069 | 1 307 | 917 | 795 | -13,3% |
| Total Produits énergétiques | 25 758 | 30 436 | 30 596 | 37 101 | 21,3% |
| Matériaux de construction | 17 536 | 18 820 | 21 014 | 21 749 | 3,5% |
| Autres biens intermédiaires | 3 548 | 3 292 | 2 928 | 3 546 | 21,1% |
| Biens intermédiaires | 21 084 | 22 112 | 23 942 | 25 295 | 5,6% |
| Autres produits | 3 687 | 3 533 | 4 190 | 4 843 | 15,6% |
| Total importations de biens | 119 285 | 120 626 | 120 819 | 136 796 | 13,2% |

Sources : Douanes, BCC et SCH

Figure 22 : Contribution à l'augmentation des importations de biens



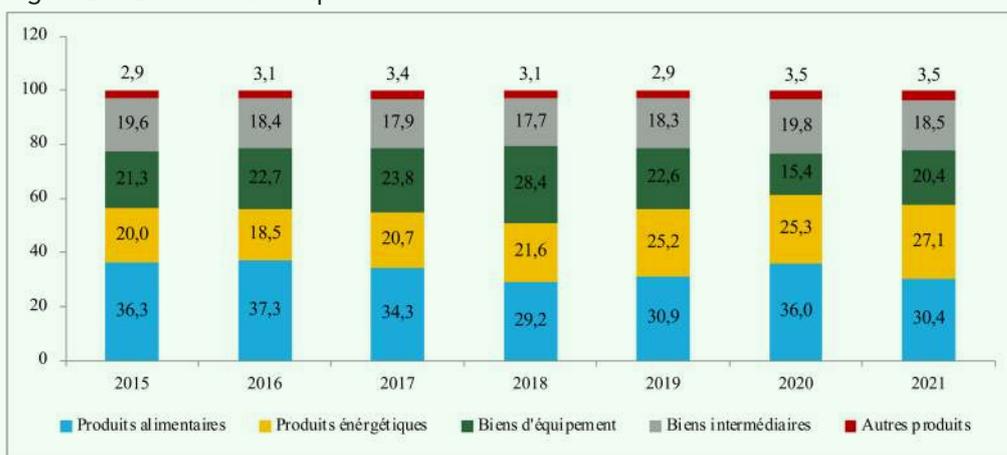
Source : BCC

En revanche, les importations de produits alimentaires ont baissé de 4,5% pour s'établir à 41,6 milliards FC en 2021 après 43,5 milliards FC une année avant, sous l'effet des produits carnés, des animaux sur pieds ainsi que des condiments. En effet, les importations de produits carnés ont subi un repli de 19,3% et sont évaluées à 12,8 milliards FC en 2021 contre 15,9 milliards FC en 2020 en liaison avec la contraction des achats de produits carnés à base de volaille (-17%) et de viande (-7%). Pour leur part, les animaux sur pieds ont été importés à hauteur de 1,4 milliard FC en 2021, en baisse de 10% par rapport à leur niveau de 2020. Dans le même temps,

les condiments ont accusé un repli de 14,8% sur la période faisant passer la valeur importée de 4,7 milliards FC en 2020 à 4 milliards FC une année après. Ce recul est essentiellement attribuable à la perturbation des chaînes d'approvisionnement et à la congestion dans les terminaux portuaires.

Par ailleurs, les importations de certains produits alimentaires ont connu une hausse atténuant cette contraction, notamment les céréales (+6,1%) et les boissons (+7,8%). S'agissant des céréales, seules les importations de riz ont augmenté (+12%) étant donné que celles de farine ont baissé de 15% entre 2020 et 2021.

Figure 23 : Evolution des importations en milliards FC



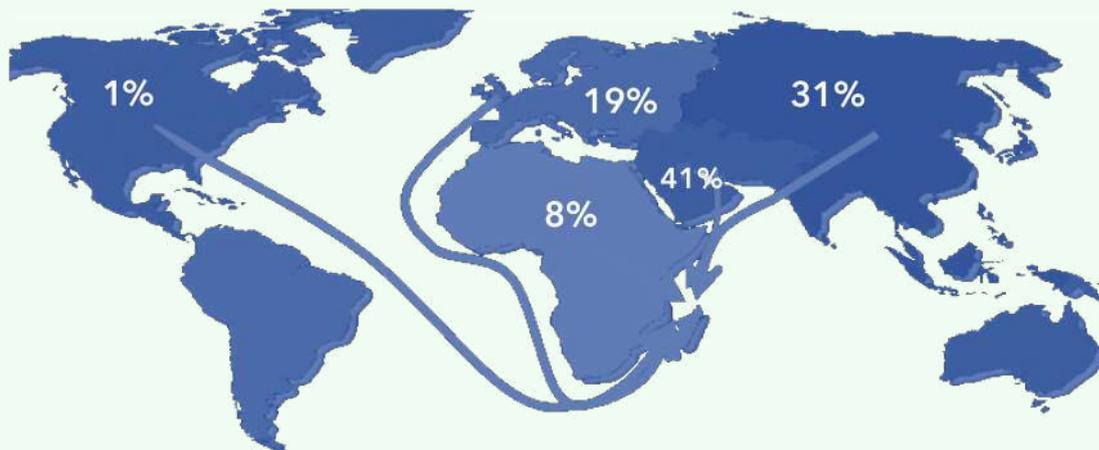
Source : BCC

En termes de répartition géographique, le Moyen-Orient grâce à ses approvisionnements en produits pétroliers, demeure le principal fournisseur des Comores en 2021. Près de 41% des importations comoriennes proviennent de ce marché, en particulier des Emirats Arabes Unis. Avec une part de 31% dans le total des importations, le marché asiatique arrive en deuxième position en fournissant au pays des produits alimentaires, de biens d'équipement et intermédiaires. Ces produits proviennent essentiellement de la Chine et de l'Inde qui détiennent respectivement 22,4% et 14,1% de

parts dans le marché asiatique. Pour sa part, le marché européen reste en troisième position avec 19% de part dans le total des importations composées principalement des biens d'équipement et dans une moindre mesure des biens alimentaires et des biens intermédiaires. La France reste le principal fournisseur du pays sur ce marché (53,9%).

En outre, dans la sous-région, le pays importe auprès du marché africain près de 8% de produits qui proviennent en grande partie des pays du COMESA, surtout Maurice et Madagascar.

Figure 24 : Ventilation des importations par zone géographiques, en pourcentage du total



Source : BCC

3.1.2. Compte des services

Fortement impacté par la crise sanitaire en 2020, le compte des services s'est légèrement amélioré en 2021 grâce à la reprise progressive des activités. Ainsi, la balance des services a dégagé un solde déficitaire de 18,7 milliards FC en 2021 contre 24,8 milliards FC en 2020, soit une réduction de près de 6 milliards FC. Cette amélioration est imputable à la progression des recettes de voyages toutefois atténuée par l'accentuation du déficit du compte des transports. En effet, le compte des voyages

s'est soldé avec un excédent de 11,7 milliards FC en 2021 contre un déficit de 5,7 milliards FC une année auparavant reflétant la progression des entrées nettes en termes de recettes touristiques.

En parallèle, le compte des transports, déficitaire de 26,4 milliards FC en 2021 contre 17,7 milliards FC en 2020 a été impacté par la forte hausse des coûts de transport notamment le fret au niveau mondial survenue à cause de la crise sanitaire.

Tableau 9 : Evolution des soldes des sous-rubriques du compte de services en millions FC, sauf indication

| Rubrique | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Transports | -18 151 | -19 818 | -20 950 | -17 650 | -26 353 |
| Dont fret | -12 472 | -13 969 | -14 078 | -14 203 | -24 134 |
| Voyages | 15 622 | 19 012 | 17 776 | -5 702 | 11 659 |
| Autres services | -124 | -363 | -1 825 | -1 473 | -3 967 |
| Solde des services | -2 653 | -1 169 | -4 999 | -24 825 | -18 662 |
| Solde des services (en % PIB) | -0,6 | -0,2 | -1,0 | -4,8 | -3,5 |

Source : BCC

La performance du compte des voyages provient essentiellement des dépenses effectuées par les visiteurs grâce à la réouverture des frontières qui a notamment permis à la diaspora de rentrer pendant les vacances pour les festivités de mariage. En effet, après la chute drastique enregistrée en 2020, le nombre d'arrivées aux frontières a

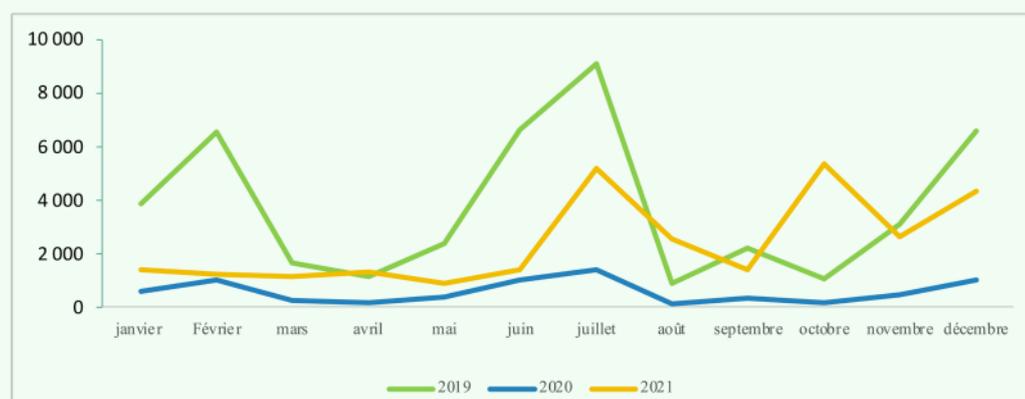
fortement crû en 2021 pour se situer à 28 000 après 6 959 une année auparavant. C'est le cas par exemple des visiteurs en provenance de l'Europe qui ont atteint 19 636 en 2021 après 4 832 en 2020, et pour la plupart pour des motifs de visites familiales. Ces derniers sont évalués à 16 260 en 2021 contre 4 530 en 2020.

Figure 25 : Evolution des postes du compte de voyages en milliards FC, sauf indication



Source : BCC

Figure 26 : Nombre d'arrivées aux frontières par mois



Source : BCC

Figure 27 : Nombre d'arrivées aux frontières, par provenance et par motif

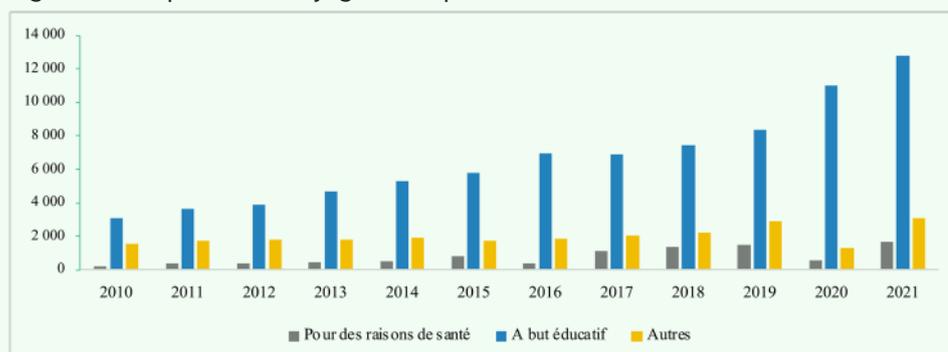


Sources : Direction du Tourisme et BCC

Par ailleurs, les dépenses de voyages se sont situées à 17,9 milliards FC en 2021 après 13,4 milliards FC en 2020, soit un accroissement de 33,8%. Cette progression est imputable aux dépenses à titre personnel dont la

valeur est passée de 12,9 milliards FC en 2020 à 17,5 milliards FC un an plus tard. Les dépenses à titre professionnel ont accusé un repli de 16,2% pour s'établir à 364,6 millions FC en 2021.

Figure 28 : Dépenses de voyage à titre personnel en millions FC



Source : BCC, DEEMS

En ce qui concerne le compte des transports, son déficit s'est fortement creusé en 2021 pour s'établir à 26,4 milliards FC contre 17,7 milliards FC en 2020.

Pour ce qui est des recettes, elles se sont établies à 1,6 milliard FC en 2021 contre 1,5 milliard FC une année avant, enregistrant ainsi une augmentation de 6,6% due à la hausse des entrées des non-résidents émanant entre autres de la réouverture des frontières.

S'agissant des dépenses de transports, elles sont passées de 19,2 milliards FC

à 28 milliards FC d'une année à l'autre, soit une augmentation de 45,9%. Cette évolution provient essentiellement de la hausse du coût du fret qui a subi un accroissement de 70%, en passant de 14,2 milliards FC en 2020 à 24,1 milliards FC une année après. Les achats de titre de transports aux compagnies étrangères effectués par les résidents en vue de leur voyage à l'étranger ont baissé de 22,6%, ce qui a légèrement atténué la hausse des dépenses de transports sur la période sous revue.

Pour ce qui est du compte des autres services, son déficit s'est encore accentué passant de 1,5 milliard FC en 2020 à près de 4 milliards FC en 2021. Cette progression émane d'une

augmentation du rythme de croissance des dépenses plus conséquent que celui des recettes, soit respectivement 28,3% et 9,4%.

3.1.3. Balance des revenus

En 2021, l'excédent du compte des revenus a crû de 3,1% pour atteindre 2,6 milliards FC. Du côté des recettes, les entrées au titre des revenus du travail se sont établies à 1,7 milliard FC en 2021, en hausse de 5% par rapport à 2020. S'agissant des revenus des investissements, l'augmentation simultanée des recettes et des dépenses ont affiché un solde de 927 millions FC en 2021 contre 929 millions FC un an avant, soit un léger repli de 0,2%. Cette situation est à mettre en liaison avec les évolutions contrastées

enregistrées au niveau des sous composantes de ce poste.

En effet, le déficit des revenus des investissements directs s'est accentué passant de 0,9 milliard FC en 2020 à 1 milliard FC une année après tandis que l'excédent des revenus des investissements de portefeuille a crû de 10,1% sur la période. Pour leur part, les revenus des autres investissements ont augmenté de 5,8% sur la période sous revue.

Tableau 10 : Evolution des soldes des sous-rubriques du compte des revenus en millions FC

| Rubrique | 2 018 | 2 019 | 2 020 | 2 021 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Rémunération des salariés | 1 613 | 1 634 | 1 616 | 1 697 |
| Revenus des investissements | 1 003 | 846 | 929 | 927 |
| Investissements directs | -635 | -995 | -914 | -1 031 |
| Investissements de portefeuille | 143 | 158 | 174 | 191 |
| Autres investissements | 1 495 | 1 684 | 1 670 | 1 767 |
| Solde des revenus | 2 616 | 2 481 | 2 545 | 2 624 |

Source : BCC, DEEMS

3.1.4. Balance des transferts

Le compte des transferts s'est soldé avec un excédent de 111,2 milliards FC en 2021 contre 106,3 milliards FC en 2020, soit un accroissement de 4,7% attribuable à la progression des entrées de fonds au titre des transferts au secteur privé. En effet, les transferts reçus se sont établis à 139,5 milliards FC en 2021, en hausse de 16%. Cette

hausse est attribuable aux transferts privés qui ont augmenté de 26,9% (129,6 milliards FC en 2021 contre 102,2 milliards FC en 2020) tandis que ceux en faveur du gouvernement ont baissé de 45,2% sur la période sous revue (9,9 milliards FC en 2021 après 14 milliards FC en 2020).

3.2. Comptes de capital et des opérations financières

Le compte de capital et des opérations financières s'est dégradé affichant un déficit de 2,8 milliards FC en 2021 après un excédent de 8,8 milliards FC en 2020. Cette évolution est la conséquence du repli de l'excédent du compte de capital mais aussi de l'accentuation du déficit du compte financier sur la période. En effet, le compte de capital a accusé un repli de son excédent en passant de 15 milliards FC en 2020 à 12,5 milliards FC une année après suite au repli des transferts en capital dont le pays a bénéficié des partenaires au développement ainsi qu'à la baisse

des flux de remises de dette publique en 2021 par rapport à 2020. Le solde des investissements directs étrangers est resté quasi-stable entre 2020 et 2021 affichant des entrées nettes de 1,7 milliard FC en lien avec les conséquences de la crise sanitaire.

En termes de capitaux monétaires, la position extérieure nette des AID a enregistré un déficit de 2,2 milliards FC en 2021 après 1 milliard en 2020. Cette situation est imputable aux avoirs des AID qui ont baissé davantage sur la période, mais aussi aux engagements qui ont crû entre 2020 et 2021.

Tableau 11 : Variation des avoirs des AID, en millions FC

| Libellés | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------|--------|--------|-------|--------|--------|
| Avoirs | -6 523 | 511 | 2 601 | -679 | -1 837 |
| Engagements | -1 126 | -2 903 | -134 | 356 | 360 |
| Position extérieure des A.I.D | -5 397 | 3 414 | 2 735 | -1 035 | -2 197 |

Source : BCC

Au niveau de la Banque Centrale, les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 14,6 milliards FC en 2021, en raison d'une part du repli des avoirs de réserves, mais aussi de la forte progression des engagements en

2021. La progression moins importante des avoirs de réserves est tirée du repli des devises étrangères (+24,8 milliards FC en 2021 après +30,1 milliards FC en 2020).

Tableau 12 : Variation des avoirs extérieurs nets de la BCC, en millions FC

| Rubrique | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|--------|--------|--------|--------|
| Avoirs de réserve | -1 244 | 2 811 | 29 539 | 25 203 |
| Or monétaire | -19 | 68 | 52 | 19 |
| Droits de tirages spéciaux | -628 | 2 258 | -553 | 278 |
| Position de réserve au FMI | 67 | 67 | -50 | 128 |
| Devises étrangères | -645 | 445 | 30 125 | 24 772 |
| Autres créances | -19 | -26 | -35 | 7 |
| Engagements | -1 084 | 3 860 | 3 368 | 10 577 |
| Crédits et prêts du FMI | -1 214 | 3 809 | 3 580 | -125 |
| Droits de tirages spéciaux | 114 | 68 | -239 | 10 631 |
| Numéraires et Dépôts | 15 | -16 | 27 | 71 |
| Avoirs Extérieurs Nets de la BCC | -160 | -1 049 | 26 171 | 14 627 |

Source : BCC





PARTIE II

**MONNAIE ET
FINANCEMENT
DE L'ÉCONOMIE**

I. EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

En 2021, l'agrégat monétaire au sens large a enregistré une forte progression de 20,1%, s'établissant à 196,3 milliards FC à fin décembre contre 163,5 milliards FC à fin décembre 2020. Cette dynamique est dans un premier temps, portée par la contrepartie extérieure (+11,5%) avant d'être renforcée par la suite par le crédit intérieur (+22,1%).

C'est dans ce contexte que le taux de couverture de la masse monétaire par les actifs extérieurs nets s'est légèrement contracté passant de 65,9% à fin décembre 2020 à 61,2% à fin décembre 2021. Ces avoirs garantissent 10,4 mois d'importations de biens et services, dépassant largement les normes communautaires.

1. Contreparties de la masse monétaire

La forte croissance de la masse monétaire en variation annuelle est imputable au début de l'année à la hausse des avoirs extérieurs nets, sous l'effet de l'afflux d'aides étrangères et du soutien financier de la diaspora comorienne pendant la deuxième vague de la crise sanitaire du coronavirus. Elle est ensuite portée beaucoup plus par le crédit intérieur traduisant par là même une reprise de

l'activité économique grâce notamment aux campagnes de vaccination menées sur l'ensemble du territoire. En effet, les avoirs extérieurs nets ont contribué à hauteur de 7,6% à la croissance de la masse monétaire, tandis que le crédit intérieur a apporté une contribution de 12,2%, contrairement à 2020 où sa contribution à la croissance monétaire a été négative (-5,9%).

1.1. Actifs extérieurs nets

En lien avec la situation sanitaire, la dynamique des avoirs extérieurs nets, déjà observée à partir du mois d'avril 2020, expliquée tant par la solidarité que le fort attachement de la diaspora comorienne envers le pays, s'est poursuivie en 2021 surtout au premier trimestre, marqué par la recrudescence de la pandémie du coronavirus. Dans ce contexte, les actifs extérieurs nets ont augmenté de 11,5%, s'élevant à 120,2 milliards FC à fin décembre 2021 contre 107,8 milliards FC à fin décembre 2020.

Cette progression est perceptible dans le bilan de la Banque Centrale qui affiche un niveau d'avoirs extérieurs nets de 115,8 milliards FC en 2021 contre 101,2 milliards FC en 2020. A

l'inverse, les avoirs extérieurs nets des établissements de crédit ont baissé, passant de 6,6 milliards FC en 2020 à 4,4 milliards FC un an plus tard.

En effet, l'accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale résulte de la progression de ses actifs extérieurs bruts à un niveau compensant nettement la hausse de ses engagements extérieurs. Plus concrètement, les avoirs extérieurs bruts de la Banque sont passés de 118,1 milliards FC en 2020 à 143,3 milliards FC en 2021, soit une hausse de 21,3%. Ses engagements extérieurs ont également augmenté de 10,6 milliards FC, soit une hausse de 62,8% en raison notamment de l'octroi de nouvelles allocations de DTS par le FMI.

Du côté des autres institutions de dépôts, la baisse des avoirs extérieurs nets provient de la contraction de 18,1% de leurs actifs extérieurs bruts conjuguée à l'accroissement de 10,2% de leurs engagements extérieurs. En effet, les actifs extérieurs bruts ont évolué de 10,2 milliards FC à fin décembre 2020 à 8,3 milliards FC à fin décembre 2021 pendant que les

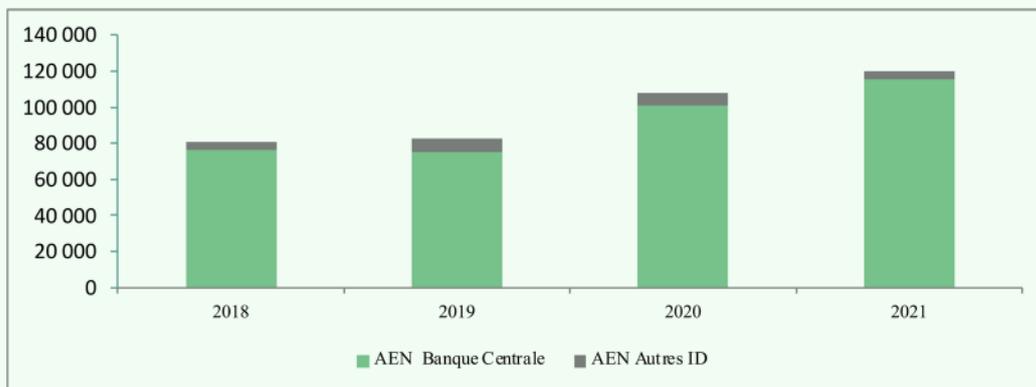
engagements extérieurs sont établis à 3,9 milliards FC à fin décembre 2021 contre 3,5 milliards FC un an auparavant. La baisse des avoirs extérieurs constatée au niveau des autres institutions de dépôts est en très grande partie expliquée par les mouvements de rapatriement de leurs devises étrangères vers la BCC.

Tableau 13 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC

| | déc-18 | déc-19 | déc-20 | déc-21 | Var 21-20 (%) |
|----------------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|---------------|
| AEN Banque Centrale | 76 038,1 | 74 988,6 | 101 149,6 | 115 786,1 | 14,5 |
| Actifs extérieurs | 85 756,1 | 88 567,2 | 118 105,7 | 143 308,9 | 21,3 |
| Engagements extérieurs | 9 718,0 | 13 578,5 | 16 956,1 | 27 522,8 | 62,3 |
| AEN Autres ID | 4 931,7 | 7 667,1 | 6 632,3 | 4 435,6 | - 33,1 |
| Actifs extérieurs | 8 233,7 | 10 835,0 | 10 155,7 | 8 318,7 | - 18,1 |
| Engagements extérieurs | 3 302,1 | 3 167,9 | 3 523,5 | 3 883,2 | 10,2 |
| TOTAL des AEN | 80 969,8 | 82 655,8 | 107 781,8 | 120 221,7 | 11,5 |

Source : BCC

Figure 29 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC



Source : BCC

1.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est amélioré de 22,1% pour s'établir à 110,5 milliards FC à fin décembre 2021 contre 90,5 milliards FC à fin décembre 2020. Cette amélioration s'est reproduite à la fois au niveau des créances nettes à l'administration centrale qu'au niveau des crédits à l'économie. Le

rétablissement du crédit provient entre autres de la reprise de l'activité économique et de la décision de la Banque Centrale d'abaisser le taux des réserves obligatoires de 15 à 10% depuis avril 2020.

En effet, parmi les mesures économiques prises pour faire face à

la pandémie du coronavirus et soutenir l'activité économique, la Banque Centrale des Comores a décidé depuis avril 2020 d'abaisser le taux des réserves obligatoires de 15 à 10%. Pourtant

cet assouplissement de la politique monétaire n'a pu infléchir l'évolution du crédit intérieur qui a terminé l'année en baisse.

1.2.1. Créances nettes à l'Etat

A fin décembre 2021, les créances nettes sur l'administration centrale se sont élevées à 17 milliards FC contre 12,4 milliards FC l'année précédente, représentant une hausse de 37,1%. Cette évolution due à l'augmentation des créances brutes accordées à l'Etat (+30,2%), signifie un accroissement de

sa dette intérieure bancaire, expliqué surtout par la mise à disposition effectuée par la Banque Centrale au Trésor Public de nouvelles allocations de DTS du FMI. Toutefois, la hausse des dépôts de l'Etat a atténué l'impact de l'augmentation de l'encours de ses crédits sur la masse monétaire.

Tableau 14 : Evolution des créances nettes à l'Etat du système bancaire en millions FC

| Rubriques | déc-18 | déc-19 | déc-20 | déc-21 | Var 21-20 (%) |
|--------------------------|--------|--------|--------|--------|---------------|
| Créances nettes par BCC | 10 354 | 15 002 | 10 520 | 17025 | 61,8 |
| Crédits dont | 15 168 | 21 657 | 26 858 | 37584 | 39,9 |
| BCC | 6 932 | 9 493 | 9 906 | 10 235 | 3,3 |
| FMI | 8 236 | 12 164 | 16 952 | 27 348 | 61,3 |
| Dépôts | 4 814 | 6 655 | 16 338 | 20559 | 25,8 |
| Créances nettes par AID | - 819 | 2 065 | 1 905 | 13 | - 99,3 |
| Crédits | 1 458 | 4 001 | 4 941 | 3810 | - 22,9 |
| Dépôts | 2 276 | 1 936 | 3 036 | 3797 | 25,1 |
| Créances nettes à l'Etat | 9 535 | 17 068 | 12 425 | 17038 | 37,1 |

Source : BCC

1.2.2. Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont établis à 93,4 milliards FC à fin décembre 2021 après 78,1 milliards FC à fin décembre 2020, équivalant à une hausse de 19,7%. Cette progression s'est produite à la fois au niveau des crédits octroyés au secteur public qui s'élèvent à 6,7 milliards FC à fin décembre 2021 contre 1,5 milliard FC l'année précédente, et au niveau de ceux accordés au secteur privé lesquels s'établissent à 86,7 milliards FC contre

76,6 milliards FC, soit une hausse de 13,3%.

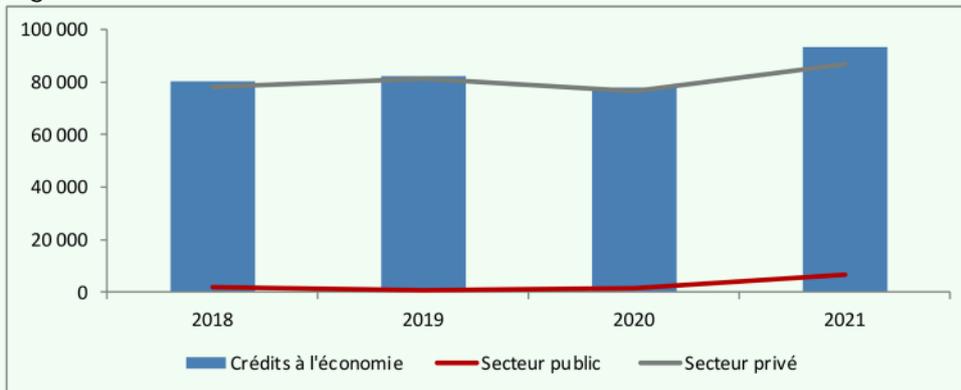
Comme cela a été évoqué plus haut l'amélioration du crédit va de pair avec la relance de l'économie rendue possible par la poursuite tout au long de l'année 2021, des mesures destinées à lutter contre la crise sanitaire notamment les campagnes de vaccination menées sur l'ensemble du territoire.

Tableau 15 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC

| Rubriques | déc-18 | déc-19 | déc-20 | déc-21 | Var 21-20 (%) |
|----------------------|--------|--------|--------|--------|---------------|
| Crédits à l'économie | 80 172 | 82 145 | 78 084 | 93 444 | 19,7 |
| Secteur public | 2 050 | 813 | 1 526 | 6 716 | 340,1 |
| Secteur privé | 78 123 | 81 332 | 76 558 | 86 728 | 13,3 |

Source : BCC

Figure 30 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC



Source : BCC

2. Composantes de la masse monétaire

2.1. Moyens de paiement

L'agrégat « **M1- Moyens de paiements** » représentant les disponibilités monétaires, affiche une hausse de 22,4% passant de 110,9 milliards FC à fin décembre 2020 à 135,7 milliards FC à fin décembre 2021, en rapport avec l'évolution de la circulation fiduciaire et les dépôts transférables. En effet, dans la mesure où le taux de préférence pour le cash est élevé, une très grande partie des transactions s'effectue avec de

l'argent liquide. De ce fait, la circulation fiduciaire s'est établie à 48,1 milliards FC à fin décembre 2021 contre 41,6 milliards FC une année auparavant représentant une hausse de 15,7%. De même, les dépôts transférables se sont élevés à 87,5 milliards FC à fin décembre 2021 contre 69,3 milliards FC l'année précédente, équivalant à une hausse de 26,4%.

Tableau 15 : Evolutions des disponibilités monétaires en millions FC

| Rubriques | déc-18 | déc-19 | déc-20 | déc-21 | Var 21-20 (%) |
|---------------------------------|--------|--------|---------|---------|---------------|
| M1/ Moyens de paiements | 92 781 | 98 099 | 110 869 | 135 663 | 22,4 |
| Circulation fiduciaire hors AID | 35 904 | 38 764 | 41 592 | 48 120 | 15,7 |
| Dépôts transférables | 56 877 | 59 335 | 69 277 | 87 544 | 26,4 |
| Banque Centrale | 2 565 | 154 | 1 186 | 1 187 | 0,1 |
| AID | 54 311 | 59 181 | 68 091 | 86 356 | 26,8 |

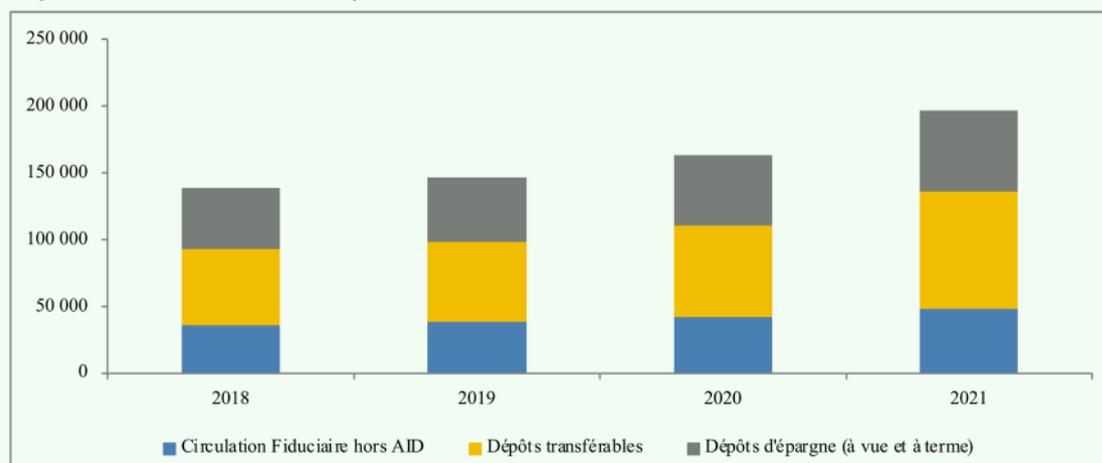
Source : BCC

2.2. Epargne liquide

Pour sa part, l'agrégat « M2-M1, Autres dépôts », renfermant les dépôts d'épargne à vue et à terme, a enregistré une progression de 15,2%, passant de 52,7 milliards FC à fin décembre 2020 à

60,7 milliards FC à la fin de l'année sous revue. Sa part dans l'agrégat monétaire au sens large s'est contractée s'établissant à 30,9% à fin 2021 contre 32,2% à fin 2020.

Figure 31 : Evolutions des composantes de la masse monétaire en millions FC



Source : BCC

II. CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Dans sa structure, dépourvu de marchés de titres, le système financier comorien est constitué de la Banque Centrale, des banques et des institutions de microfinance qui assurent seules le financement de l'économie nationale. L'absence de collatéral fiable et la fragmentation ainsi que la surliquidité structurelle du secteur bancaire désamorcent tout intérêt à des échanges entre les institutions financières de la place, et rendent le marché monétaire inactif.

1. Cadre institutionnel

Depuis sa création le 1^{er} juillet 1981, en succession à l'Institut d'Emission, la Banque Centrale des Comores (BCC) assume la conduite de la politique monétaire conformément à l'accord de coopération monétaire entre les

Comores et la France et aux statuts de la BCC. D'autres textes réglementaires sont venus renforcer ce cadre juridique pour faciliter la mise en œuvre de la politique monétaire.

2. Objectifs de la politique monétaire

L'objectif final assigné à la politique monétaire est la stabilité de la monnaie. D'une part, l'assujettissement des Comores aux critères de convergence multilatérale dans le cadre de la coopération régionale en Afrique assigne, de facto, à l'autorité monétaire un objectif de stabilité interne visant à préserver le pouvoir d'achat domestique du franc comorien.

La Banque Centrale des Comores est tenue d'observer les indicateurs de convergence macroéconomique définis au niveau des différentes Communautés Économiques Régionales (CER), parmi lesquels un taux d'inflation inférieur à 7% dans la zone ABCA, à 3% dans la zone CMAF et 5% au sein du COMESA et la SADC.

D'autre part, la stabilité externe de la monnaie est assurée par l'ancrage nominal du change suivant la parité de 1 EUR = 491,96775 KMF assorti d'un objectif de couverture externe de la monnaie². Cette orientation externe de la politique monétaire fait du taux de change son objectif intermédiaire. De ce fait, les réserves de change constituent une variable de stabilité macroéconomique d'intérêt pour l'autorité monétaire nationale qui suit

alors étroitement leur dynamique. Ainsi, la Banque Centrale des Comores est tenue de défendre en toute circonstance la parité officielle du franc comorien par le maintien d'un niveau suffisant de réserves de change, c'est-à-dire compatible avec cette cible de change nominal.

Les Comores bénéficient d'une liberté de transfert des capitaux avec les pays des Coopérations Monétaires Afrique-France (CMAF). Le franc comorien jouit également d'une garantie de convertibilité vis-à-vis de l'euro. La mise en œuvre de ladite garantie se fait à travers le compte d'opérations. Ce compte est lui-même assorti d'un dispositif de sauvegarde dont une des mesures principales est la règle de couverture extérieure de la monnaie sus-évoquée³. Grâce à ces règles sous-jacentes, ce double ancrage permet à la BCC d'asseoir une discipline monétaire et de maintenir durablement un taux d'inflation faible.

Par ailleurs, la BCC apporte son soutien à la croissance économique sans pour autant que son action à cet égard ne favorise l'inflation ni ne compromette la règle d'ancrage externe du franc comorien.

² L'article 55 des statuts de la Banque Centrale des Comores assigne à cette dernière l'obligation de maintenir en permanence une couverture en devises de ses engagements à vue dans une proportion minimale de 20%.

³ Le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs nets et ceux des engagements à court terme doit être systématiquement supérieur ou égal à 20%.

3. Instruments de politique monétaire

La Banque Centrale des Comores dispose des instruments de politique monétaire suivants : le coefficient des réserves obligatoires, les taux d'intérêt, les facilités de prêt marginal et les facilités de change.

Les taux d'intérêt de la BCC sont :

- Le taux d'escompte ;
- Le taux des avances à l'Etat ;
- Les taux de rémunération des dépôts des établissements de crédit ;
- Le taux de pénalité des établissements de crédit en cas d'insuffisance des réserves obligatoires.

Cependant, dans les faits, seuls les instruments de facilités de change et de coefficient de réserves obligatoires sont opérationnels.

Dans ce contexte d'arrimage du franc comorien à l'euro, le taux de change cible de la monnaie locale est maintenu grâce à des facilités de vente et d'achat d'euro contre franc comorien avec les institutions financières de la place.

Quant au coefficient de réserves obligatoires, sa modulation ne suffit guère à elle seule à gérer la liquidité bancaire. En effet, la surliquidité structurelle du secteur bancaire ainsi que sa fragmentation ne favorisent pas l'éclosion d'une culture de gestion dynamique de la liquidité ni l'émergence d'un taux de référence au sein du marché interbancaire local.

En attendant donc que cette situation évolue et qu'une politique domestique de taux d'intérêt émerge, la BCC indexe ses taux directeurs sur le taux du marché interbancaire de la Zone euro, l'€STR.

Ainsi, le taux des opérations de la BCC est défini comme variant en fonction de l'€STR auquel est retiré ou ajouté une marge fixe.



4. Perspectives d'évolution du cadre opérationnel

En réponse aux insuffisances qui caractérisent le dispositif actuel de politique monétaire, la Banque Centrale des Comores a engagé un processus de réforme visant à instaurer de nouveaux instruments financiers qui permettront de mener une gestion active de la liquidité, à travers des opérations d'absorption et/ou d'injection, et de catalyser les échanges entre les institutions financières de la place. L'aboutissement de ce processus devrait en retour servir à la BCC de canal pour la régulation efficace de la liquidité.

Pour cela, l'Autorité Monétaire comorienne a initié depuis août 2021 la conduite d'analyses sur l'évolution des facteurs autonomes de la liquidité

bancaire. Ces analyses ont vocation à aider à la prise de décisions de gestion de la liquidité et à leur mise en œuvre à travers des opérations de marché ou de facilités permanentes avec les établissements de la place, lesquelles sont envisagées à l'horizon du second semestre 2022.

Ainsi, dans la perspective d'un marché monétaire actif, la BCC vise à influencer le taux d'intérêt du marché interbancaire, lequel constituerait la cible opérationnelle.

Sur le même plan opérationnel, elle veille à contenir le taux de change autour de la parité officielle du franc comorien et à maintenir un niveau de réserves de change suffisant pour soutenir celle-ci.

5. Evolution des instruments de politique monétaire

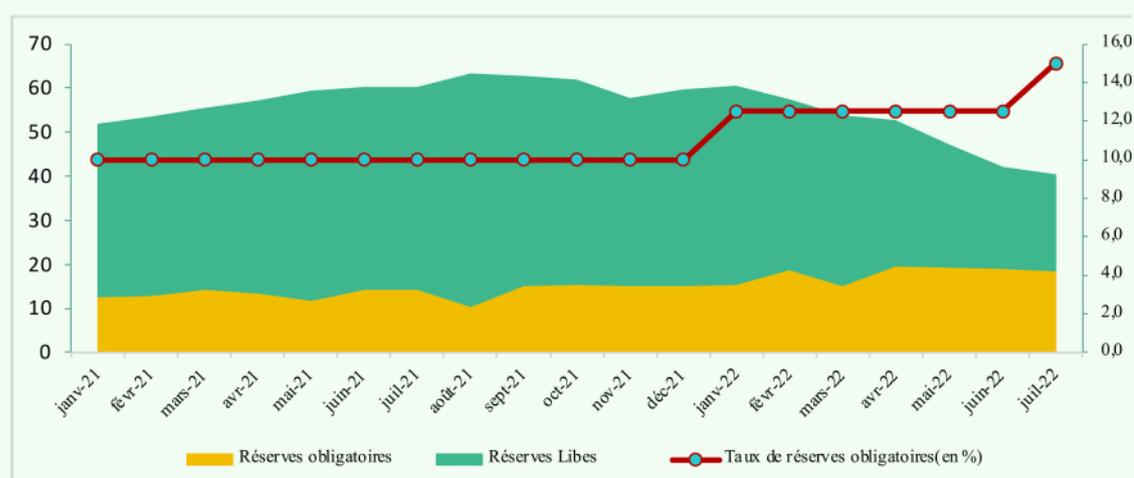
5.1. Réserves des établissements de crédit

La liquidité bancaire a bénéficié des effets des mesures d'assouplissement de la politique monétaire opérée en mars 2020 à titre dérogatoire face aux répercussions de la crise pandémique qui venait alors de gagner les Comores. En effet, le taux de réserves obligatoires étant maintenu à 10% en 2021, les réserves des établissements de crédit se sont davantage consolidées au cours de l'année : elles ont progressé de 14,4 milliards FC (+49,6%), passant de 28,9

milliards FC en janvier à 43,6 milliards FC en décembre. Tandis que les réserves obligatoires ont, de fait, accusé une baisse de 1,7 milliard FC (-10,3%), les réserves libres ont augmenté de 16,2 milliards FC (+131,1%), passant de 12,3 milliards FC en janvier à 28,5 milliards FC en décembre 2021.

Parallèlement, le crédit est reparti à la hausse tel que souhaité lors de la prise de la mesure d'abaissement du coefficient de réserves obligatoires.

Figure 32 : Liquidité bancaire, en milliards FC



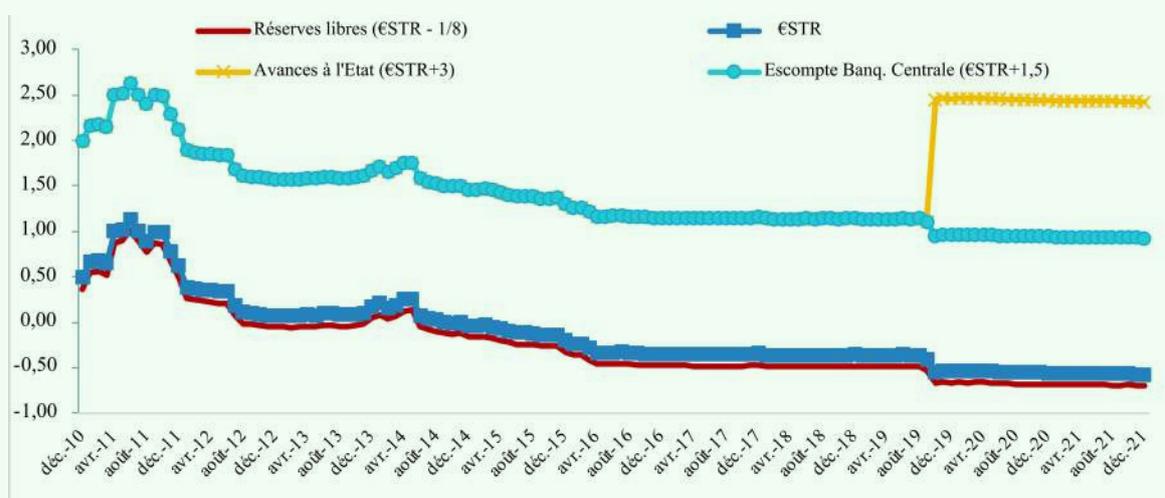
Source : BCC

5.2. Taux d'intérêt

L'année 2021 n'a enregistré aucune modification de taux d'intérêt de la Banque. Dans la mesure où il n'y a pas encore de politique domestique de taux d'intérêt, l'évolution des taux de la BCC observée au cours de l'année reflète uniquement celle du taux du marché interbancaire de la Zone euro auquel ces derniers restent indexés. En 2021, cette évolution a encore été très stable de part et d'autre comme le

montre le graphique ci-dessous. L'€STR resté en dessous de zéro, en moyenne autour de -0,568 point, explique le taux de rémunération négatif des réserves des établissements de crédit de la place. Cependant, pour ne pas pénaliser ces derniers de cette conjoncture extérieure, les réserves des institutions financières sont rémunérées au taux de zéro pour cent.

Figure 33 : Evolution conjointe de l'€STR et des taux d'intérêt de la BCC*



Source : BCC, *EONIA avant octobre 2019

6. Evolution du ratio Avoirs extérieurs/Engagements à vue

En 2021 comme l'année précédente, le taux de couverture extérieure de la monnaie est très satisfaisant, avec un niveau largement au-dessus de la norme statutaire (20%). En effet, il est resté en moyenne autour de 95%, passant de 90% en janvier à 93% en décembre 2021 et atteignant au passage un niveau maximum de 101% en novembre.

Cette large couverture extérieure du franc comorien a été maintenue à une proportion aussi élevée tout au long de l'année sous revue grâce à une dynamique haussière des avoirs extérieurs de la BCC (+21,2%), nettement plus importante que l'évolution tout aussi positive des engagements à vue (+8,5%), y compris

les billets et pièces en circulation. De janvier à décembre 2021, les avoirs extérieurs ont progressé de 114,2 milliards FC à 138,4 milliards FC tandis que les engagements à vue sont passés de 116,1 milliards FC à 126 milliards FC. Hors circulation fiduciaire, le taux de couverture extérieure du franc comorien a oscillé autour de 159%, dépassant encore de très loin la norme statutaire. Il a évolué de 145% à 151% entre janvier et décembre 2021 avec un niveau maximum de 176% atteint en novembre. Cette large maîtrise du taux de couverture extérieure de la monnaie nationale dans sa norme statutaire met la parité du franc comorien à l'abri de toute spéculation.

Figure 34 : Taux de couverture extérieure du franc comorien



Source : BCC

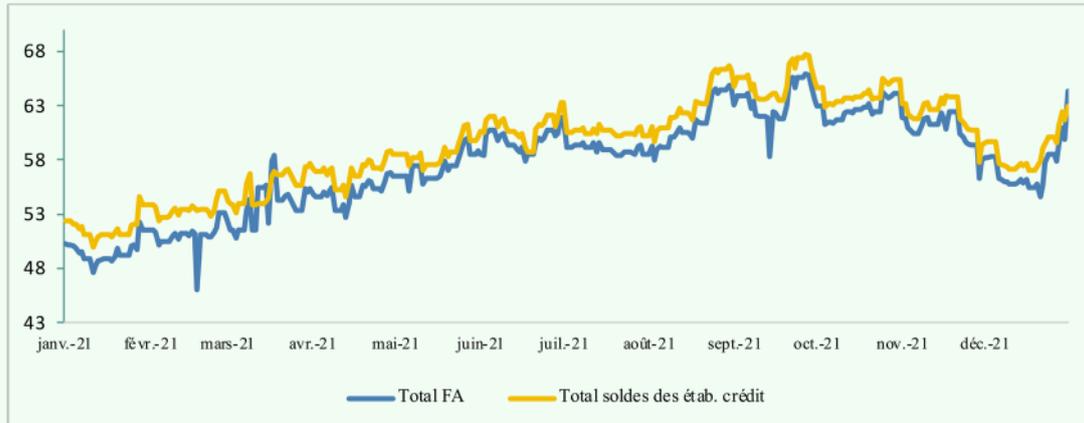
7. Evolution des facteurs autonomes de la liquidité

En 2021, le solde agrégé des facteurs autonomes a augmenté de 14,1 milliards FC (+28,1%), passant de 50,2 milliards FC au 1^{er} janvier à 64,3 milliards FC au 31 décembre. Cette progression a été observée à la fois au niveau des réserves de change, de la

circulation fiduciaire et du compte du Trésor & Administrations publiques.

Cet accroissement a exercé une pression à la hausse de la liquidité des établissements de crédit, dans un secteur bancaire déjà structurellement surliquide.

Figure 35 : Evolution des indicateurs, en milliards FC



Source : BCC

7.1. Réserves de change

Les réserves de change se sont maintenues dans une tendance haussière tout le long de l'année 2021; elles sont passées de 114,2 milliards FC au 1^{er} janvier à 138,4 milliards FC au 31 décembre, affichant ainsi une progression de 24,2 milliards FC (+21,2%).

Cependant, cette évolution a été jalonnée de quelques changements de dynamique par moments, dont le plus important a été observé au second semestre. Du 22 au 25 août, soit en quatre jours, les réserves de change ont connu une augmentation nette de

11,9 milliards FC (+9,0%), passant de 137,7 milliards FC à 144,6 milliards FC. Cette variation substantielle s'explique par l'intensification des mouvements de transferts reçus de l'extérieur et des envois de devises de la diaspora intensifiant son soutien aux familles locales dans le contexte de la crise sanitaire.

Dans la foulée, à partir du 1^{er} septembre, les réserves de change ont infléchi leur tendance avant de se reprendre à partir du 21 décembre 2021 jusqu'à la fin de l'année.

Figure 36 : Réserves de change, en milliards FC



Source : BCC

7.2. Circulation fiduciaire

Au cours de l'année 2021, la circulation fiduciaire a globalement évolué à la hausse, passant de 75,1 milliards FC au 1^{er} janvier à 78,9 milliards FC au 31 décembre, soit une progression de 3,8 milliards FC (+5,1%). Toutefois, elle s'est inscrite tendanciuellement à la baisse durant les cinq premiers mois de l'année jusqu'à atteindre une valeur minimale de 69,3 milliards FC le 10 mai 2021 avant d'inverser sa tendance jusqu'à la fin de l'année. Dans cette phase haussière, elle a atteint un pic

d'environ 80 milliards FC le 18 juin 2021, suite à une forte augmentation de 10,7 milliards FC (+15,7%) amorcée depuis le 12 mai dans le contexte de l'Aid el-fitr. Le pic correspond à la période estivale qui, avec la fête musulmane précitée, représente habituellement des occasions de dépenses en cash très élevées avec l'intensification des festivités de mariage et l'afflux de la diaspora pour visiter leurs proches, la célébration du grand-mariage ou le lancement de chantiers.

Figure 37 : Circulation fiduciaire, en milliards FC



Source : BCC

III. SECTEUR BANCAIRE ET STABILITE FINANCIERE

1. Évolution du secteur bancaire

1.1. Paysage bancaire

En 2021, le nombre d'établissements agréés par la Banque Centrale se stabilise à 13 établissements, soit 4 banques, 4 réseaux d'institutions financières décentralisées, 3 intermédiaires financiers et 2 établissements de mobile money. Néanmoins, certains établissements ont connu une extension géographique

avec l'ouverture de nouvelles agences et de caisses de base. Par ailleurs, le système bancaire a vu l'entrée en capital d'un nouveau groupe bancaire dénommé «Atlantic Financial Group (AFG)» au sein du capital de la BIC en remplacement de la BNP-PARIBAS.



Les banques par actionnaire



Les institutions financières décentralisées détenues à 100% par les membres

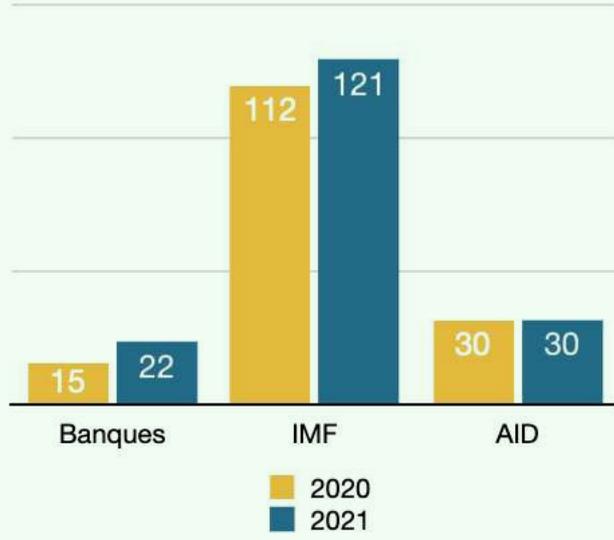


Les intermédiaires financiers

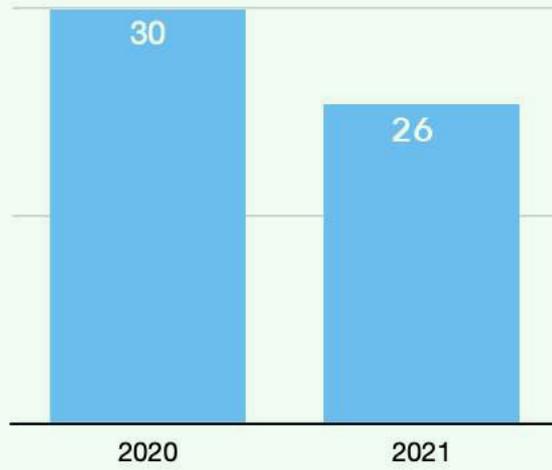




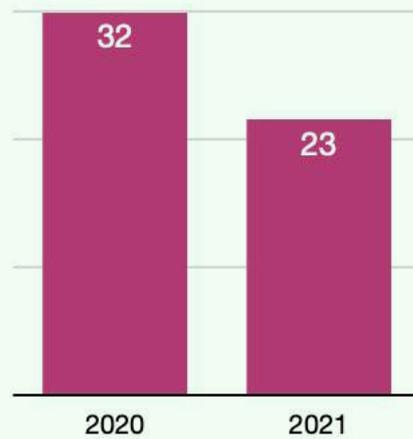
Agences hors siège



Nombre de GAB

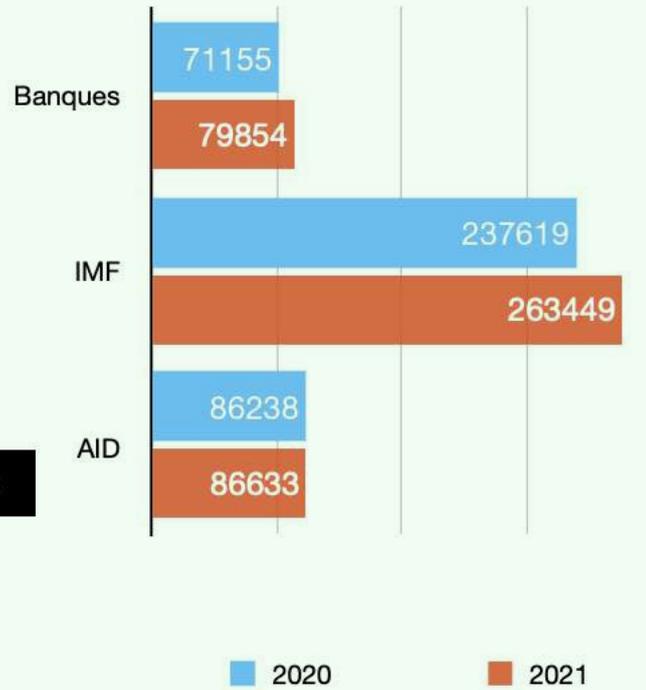


Nombre de points de vente





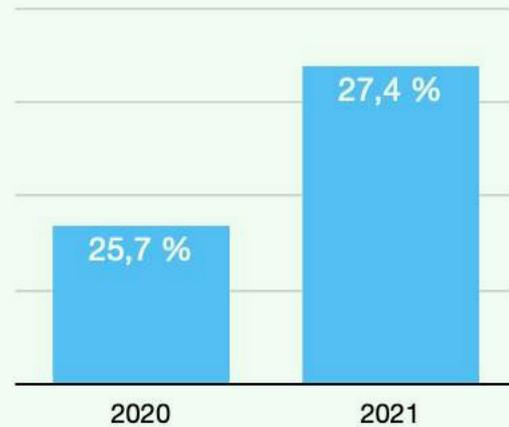
Nombre de déposants



Nombre d'emprunteurs



Taux de bancarisation



1.2. Evolution de l'activité des établissements de crédit

A fin 2021, le total bilan du système bancaire a connu une progression en rythme annuel de 20%, passant de 157,6 milliards FC en 2020 à 189,3 milliards FC une année après. Cette évolution résulte de la hausse

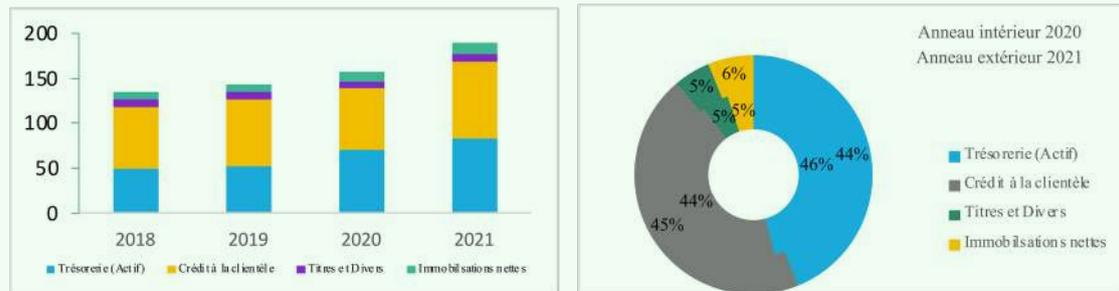
des crédits de 4% grâce à la reprise des activités suite à l'allègement des mesures restrictives prises pour endiguer la pandémie de la Covid-19 en 2020.

1.2.1. Evolution des emplois

Les emplois du système bancaire se sont établis à 189,3 milliards FC en 2021, en progression de 20% par rapport à 2020. Ils ont repris leur structure habituelle après une légère modification observée en 2020. En

effet, la part des crédits à la clientèle dans le total des emplois a atteint 45% en 2021 alors que celle de la trésorerie s'est établie à 44%. Les immobilisations et les divers emplois ont quant à eux représenté respectivement 5% et 6%.

Figure 38 : Evolution des emplois des établissements de crédit (milliards FC)



Source : BCC

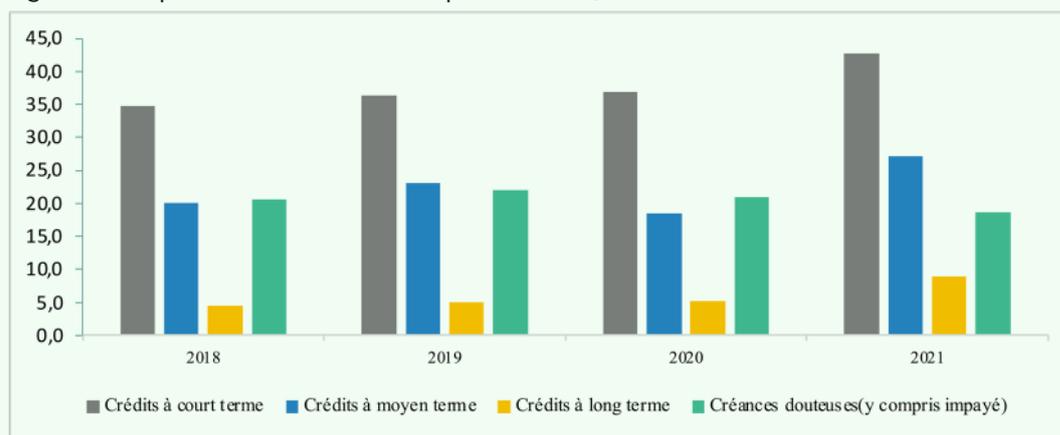
Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 24%, ressortant à 97,2 milliards FC à fin 2021. Ils sont composés des crédits à court terme (44%), des crédits à moyen terme (28%), des crédits à long terme (9%), et des créances en souffrance (19%).

Par échéance, les crédits à court terme s'élèvent à 42,6 milliards FC en 2021 contre 36,8 milliards FC en 2020, soit un accroissement de 15%. Les crédits à moyen terme sont ressortis à 27,1

milliards FC contre 18,5 milliards FC en 2020, en hausse de 47% en rythme annuel. Bien que représentant la plus faible part, les crédits à long terme ont affiché une progression de 70%, passant de 5,2 milliards FC en 2020 à 8,8 milliards FC à fin 2021. S'agissant des créances en souffrance nettes, elles se sont établies à 4,3 milliards FC contre 6 milliards FC en 2020, soit un repli de 28% par rapport à 2020.



Figure 39 : Répartition des crédits bruts par échéance, en milliards FC

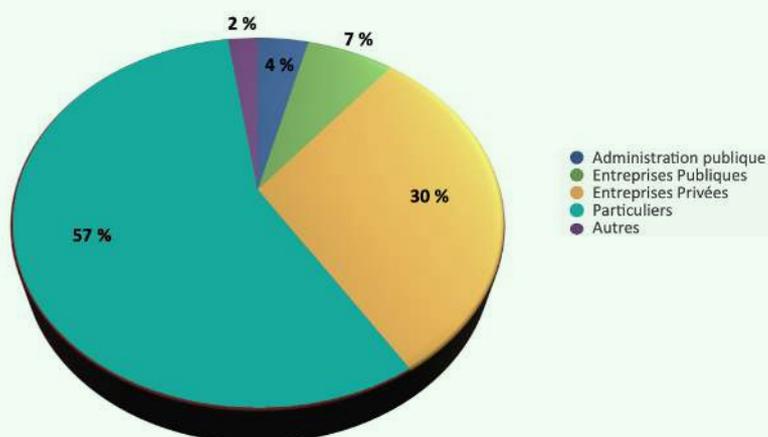


Source : BCC

Par entité économique, les crédits sont habituellement orientés vers les entreprises privées et les particuliers. En effet, les crédits aux particuliers ont représenté 57% du total injecté. Ceux octroyés aux entreprises privées

en ont représenté 40%. Par ailleurs, les crédits aux entreprises publiques ont augmenté avec la hausse des investissements de ces dernières, leur part passant de 2% en 2020 à 7% en 2021.

Figure 40 : Evolution des crédits bruts par acteurs économique



Source : BCC

La trésorerie se situe à 83,1 milliards FC à fin 2021 contre 70,9 milliards FC en 2020, en augmentation de 12 milliards FC (+17%) sur la période sous revue. Cette hausse résulte de la baisse du taux de réserves obligatoires en réponse à l'ensemble de mesures restrictives liées à la Covid-19 qui

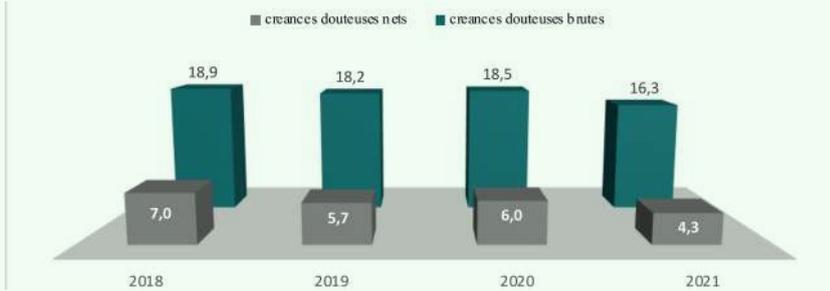
ont été prises au sein du pays. Les immobilisations s'établissent à 11,7 milliards FC à fin 2021 après 10,6 milliards FC un an avant, en progression de 28%. S'agissant des divers emplois, ils affichent 9,4 milliards FC, en hausse de 28% d'une année à l'autre.

1.3. Qualité de portefeuille

Les créances en souffrance brutes ont diminué de 6% en passant de 18,5 milliards FC en 2020 à 16,3 milliards FC en 2021 grâce à des efforts de recouvrement massifs et à la sortie du bilan de certaines créances. Le taux de créances douteuses brut s'est ainsi

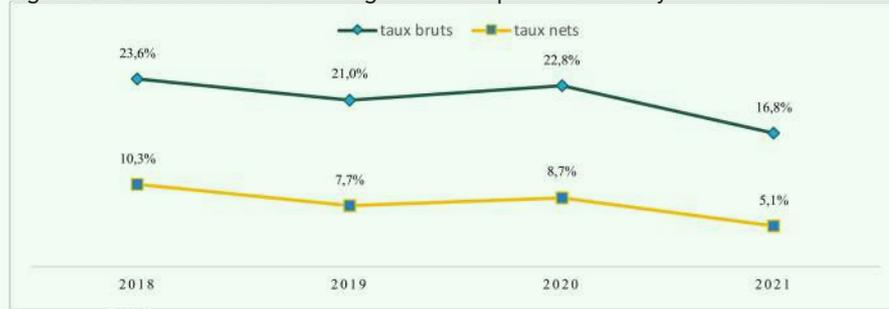
établi à 16,8% en 2021 après 22,8% en 2020. En prenant en compte les provisions constituées à hauteur de 12,6 milliards FC en 2021, soit 74%, le taux de créances douteuses net ressort à 5% contre 9% en 2020.

Figure 41 : Evolution du niveau de créances en souffrance brutes et nettes (milliards de FC)



Source : BCC

Figure 42 : Evolution des taux de dégradation du portefeuille du système bancaire



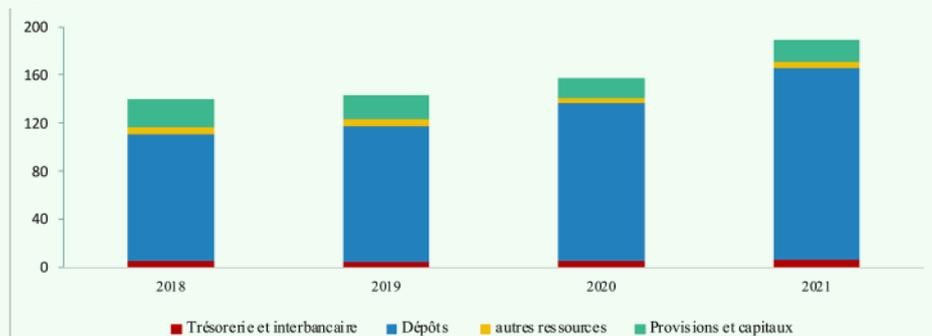
Source : BCC

1.4. Evolution des ressources

Les ressources mobilisées par les établissements de crédit sont composées de dépôts (84%), de trésorerie interbancaire (4%), de fonds propres (10%) et d'autres ressources (3%). Elles ont connu une tendance haussière entre 2020 et 2021. En effet, les dépôts ont augmenté de 22%

par rapport à décembre de 2020. La trésorerie interbancaire a progressé en rythme annuel de 18%. Et enfin, les fonds propres ont connu une progression annuelle de 15% en raison de l'amélioration des résultats réalisés par certains établissements de crédit.

Figure 43 : Evolution des ressources des établissements de crédit en milliards FC



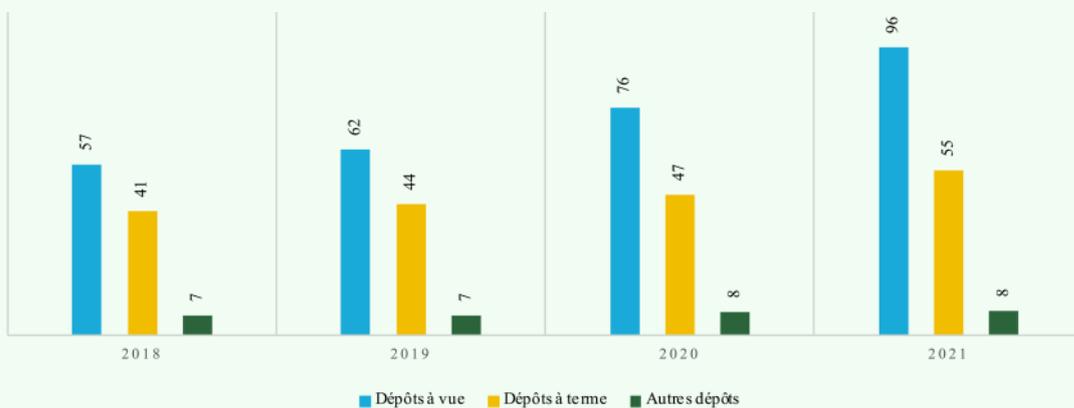
Source : BCC

Les dépôts des établissements financiers constitués des dépôts à vue (60%), des dépôts à terme (35%) et autres dépôts(5%)ont connu une hausse de 21,6% par rapport à décembre 2020 pour s'établir à 159 milliards FC en décembre 2021. Cette évolution est à mettre en liaison avec une politique commerciale et marketing agressive de la part de certains établissements. Les dépôts à vue ont connu une hausse

de 26% pour s'établir à 95,8 milliards FC en décembre 2021 après 75,8 milliards FC un an avant.

Les dépôts à terme ont augmenté de 17% pour s'établir à 55,1 milliards FC en décembre 2021, en raison des placements continuels de certaines entreprises publiques et de l'accroissement des opérations interbancaires.

Figure 44 : Evolution des dépôts, en milliards de FC

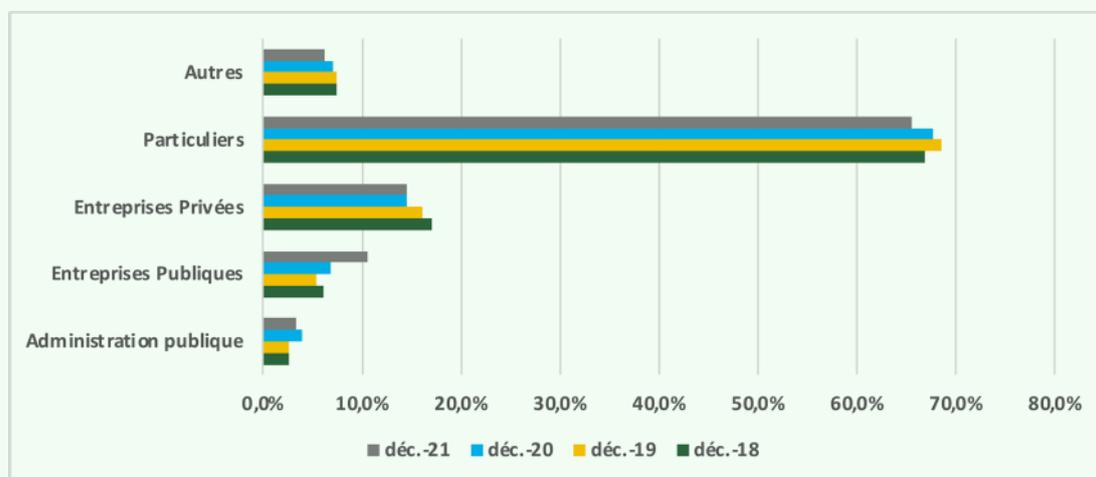


Source : BCC

Par acteur économique, les dépôts sont à majorité collectés auprès des particuliers avec une part de 66% en 2021 contre 67% en 2020. La part des entreprises privées est restée identique à l'année précédente, soit 15%. Celle des entreprises publiques a crû de 4

points de pourcentage pour atteindre 11% en 2021 après 7% en 2020. Les administrations publiques quant à elles ont vu leur part de dépôt dans le total chuter de 1 point de pourcentage au cours de la période pour s'établir à 3%.

Figure 45 : Répartition des dépôts par catégorie



Source : BCC

1.5. Rentabilité

A fin 2021, le Produit Net Bancaire (PNB) ressort à 12,5 milliards FC, en progression de 8% par rapport à 2020. Il est principalement composé des revenus nets des opérations avec la clientèle qui représentent 83% contre 85% en 2020. Les marges des opérations avec la clientèle ont progressé de 5% pour s'établir à 10,4 milliards FC en 2021. Les produits nets des opérations de change ont augmenté de 17% pour atteindre 1,5 milliard FC en 2021.

Le résultat des opérations de trésorerie et opérations avec les établissements de crédit affiche un solde de -170 millions FC en 2021 contre -133 millions FC un an plus tôt. Cette situation est induite par une hausse des commissions payées passées qui ont atteint 95 millions FC en 2021, combinée à une baisse des intérêts reçus dont la valeur s'est établie à 21 millions FC en 2021. S'agissant des revenus des opérations hors bilan, ils se sont accrus de 50% passant de 14 millions FC en 2020 à 22 millions FC en 2021.

L'accroissement du PNB a permis de porter le produit global d'exploitation à 13 milliards FC en 2021 contre 11,8 milliards FC un an plus tôt, soit une progression de 10%. Le résultat brut d'exploitation s'est consolidé autour de 0,8 milliard FC en 2021 en raison principalement d'une hausse plus importante des frais généraux (+11%) que du PNB (+8%).

En prenant en compte les dépréciations

nettes sur risques et pertes sur créances irrécouvrables, le résultat d'exploitation s'est établi à -208 millions FC à la fin de l'exercice 2021 contre -1,5 milliard FC un an plus tôt. Le résultat net global provisoire a affiché une amélioration de 1,3 milliard FC, en s'établissant à -403 millions FC à fin 2021 contre -1,7 milliard FC en 2020. Cette amélioration résulte des performances enregistrées par nombre d'établissements. Le coefficient net d'exploitation du système mesurant le niveau d'absorption du PNB par les frais généraux atteint un niveau très élevé pour assurer la profitabilité au sein des établissements de crédit. A fin 2021, les frais généraux représentent 94% du PNB presque au même niveau qu'en 2020, suite à une hausse des charges pour l'ensemble des établissements de la place.

Le taux de marge net qui indique la profitabilité d'un établissement de crédit sur l'exercice en rapportant son résultat au PNB s'est établi à -3,2% en 2021 contre -14,8% en 2020.

S'agissant des coefficients de rentabilité d'actif (ROA) et de rentabilité des capitaux propres (ROE), le résultat net déficitaire enregistré au sein du système bancaire n'a pas permis de dégager des taux plus performants.

En effet, au 31 décembre 2021, le ROA mesurant le rapport entre le résultat net et le total des actifs s'est établi à -0,2% contre -1,1% un an plutôt. De même, le ROE mesurant le rendement des fonds propres par rapport au résultat net ressort à -2,1% en 2021 contre -11,4% à fin décembre 2020.

Tableau 16 : Evolution des ratios de rentabilité, en pourcentage sauf indication

| | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Coefficient d'exploitation | 80,32 | 93,56 | 94,11 |
| Poids coût du risque | 15,72 | 16,94 | 2,75 |
| Taux de Rendement des Actifs (ROA) | 0,18 | -1,09 | -0,21 |
| Taux de Rendement du Capital (ROE) | 1,31 | -11,04 | -2,14 |
| Taux de marge | 1,99 | -14,82 | -3,22 |
| Fonds propres (en millions FC) | 19 910 | 15 025 | 18 859 |
| Total bilan (en millions FC) | 143 351 | 156 436 | 189 393 |

Source : BCC

2. Evolution de la monnaie électronique

Selon le Règlement N°01/2017/ BCC/DSBR relatif à l'exercice des activités de monnaie électronique, la monnaie électronique est une valeur monétaire représentant une créance sur l'émetteur, qui est : i) stockée sur un support électronique ; ii) émise contre la remise de fonds d'un montant dont la valeur n'est pas inférieure à la

valeur monétaire émise et iii) acceptée comme moyen de paiement par des entreprises autres que l'émetteur. En parallèle, un établissement de monnaie électronique (EME) : est une entreprise ou toute autre personne morale, autre qu'un établissement de crédit qui émet des moyens de paiement sous la forme de monnaie électronique

2.1. Paysage

En 2021, le paysage de la monnaie électronique est constitué de quatre établissements qui sont autorisés à développer des activités de mobile

money dont un nouvel agréé le 18 juin 2021 à savoir Huri Money, filiale de l'opérateur des télécommunications, Comores Télécom.



2.2. Situation de la monnaie électronique

Au 31 décembre 2021, l'encours de la monnaie électronique s'est établi à 2,1 milliards FC contre 606,8 millions FC en 2020, soit une hausse de 72%. Cette hausse s'explique en premier lieu, par la mise en place d'une nouvelle

approche stratégique de reconquête de clients, tant au niveau renforcement des capacités des Etablissements de Monnaie Electronique (EME) afin d'enrôler en masse, mais aussi en proposant de nouveaux services :

Païement des inscriptions scolaires en partenariat avec l'Université des Comores

Païement des salaires des employés en partenariat avec le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur bancaire

Transferts internationaux à destination de Madagascar, du Sénégal et de la Tanzanie

En deuxième lieu, dans le cadre du Projet Filets Sociaux de Sécurité (PFSS), des transferts monétaires ont été effectués au profit de la population vulnérable par l'intermédiaire d'EME. Par conséquent, le nombre de comptes

ouverts a considérablement augmenté passant de 284 802 en 2020 à 422 531 en 2021. Au total, 522 217 opérations ont transité dans le canal mobile en 2021 contre 263 896 opérations une année auparavant.

Tableau 17 : Indicateurs de volumétrie

| Libellés | 2019 | 2020 | 2021* |
|---|---------|---------|---------|
| Nombre de comptes ouverts | 175 596 | 284 802 | 422 531 |
| Nombre de comptes actifs | 162 672 | 69 587 | 51 874 |
| Nombre de comptes dormants (**) | 12 924 | 215 215 | 370 657 |
| Nombre de transactions | 31 843 | 263 896 | 522 217 |
| Encours de monnaie électronique en circulation (en million de FC) | 240,7 | 606,8 | 2 147,1 |

Source : BCC ; * données provisoires ; **Comptes sans transaction au cours des 90 derniers jours



Tableau 18 : Indicateurs de distribution

| Libellés | 2020 | 2021 |
|---|------|-------|
| Nombre de GAB | 0 | 0 |
| Nombre de TPE | 279 | 501 |
| Nombre de sous-distributeurs | 47 | 48 |
| Nombre d'agents distributeurs | 326 | 673 |
| Nombre total de points de services (GAB-TPE - Sous distributeurs - agents distributeurs) | 655 | 1 222 |
| Nombre total de points de services actifs (au moins une transaction au cours des 90 derniers jours) | 316 | 685 |

Source : BCC

Au 31 décembre 2021, le réseau de distribution de la monnaie électronique compte 1 222 points de services contre

655 en 2020. Le nombre de points de services actifs a doublé, passant de 316 en 2020 à 685 en 2021.

Tableau 19 : Indicateurs de services financiers

| Libellés | Volume | Valeur (*), en millions FC |
|--|----------------|----------------------------|
| Rechargements téléphoniques | 162 488 | 234 |
| Rechargements cash | 98 995 | 5 253 |
| Retraits cash | 55 190 | 1 830 |
| Transferts personne à personne | 100 720 | 660 |
| Transferts personne à entreprise | - | - |
| Paiements de factures | 15 436 | 442 |
| Transactions avec les administrations publiques (impôts, taxes, bourses, indemnités sociales, ... etc) | 29 061 | 496 |
| Transactions avec les institutions de microfinance (indiquer le type de transactions) | - | - |
| Paiement marchand | 21 831 | 1 036 |
| Paiement de salaires | 38 496 | 1 302 |
| Total | 522 217 | 11 254 |

Source : BCC

Au cours de l'exercice 2021, l'activité des services adossés à la monnaie électronique, en progression, est marquée par une hausse des principaux indicateurs relatifs à l'accès et à l'utilisation sur le plan national. L'offre de services financiers via la téléphonie mobile est restée circonscrite aux opérations de rechargements du porte-monnaie électronique qui représentent 46,7% du volume des transactions

totales effectuées en 2021, des retraits d'espèces à 16,3%, de paiement de salaires à 11,6% et de paiement marchand à 9,2%. Les transferts de personne à personne sont loin derrière avec 5,9% du volume des transactions totales, suivi des transactions avec les administrations publiques et des paiements des factures respectivement à 4,4% et à 3,9%.

3. Surveillance des établissements de crédit

La surveillance des établissements assujettis fait référence au contrôle prudentiel renforcé par différents contrôles sur place. Il s'agit dans ce

cas de veiller au respect des normes prudentielles par les établissements conformément à la législation en vigueur.

3.1. Missions d'inspection

Le contrôle sur place est un complément indispensable du contrôle sur pièces des établissements de crédit. Il vise à vérifier sur le terrain la situation réelle et les conditions de gestion d'un établissement compte tenu des limites inhérentes au contrôle sur pièces.

Ainsi, après une longue période de non réalisation de missions d'inspection à cause des conditions sanitaires difficiles liées à la pandémie, les missions de contrôle sur place ont repris courant 2021.

Ainsi en 2021, les inspecteurs de la DSBR ont réalisé six missions d'inspection sur place dont cinq auprès des grandes caisses de base d'un réseau de microfinance.

Ces inspections ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes : Gestion du risque crédit ; Gouvernance ; Dispositif de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme (LCB/FT) et les transferts internationaux.

3.2. Suivi du dispositif prudentiel

Le dispositif prudentiel repose sur un corpus de règlements émis par la Banque Centrale des Comores et soumis aux établissements de crédit afin de promouvoir et préserver durablement la solidité et la résilience du système bancaire et financier. Ce dispositif permet au régulateur bancaire non seulement de déterminer

et hiérarchiser le degré de risque qui pèse dans l'ensemble du système mais aussi de connaître le profil de risque de chaque établissement. Il convient de préciser que ces règlements s'inspirent des standards internationaux applicables aux règles bâloises (Bâle 1 et Bâle 2).

Tableau 20 : Conformité à la réglementation prudentielle au 31 décembre 2021

| Règl n° | Intitule | Indicateurs | Seuil/Min requis | Etablissements Bancaires (1) | IFD |
|------------|--------------------------------------|--|------------------------|------------------------------|---------|
| 1 | Capital social minimum | CAPITAL SOCIAL MINIMUM | 1 milliard FC (1) | 5 sur 5 | 1 sur 4 |
| | | FONDS PROPRE DE BASE>=CAPITAL SOCIAL MINIMUM | 0,5 milliard FC (2) | 5 sur 5 | 2 sur 4 |
| 2 | Definition des FP | FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES | Positifs | 3 sur 5 | 2 sur 4 |
| 3 | Exigences en FP | Exigences en FP pour le Risque crédit (RC) | 10% du RC + RHB | 2 sur 5 | 2 sur 4 |
| | | Exigences en FP pour le Risque opérationnel | | 3 sur 5 | 2 sur 4 |
| | | Somme exigences en FP RC + RO | | 1 sur 5 | 2 sur 4 |
| | | Exigence en FP pour la couverture des immobilisation | | 1 sur 5 | 1 sur 4 |
| | | Solvabilité = FPR/Risques crédits et HB | 10% | 3 sur 5 | 2 sur 4 |
| 4 | Division des risques | Definition d'un grand risque | 10% | 4 sur 5 | 3 sur 4 |
| | | Exposition maximum sur un même bénéficiaire | 25% | 1 sur 5 | 2 sur 4 |
| | | Max du cumul des grands risques par rapport au FPR | 800% | 2 sur 5 | 2 sur 4 |
| | | Exposition maximum sur les dirigeants et administrateurs | 10% | 3 sur 5 | 2 sur 4 |
| | | Exposition maximum sur les salariés | 10% | 4 sur 5 | 2 sur 4 |
| 5 | Classification et provisionnement | Créances douteuses 90/180j | 10% | 4 sur 5 | 3 sur 4 |
| | | Créances douteuses 180/360j | 40% | 2 sur 5 | 2 sur 4 |
| | | Créances douteuses compromises 360/720j | 50% | 3 sur 5 | 2 sur 4 |
| | | Créances douteuses compromises 720/1080j | | | |
| | | Créances douteuses compromises >1080j | 100% | 4 sur 5 | 2 sur 4 |
| 6 | Délais et formats de déclaration | Déclaration de la situation comptable arrêtée à la fin du mois au plus tard le 20 du mois suivant | | 5 sur 5 | 4 sur 4 |
| | Situations comptables | Unité en milliers de FC | | 5 sur 5 | 4 sur 4 |
| Circulaire | Respect des réserves obligatoires | 10% de l'assiette retenue pour le calcul des RO | | 5 sur 5 | 4 sur 4 |

Source : BCC

4. Centrale des risques et des incidents de paiement

La Banque Centrale a mis en place en Octobre 2014 une Centrale de Risques et des Incidents de Paiement (CDRIP) avec comme objectifs :

- La maîtrise du risque de crédit et des créances douteuses ;
- La transparence financière et l'amélioration de l'information sur le crédit ;

- Le renforcement de la surveillance macro et micro-prudentielle à travers l'exploitation des données.

Ce dispositif de centralisation et de diffusion des informations est constitué d'une « centrale des risques et d'une » centrale des incidents de paiement.

4.1. Centrale des risques

La centrale des risques met en évidence l'encours de crédit souscrit par l'ensemble des créanciers du système et la situation de chaque créancier.

En 2021, le nombre total d'emprunteurs enregistré dans la centrale s'élève à 9 007 dont 8 571 Personnes physiques

et 436 Personnes morales contre 6 843 emprunteurs l'année 2020. En parallèle, le montant brut des créances déclarées en 2021 s'élève à 51,3 milliards FC pour 26 636 dossiers renseignés, en augmentation de 9,2 milliards FC par rapport à 2020, en dépit de la baisse du nombre de dossiers de 861.



Tableau 21 : Répartition du crédit déclaré dans la CDRIP par secteur d'activité

| Secteur d'activité (montant en millions FC) | 2020 | | 2021 | |
|---|-----------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| | Montant accordé | Nombre de dossiers | Montant accordé | Nombre de dossiers |
| Activités artistiques, sportives et récréatives | 6,4 | 3 | 8,1 | 8 |
| Activités d'administration publique | 141,1 | 55 | 81,7 | 49 |
| Activités de fabrication | 805,8 | 304 | 722,7 | 230 |
| Activités de services de soutien et de bureau | 0,5 | 2 | 17,0 | 2 |
| Activités des organisations extraterritoriales | 4 666,7 | 472 | 3 165,8 | 321 |
| Activités financières et d'assurance | 125,6 | 41 | 105,2 | 30 |
| Activités immobilières | 0,0 | 0 | 65,7 | 4 |
| Activités pour la santé humaine et l'action sociale | 72,1 | 71 | 109,5 | 49 |
| Activités spéciales des ménages | 15 662,3 | 19 550 | 15 039,3 | 17 142 |
| Agriculture, sylviculture, pêche | 271,0 | 177 | 277,9 | 163 |
| Autres activités de services | 422,8 | 410 | 412,5 | 442 |
| Commerce | 16 536,2 | 5 260 | 28 149,0 | 7 115 |
| Construction | 1 364,3 | 538 | 1 224,5 | 320 |
| Enseignement | 297,1 | 169 | 424,5 | 206 |
| Hébergement et restauration | 9,8 | 17 | 9,8 | 22 |
| Information et communication | 127,3 | 2 | 0,0 | 0 |
| Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution | 1 306,1 | 225 | 1 089,9 | 346 |
| Production et distribution d'électricité et de gaz | 93,0 | 114 | 121,2 | 101 |
| Transports et entreposage | 192,6 | 88 | 278,5 | 86 |
| Total général | 42 100,5 | 27 497 | 51 302,7 | 26 636 |

Source : BCC

La répartition sectorielle du crédit telle que retracée par la centrale des risques montre une hausse de 18% passant de 42,1 milliards FC en 2020 à 51,3

milliards FC en 2021. Ce sont les activités du secteur privé et des particuliers qui bénéficient le plus d'accompagnement bancaire avec près de 43 milliards FC.

4.2. Centrale des incidents de paiement

Elle recense les incidents résultant de l'utilisation par toute personne physique ou morale des chèques comme moyen de paiement. Sur l'année écoulée, le nombre de chèques impayés a augmenté de 34 passant de 367 en 2020 à 401 en 2021 et le

montant correspondant s'est élevé à 255 millions FC contre 211 millions FC un an auparavant. En outre, le nombre d'interdits bancaires s'est établi à 514 à fin décembre 2021 contre 563 en 2020, soit une baisse de 8,7%.

Tableau 22 : Evolution des chèques impayés

| | Nombre d'incident | Valeur (en millions FC) |
|------|-------------------|-------------------------|
| 2014 | 22 | 1,7 |
| 2015 | 483 | 513,8 |
| 2016 | 414 | 274,3 |
| 2017 | 299 | 181,3 |
| 2018 | 146 | 63,1 |
| 2019 | 218 | 122,0 |
| 2020 | 367 | 211,5 |
| 2021 | 401 | 255,6 |

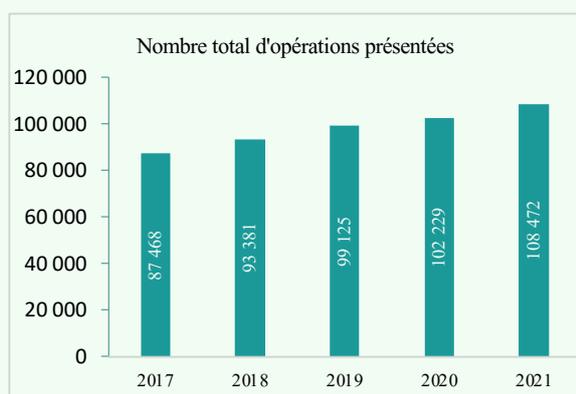
Source : BCC

4.3. Système de compensation

En 2021, le système de paiement de masse aux Comores n'a pas évolué par rapport aux années antérieures. Il reste composé de la compensation manuelle et prend en compte seulement les

échanges interbancaires. Les moyens de paiement traités au niveau de la compensation restent également les chèques et les virements.

Au cours de l'année 2021, le volume des opérations traitées en compensation a cru de 6,1% pour s'établir à 108 472 contre 102 229 en 2020. La valeur afférente à ces opérations est évaluée à 201,8 milliards FC contre 204,9 milliards FC en 2020. Ces opérations restent dominées par les chèques (73% du nombre totale d'opérations traitées en compensation).

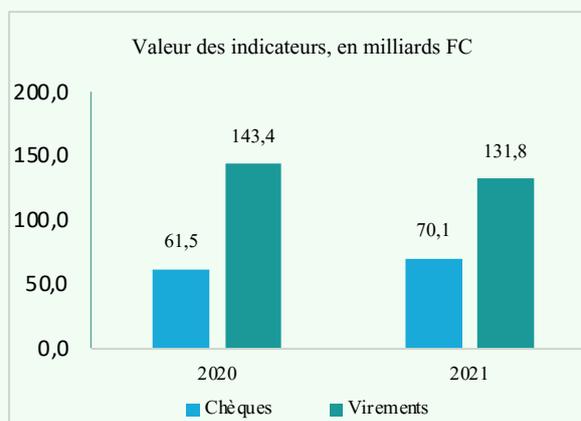
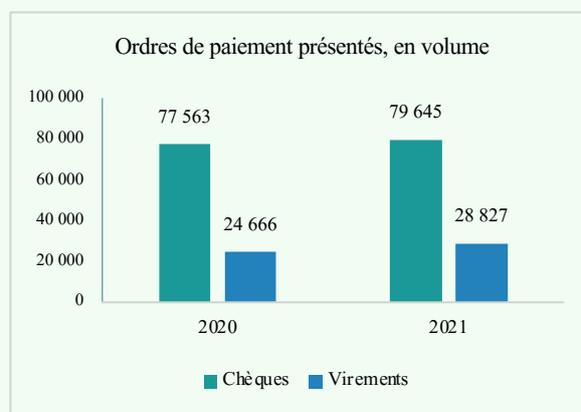


Source : BCC

Pour les chèques, le volume présenté en compensation est passé de 77 563 en 2020 à 79 645 en 2021, soit une légère hausse de 2,7%. La valeur

correspondante à ces ordres de paiement a augmenté (+13,9%), pour s'établir à 70,1 milliards FC en 2021 contre 61,5 milliards FC en 2020.

En ce qui concerne les ordres de virement, le nombre présenté a augmenté (+16,9%) au cours de l'année 2021. En effet, 28 827 demandes de virement ont été présentées en 2021 contre 24 666 en 2020. En revanche, la valeur de ces virements a diminué (-8,1%) pour s'établir à 131,8 milliards FC en 2021 contre 143,4 milliards FC en 2020.



Source : BCC

Par ailleurs, parmi les chèques présentés, 1 731 (soit 2,1% du total des chèques) pour une valeur de 1,7 milliard

FC ont été rejetés contre 1 153 (soit 2% du total des chèques) représentant une valeur de 1,9 milliard FC en 2020.



Source : BCC

Pour leur part, les virements rejetés ont enregistré une hausse de 21,3% par rapport à 2020. En effet, 489 demandes de virement (soit 2% du total des demandes de virement) ont fait l'objet

de rejet contre 403 en 2020. La valeur correspondante à ces demandes est de 1,1 milliard FC contre 1,2 milliard FC l'année précédente.



Source : BCC

5. Mouvements de devises

En 2021, les entrées de devises captées par le système bancaire ont augmenté de 17,7% pour s'établir à 125 milliards FC contre 106,3 milliards FC en 2020, en lien avec la hausse des transferts

d'argent reçus via les sociétés spécialisées. En parallèles, les sorties de devises ont eux aussi augmenté de 32,4% pour s'établir à 38,2 milliards FC contre 28,9 milliards FC en 2020.

Tableau 23 : Transferts d'argent via les STA* et opérations de change manuel du système bancaire, en millions FC

| Mois | Entrées de devises (transfert STA+change manuel) | | | | | Sorties de devises (transfert STA+change manuel) | | | | |
|-----------|--|--------|--------|--------|-----------|--|-------|-------|-------|-----------|
| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2021/2020 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2021/2020 |
| Janvier | 5 710 | 6 209 | 8 106 | 10 143 | 25,12% | 2 039 | 2 446 | 2 558 | 2 169 | -15,21% |
| Février | 4 109 | 4 905 | 6 562 | 9 647 | 47,01% | 2 252 | 2 524 | 2 530 | 2 818 | 11,37% |
| Mars | 3 984 | 5 369 | 6 586 | 10 035 | 22,70% | 2 622 | 2 699 | 2 676 | 3 896 | 45,60% |
| Avril | 3 753 | 4 996 | 8 050 | 11 140 | 38,39% | 2 383 | 2 805 | 1 075 | 2 758 | 356,60% |
| Mai | 4 459 | 6 241 | 8 113 | 10 204 | 25,77% | 2 495 | 2 456 | 1 467 | 3 286 | 123,97% |
| Juin | 4 387 | 4 989 | 9 922 | 8 571 | -13,61% | 1 951 | 2 394 | 1 961 | 4 129 | 110,56% |
| Juillet | 9 158 | 10 501 | 10 156 | 10 643 | 4,79% | 1 837 | 2 319 | 2 074 | 2 680 | 29,21% |
| Août | 7 657 | 8 522 | 10 453 | 12 674 | 21,25% | 2 060 | 2 229 | 2 438 | 2 836 | 16,33% |
| Septembre | 4 952 | 6 645 | 9 180 | 10 215 | 11,27% | 2 443 | 3 333 | 2 780 | 3 925 | 41,18% |
| Octobre | 4 811 | 6 628 | 8 816 | 9 541 | 8,22% | 2 382 | 2 856 | 3 199 | 3 692 | 15,40% |
| Novembre | 4 561 | 5 608 | 9 665 | 9 228 | -4,53% | 2 392 | 2 709 | 3 138 | 3 214 | 2,41% |
| Décembre | 7 642 | 9 641 | 10 664 | 13 004 | 21,94% | 2 229 | 2 594 | 2 961 | 2 807 | -5,20% |

Source : BCC

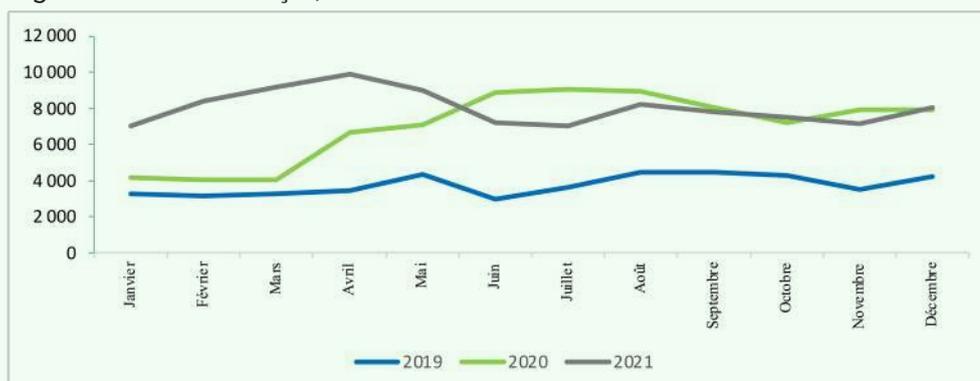
5.1. Evolution des entrées de devises

5.1.1. Transferts d'argent reçus

Les transferts d'argent reçus par les sociétés spécialisées sont évalués à 96 milliards FC en 2021 contre 84 milliards FC en 2020, soit une hausse de 14,8%.

Cette hausse est en liaison avec les transferts d'argent reçus de la diaspora comorienne.

Figure 47 : Transferts reçus, en millions FC

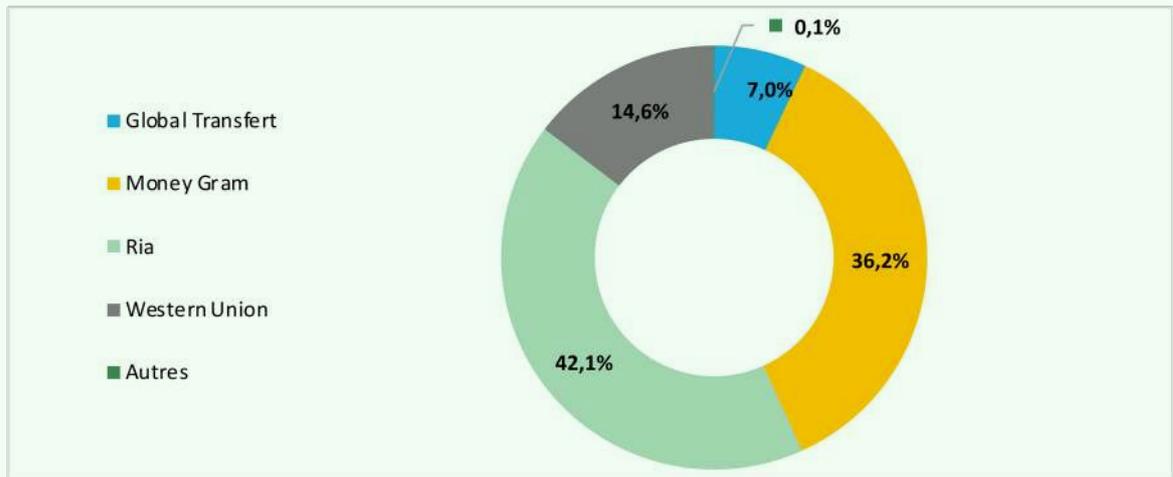


Source : BCC

En termes de part de marché, Ria reste l'opérateur le plus sollicité au cours des deux dernières années. En effet, 42,1% des opérations de transferts effectuées ont été capté par ce dernier, suivi de

Money Gram (36,2%) et de Western Union (14,6%). Global Transfert ne représente que 7% de part de marché sur le total.

Figure 48 : Transferts reçus par opérateur, en décembre 2021



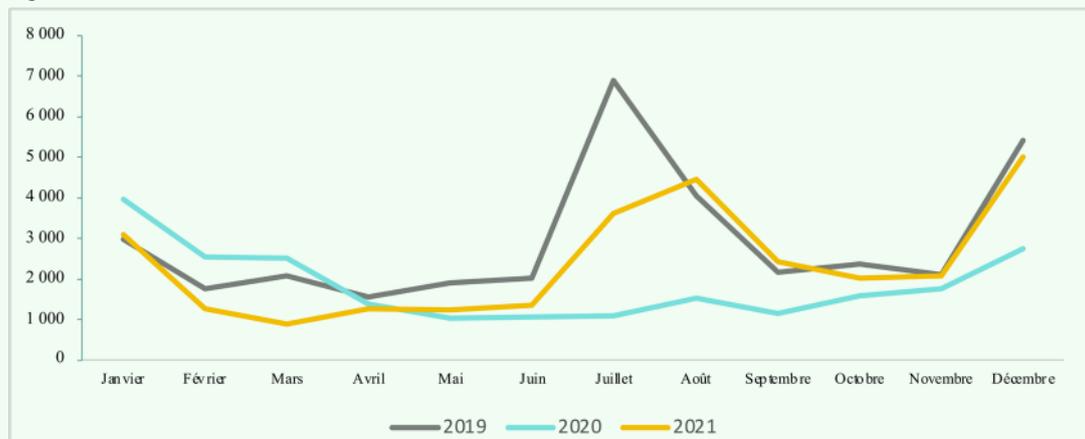
Sources : BCC

5.1.2. Achats de devises

En 2021, les achats de devises sont évalués à 28,6 milliards FC contre 22,3 milliards FC en 2020, soit une hausse de 28,3%. Cette hausse est en liaison

avec l'arrivée de la diaspora comorienne établi en France aux mois d'août et décembre.

Figure 49 : Evolution des achats de devises en millions FC



Sources : BCC

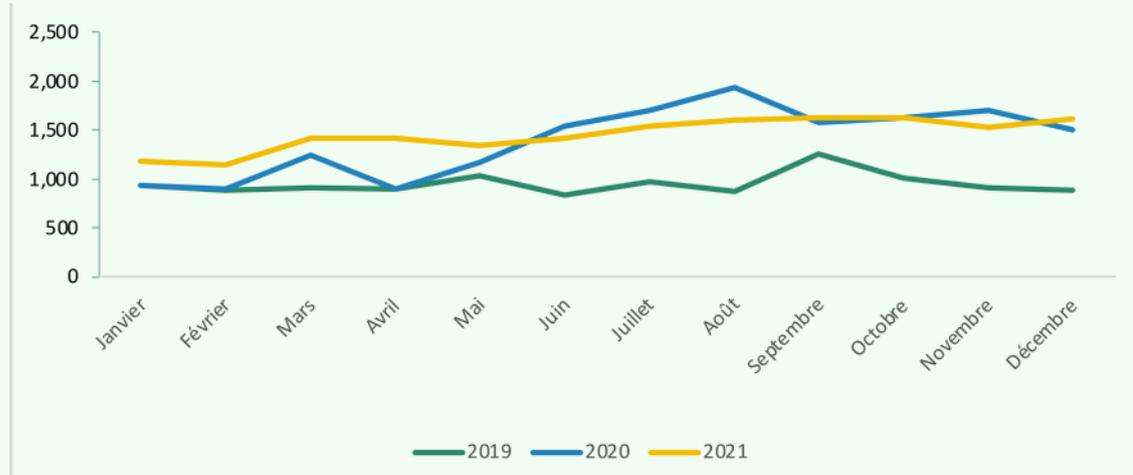
5.2. Evolution des sorties de devises

5.2.1. Transferts d'argent émis

Au cours de l'année 2021, les transferts émis ont enregistré une hausse de 4,5% pour s'établir à 17,4 milliards FC contre 16,7 milliards FC.

Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse des transferts à destination des étudiants comoriens à l'étranger.

Figure 50 : Evolution des transferts d'argent émis en millions FC



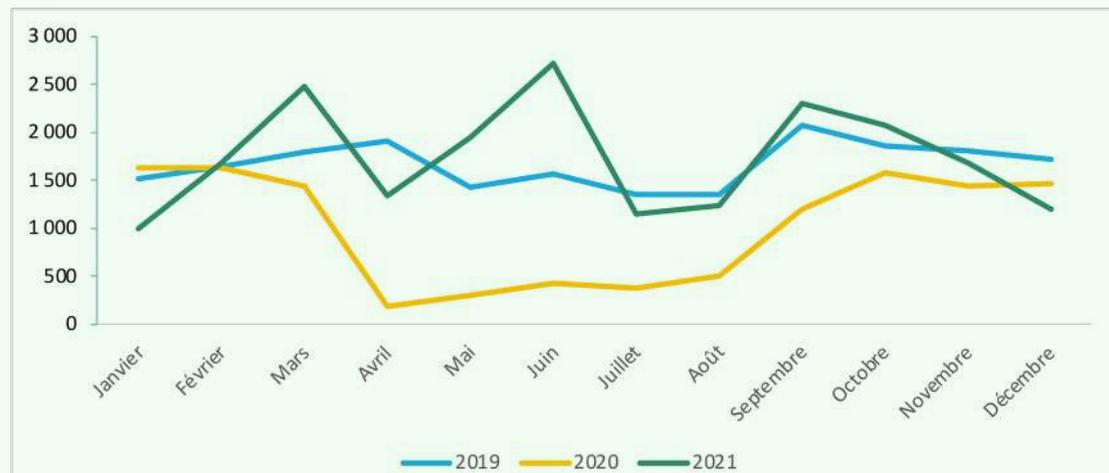
Sources : BCC

5.2.2. Ventes de devises

Les ventes de devises sont évaluées à 20,8 milliards FC en 2021 contre 12,2 milliards FC en 2020, soit une hausse de 70,8%. Cette forte augmentation est en

liaison avec la hausse de la demande de devises par les importateurs suite à l'ouverture des frontières.

Figure 51 : Evolution des ventes de devises en millions FC



Sources : BCC



PARTIE III

ACTIVITÉS DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES



I. PRESENTATION DE LA BANQUE

1. Organes de décision et de contrôle

1.1. Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de la Banque Centrale des Comores, le Conseil d'Administration « est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration des affaires de la Banque ». En 2021, il s'est réuni deux fois en Visio conférence et une fois en présentiel. Initialement prévu en décembre, le dernier Conseil d'Administration de l'année, s'est finalement tenu le 13 janvier 2022.

L'ordre du jour de ces réunions a notamment porté sur la situation économique du pays, la conduite de la politique monétaire, la gestion de la Banque et l'évolution du secteur bancaire.

Au 31 décembre 2021 les membres du Conseil d'Administration étaient composés de :

M. Abdallah Ahmed Salim
Président du CA

M. Yondo Lionel
Administrateur Suppléant

M. Tabarie Stephane
Administrateur

Mme Lafond-Makris Camille
Administrateur Suppléant

M. Mlahaili Ali
Administrateur

Mme Colin Zoe
Administrateur Suppléant

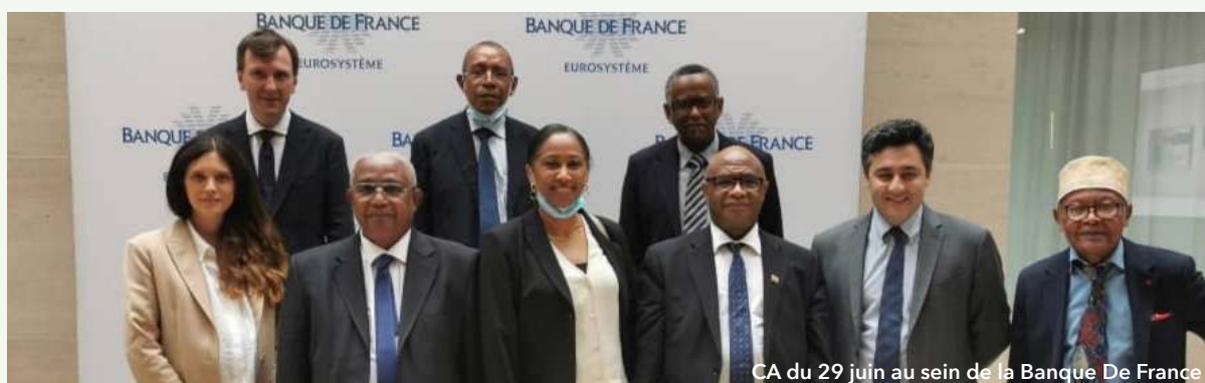
M. Fleuriet Vincent
Administrateur

M. Charpentier Yves
Censeur

M. Rucker Laurent
Administrateur

M. Charif Said Hassane
Censeur

M. Yahaya Houmadi
Administrateur



1.2. Gouvernement de la Banque

Le Gouverneur de la Banque est nommé par décret du Président de la

République sur proposition du Ministre chargé des Finances, après avis



Dr Younoussa Imani
Gouverneur de la BCC

Faouzia RADJABOU,
Vice-Gouverneur de la BCC

conforme du CA. Il exécute les décisions du CA, assure la gestion de la Banque et gère les avoirs extérieurs. Dans le cadre de ses missions, le Gouverneur doit notamment veiller au respect de la législation relative à la monnaie et au contrôle des banques ; signer les accords ou conventions approuvés par le Conseil d'administration ; représenter la Banque à l'égard des tiers et notamment de tous les organismes nationaux ou internationaux auxquels la Banque participe ; préparer et mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration ; élaborer le budget d'investissement et de fonctionnement qu'il soumet au Conseil d'administration.

1.3. Comité d'audit

Le Comité d'Audit est composé d'un administrateur, de deux censeurs et d'un expert auditeur. Il a été mis en place depuis le 7 Juin 2007 dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle de la Banque. Les missions relatives à cette entité sont définies par les articles 59 et 5 respectivement des statuts et du règlement intérieur de la Banque.

Le Comité d'Audit donne son avis au CA sur le cadre comptable de la Banque. Il contrôle la fiabilité des états financiers certifiés par les commissaires aux comptes, l'exhaustivité de l'information

Lors du Conseil d'Administration du 29 juin 2021, a eu lieu la nomination de Mme Faouzia Radjabou, ancienne Secrétaire générale de la BCC, au poste de Vice-Gouverneur de la Banque Centrale des Comores.

Mme Radjabou a débuté sa carrière au sein de la BCC en 1997. Elle a occupé les fonctions de Sous-Directeur Adjoint au Secrétariat Général (1997-1999) ; Adjoint au Contrôleur Général (1999-2003) ; Directrice du Département Comptable et Financier (2003-2012) ; Directrice du Département des Opérations Bancaires et de la Caisse (2012-2014) puis Secrétaire Générale (2014-2021).

financière et le fonctionnement des organes de contrôle. A ce titre, il doit notamment vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables et la qualité du contrôle interne.

Dans le cadre de ses fonctions, le Comité d'Audit peut auditionner les commissaires aux comptes et faire appel, en tant que de besoin, à une expertise externe. Il revoit les documents produits par les auditeurs et assure le suivi de leurs recommandations.

Depuis 2020, le Comité d'Audit se réunit

désormais au moins trois fois par an (dont au moins une fois en présentiel). A l'issue de chaque réunion, il remet un rapport au Gouvernement de la

Banque et au Conseil d'Administration.

Au 31 décembre 2021 les membres du Comité d'Audit sont :

M. Yahaya Houmadi
Administrateur

M. Charif Said Hassan
Censeur

M. Charpentier Yves
Censeur

Mme Anne Juniel
Expert Auditeur

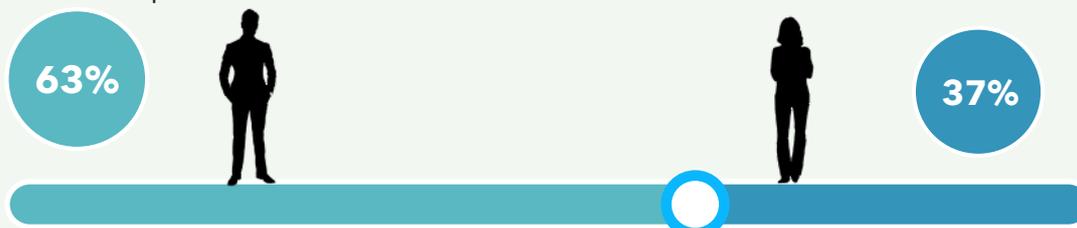
2. Gestion des ressources humaines et formations

2.1. Effectif de la Banque

En 2021, suite au départ à la retraite d'un agent, la Banque Centrale des Comores a renforcé son effectif par le recrutement de deux nouveaux agents. Ainsi, l'effectif du personnel de la

Banque Centrale passe de 82 agents à fin décembre 2020 à 83 agents à fin décembre 2021. Ce personnel est composé de 63% d'hommes et 37% de femmes.

Figure 52 : Effectif par sexe



Source : BCC

Selon les nouveaux statuts du personnel de la Banque, la répartition du personnel par sexe et catégorie socio-professionnelle est la suivante : 37% sont des cadres supérieurs dont 11

femmes, 40% des cadres moyens dont 15 femmes et seulement 11% sont des employés de bureau et de service, principalement des hommes.

Figure 53 : Répartition de l'effectif par sexe et par catégorie



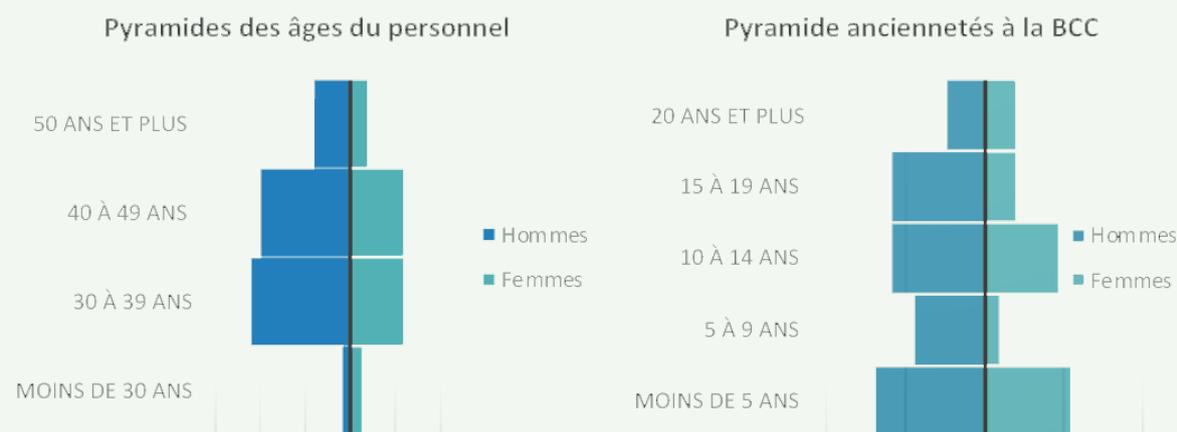
Source : BCC

Pyramide des âges et d'anciennetés

A fin décembre 2021, l'âge moyen du personnel était de 40 ans contre 39 ans au 31 décembre 2020. La pyramide des âges du personnel de la banque fait ressortir que les collaborateurs âgés de 30 à 39 ans sont les plus représentés (41,0%) suivi de ceux âgés entre 40 et 49 ans (38,6%). Les collaborateurs âgés de 50 ans et plus représentent 14,5% de l'effectif global alors que ceux âgés de moins de 30 ans n'en représentent que 6,0%.

L'ancienneté moyenne du personnel de la banque a augmenté de 5 mois à fin décembre 2021 par rapport à fin décembre 2020. Plus précisément, les personnes qui ont moins de 10 ans à la Banque représentent 43,4% de l'effectif. Par contre celles qui ont 20 ans et plus d'ancienneté ne représentent que 10,8% à fin décembre 2021.

Figure 53 : Répartition de l'effectif par sexe et par catégorie



Source : BCC

2.2. Formations et renforcements de capacités

Au cours de l'année 2021, aucun séminaire n'a pu être tenu à l'échelle des 15 pays couverts par le programme BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités du fait principalement des effets collatéraux de mesures prises pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. C'est le cas notamment du webinaire sur le thème « Fonctionnement du marché des titres publics » initialement programmé pour

juin 2021 mais reporté en 2022.

Toutefois, à l'issue de la réunion du Comité de Gestion du 3 juin 2021, les priorités des Banques Centrales ont été précisées.

La BEAC a mis l'accent sur la Gestion de la Dette, particulièrement aux thèmes suivants : i) le marché des titres publics ; ii) les aspects juridiques et réglementaires entourant la Dette Publique ; iii) la gestion des risques liés

à la Dette Publique.

Pour la BCC, la priorité a été accordée à l'inclusion financière et à la Protection des déposants et consommateurs des services bancaires et financiers.

La BCEAO, a pour sa part, privilégié les thématiques liées à la stabilité financière, les politiques macroprudentielles, les stratégies de financement de l'économie et l'inclusion

financière.

En outre, le programme de formation qui avait été établi avec le Centre de Formation à la Profession Bancaire (CFPB), avec l'appui financier de l'AFD dans le but de renforcer les capacités des agents de la BCC et des établissements de crédit, n'a pas pu être exécuté en raison de la pandémie.

Formations réalisées en 2021

-  Formation sur la Finance Islamique, à la BCC
-  Comptabilité de base (OHADA) à la Chambre de Commerce des Comores

Les grandes lignes du programme d'activités prennent en considération 3 dimensions :

1. Actions stratégiques :

Les défis et actions stratégiques en matière de formation pour 2022-2026 sont pris en compte suivant l'ordre des priorités définies par les 3 banques centrales ;

2. Digitalisation :

Les séminaires et formations seront organisés de préférence sous forme de webinaires en vue d'un nombre plus important de participants et d'une économie des coûts de déplacement des participants ;

3. Budget :

Le budget prévisionnel du programme d'activités est totalement couvert par les ressources déjà mobilisées par le Programme BCEAO/BEAC/BCC, si les dispositions prises pour passer à la digitalisation des formations sont mises en application.

II. RAPPORT D'ACTIVITES

1. Faits marquants de l'année 2021

Séminaires et assimilés

- Séminaire sur le projet de mise en place des mécanismes de garantie en Union des Comores ;
- Formation sur la Finance Islamique, à la BCC ;
- Formation sur la Comptabilité de base (OHADA) à la Chambre de Commerce des Comores ;
- Mission animée par AFRITAC SUD sur le Cadre Règlementaire - Révision Bâle II et III ;
- Mission d'implémentation du logiciel Bank Supervision Application (BSA) au sein de la DSBR par la Banque Centrale de Mozambique.



Décisions règlementaires

- Décision règlementaire n°04-2021/BCC/DSBR portant prorogation de la durée du mandat de l'administration provisoire de la BDC ;
- Décision règlementaire n°03-2021/BCC/DSBR portant prorogation de la durée du mandat de l'administration provisoire de la BFC ;
- Décision règlementaire n°19-2021/BCC/DSBR relatif aux points de vente acceptant les opérations en monnaie électronique.



Visite annuelle du gouverneur dans les agences

• Agence de Mohéli

Au cours de l'année 2021, le Gouverneur et la Secrétaire Générale se sont déplacés à Mohéli, du 1^{er} au 3 juin, où ce fut l'occasion de faire le point sur les activités de l'agence et les objectifs en cours. Durant cette visite, le Gouverneur a fait une conférence de presse au cours de laquelle il a expliqué les missions de la Banque, les moyens d'intervention de la BCC au siège et dans les agences, les projets phares de la BCC avec l'inclusion financière et la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Durant cette conférence, le Gouverneur a tenu

à sensibiliser la population sur le coût élevé de fabrication de billets et l'a invitée à adopter des comportements citoyens afin de préserver et allonger la durée de vie des billets. Parmi les mesures préconisées :

- Le bannissement des agrafes et autres coutures pour assembler les billets (lors des cérémonies de mariages notamment) et privilégier les trombones ;
- Le rangement des billets dans les portefeuilles plutôt que dans les poches des vêtements ;

Visite du gouverneur à Mohéli



- L'abstention de porter des mentions écrites sur les billets et plus particulièrement les stylos détecteurs

de faux billets qui laissent des marques sur les billets alors que leur efficacité n'est pas garantie.

• Agence d'Anjouan

Le Gouverneur et la Directrice des Ressources Humaines se sont déplacés à Anjouan, du 1^{er} au 5 avril 2021. Cette visite a été l'occasion d'organiser une cérémonie en l'honneur du départ à la retraite de Mr Ahmed Mohamed

Rabiou, après 24 ans de service au sein de la BCC.

Le Gouverneur a fait une conférence de presse afin d'expliquer les missions de la Banque, ses activités à Anjouan et ses chantiers en cours.



✓ Départ à la retraite

• Départ à la retraite de M. Ahmed Mohamed Rabiou, de l'agence BCC

Anjouan, après 24 années de bons et loyaux services.

✓ Nominations

• Nomination de la Vice-Gouverneur de la BCC, Mme Faouzia Radjabou ;
• Création de la Direction du Budget

et de l'Administration Générale, en remplacement du Secrétariat Général.



Missions et assistances techniques



- **Présidence CLAB 2021, BCC**

La Banque Centrale des Comores a assuré la Présidence du Comité de Liaison Anti Blanchiment (CLAB) en 2021. Le comité s'est réuni 2 fois durant cette année 2021 : en février (en visioconférence) et en novembre (en format hybride, à Moroni).

- **Mise en place d'un marché des titres en Union des Comores**

Pour atteindre les objectifs du Plan Comores Emergent (PCE) à l'horizon 2030, dans un contexte international caractérisé par la rareté des ressources extérieures à moindre coût, l'Etat a besoin de mettre en place de nouveaux instruments lui permettant de financer ses projets innovants.

De ce fait, le développement d'un marché de titres publics paraît essentiel pour fournir les ressources nécessaires au développement

économique du pays dans l'optique de respecter sa stratégie d'endettement. De plus, l'introduction d'un marché de titres publics présenterait le double avantage de constituer une solution viable au financement de l'Etat et de moderniser le cadre opérationnel de la politique monétaire.

Dans ce cadre, la Banque Centrale des Comores (BCC), et le Ministère des Finances ont bénéficié d'une mission d'assistance technique du FMI portant sur « l'introduction d'un marché de titres publics aux Comores » en avril 2021.

L'objectif principal de la mission a été d'effectuer un état des lieux pour évaluer les lacunes liées aux exigences minimales pour l'introduction d'un marché de titres publics. Une feuille de route des réformes à entreprendre a été élaborée afin que ce projet puisse aboutir en 2022.



- **Lancement officiel du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier**

Le lancement officiel du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier portant sur «la croissance de l'inclusion financière aux Comores» financé par la Banque Mondiale, a eu lieu le 25 février 2021 à la BCC.

Compte tenu de la pandémie, cette réunion s'est déroulée par visio-conférence. Dans son allocution d'ouverture, le Gouverneur a souligné l'apport de la Banque mondiale pour soutenir les efforts de l'Etat comorien dans le secteur financier à hauteur de 20 millions USD, notamment pour la croissance de l'inclusion financière. Le projet contribuera au développement de l'interopérabilité des paiements numériques, à la réduction des délais de transactions interbancaires mais aussi à l'amélioration de la centrale des risques et incidents de paiement pour protéger les clients ainsi que les banques des mauvais payeurs. Ce projet s'inscrit dans le double objectif de la Banque mondiale de mettre fin à l'extrême pauvreté tout en favorisant la prospérité partagée et en facilitant l'accès aux services financiers.

Le PADSIF bénéficiera d'une campagne de sensibilisation, de communication

et d'éducation financière de grande envergure durant toute la durée de vie du projet au niveau national pour pouvoir aboutir à une large inclusion financière.

- **Supervisory Review and Evaluation Process (SREP)**

En 2021, la DSBR a bénéficié d'un appui technique de la Banque Mondiale pour la finalisation des travaux sur le SREP et la rédaction des notes méthodologiques sur le contrôle permanent. Le SREP est un outil d'évaluation et de notation des établissements de crédit. Il est constitué d'une matrice combinant à la fois des informations qualitatives et quantitatives afin d'aboutir à une évaluation globale de l'établissement. Les analystes se penchent actuellement sur l'évaluation des établissements sur la base de la méthodologie SREP, avec l'objectif d'établir une nouvelle cartographie des risques du système bancaire à la fin de l'année 2022.

- **Réglementation relative aux règles de Bâle 2 et 3**

La DSBR a lancé un chantier relatif à la mise aux normes de la réglementation bancaire par rapport aux standards internationaux. Ainsi en 2021, elle a

bénéficié de l'assistance technique du FMI pour une revue de la réglementation relative aux règles de Bâle 2 et 3 afin de rendre le cadre légal et réglementaire de la Banque conforme aux recommandations notamment en matière de renforcement des fonds propres et de maîtrise du risque de liquidité.

• Mesures de redressement

La DSBR a également bénéficié en 2021 de l'assistance technique du FMI dans le cadre de la mise en application de la loi portant sur les mesures de redressement et de résolution des Institutions Financières. Il convient de rappeler qu'en 2020, la BCC a décidé de placer la BFC et la BDC sous administration provisoire. L'objectif de cette décision étant d'avoir des établissements solides, répondant aux exigences prudentielles et capables de répondre à la demande de sa clientèle.

• Finance islamique

Pour rappel, dans le cadre de la convention signée entre la Banque Centrale des Comores et la Banque islamique de Développement en novembre 2018, le projet d'assistance technique pour la création d'un environnement propice au développement de la Finance Islamique est dans sa phase finale. Cette assistance technique avait comme principal objectif d'apporter un soutien à la Banque Centrale des Comores pour l'élaboration d'un cadre légal, réglementaire, charaïque et de supervision des banques et institutions de microfinance islamiques. Ce projet s'inscrit dans la vision de la Banque d'optimisation du financement de l'économie et d'inclusion financière. Les documents suivants ont été élaborés : i)

Règlement sur les conditions d'exercice de la finance islamique ; ii) Règlement sur les caractéristiques techniques des opérations de finance islamique ; iii) Charte du conseil de conformité central (Shari'ahBoard de la BCC)

• Logiciel BM-BSA

Développé par des régulateurs bancaires, ce logiciel est un outil d'aide au contrôle bancaire des établissements de crédit (EC) et à l'élaboration des indicateurs de solidité financière (ISF). Ce projet a bénéficié du financement de la Banque mondiale à travers son projet d'appui au développement du secteur productif (PADSF). Via l'interface BSA, les institutions financières peuvent envoyer directement les états financiers et documents à la DSBR ce qui facilite ainsi la collecte et le traitement des données. Dans ce sens, elle permet la sécurisation de la transmission des états financiers, la validation et l'analyse des indicateurs prudentiels. Elle facilite aussi l'automatisation des fonctions de supervision bancaire et l'amélioration de la qualité des données d'analyse prudentielle. Par ailleurs, il convient de préciser que l'appliquatif BSA bénéficie de services de maintenance, de développement et d'assistance aux utilisateurs assurés par une équipe support (BSA Support Office) localisée à la banque centrale de Mozambique. L'implémentation de l'appliquatif à la BCC est passée par les étapes suivantes:

*Une séance de lancement pour le déploiement du logiciel avec l'équipe support le 08 novembre 2021 ;

*Des séances de formation au profit des utilisateurs internes (l'équipe de la DSBR) du 09 au 19 novembre 2021 ;

*Une séance de formation assurée conjointement par l'équipe de la BCC et l'équipe support au profit de 22 utilisateurs externes, représentant les établissements de crédit.

Des tests ont été effectués du 26 au 30 novembre 2021 et les données historiques de l'année 2020 sont chargées dans le logiciel ainsi que d'autres informations concernant l'actionnariat, l'agrément CAC, etc. Le logiciel, présente différents modules applicatifs notamment :

- Un module de « supervision bancaire » permettant entre autres d'ouvrir un dossier d'agrément, de gérer les informations des institutions bancaires et de planifier les missions d'inspections;
- Un module « analyse des risques automatisée » pour analyser, créer, gérer les états périodiques et établir des rapports personnalisés et des Tableaux de bord ;
- Un module de « soumission d'informations par les institutions » permettant de soumettre de manière sécurisée les informations émanant des institutions financières en l'occurrence les états déclaratifs.

• **Référentiel Comptable**

En 2013, après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi bancaire 13-003/AU, la BCC a élaboré un certain nombre de textes d'application de cette nouvelle loi avec l'assistance technique du FMI. Après la rédaction des premiers textes en 2015, suivi de séances de divulgation assurées par la DSBR, il a été constaté que certains établissements de crédit avaient des difficultés à renseigner les états déclaratifs. En effet, les informations communiquées à la BCC

ne sont pas harmonisées en raison de :

*La diversité des systèmes informatiques et de gestion utilisée par les établissements de crédit ;

*L'absence d'un plan comptable bancaire aux Comores ;

*L'absence d'un référentiel qui définit les états déclaratifs de la BCC et la manière dont ceux-ci doivent être renseignés ;

L'élaboration de ce nouveau référentiel comptable bancaire de l'Union des Comores, répond à la nécessité de l'adapter aux profondes mutations réglementaires et de l'activité des établissements assujettis, en vue de renforcer la qualité de l'information financière produite, gage d'une supervision bancaire efficace.

• **Crédit-Bail**

L'avis de non objection pour la mission sur la mise en place d'un crédit-bail aux Comores, projet financé par l'AFD a été donné en décembre 2021 et la mission est prévue débuter au 1er trimestre 2022.

• **AFD-Mécanisme de Garantie**

Le projet d'étude de faisabilité sur la création d'une institution de Garantie, financé par l'AFD est achevé en 2021.

• **Centrale des Risques**

Au sujet de la Centrale des Risques et incidents de Paiement, l'idée est de faire un diagnostic sur la CDRIP et de faire des recommandations sur les évolutions nécessaires, qui seront prises en charge par le PADSF de la BM, qui finance également cette évaluation. Le PADSF et la DSBR sont dans la phase d'évaluation des candidats qui ont postulé à l'appel d'offre.

• Résolution du FMI

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la loi portant redressement et résolution des Institutions Financières, la DSBR a bénéficié du 27 septembre au 15 octobre 2021 de l'assistance technique du département MCM du FMI.

• Conseiller Résident

Sur la base d'un nouvel appel d'offre, le PADSF en collaboration avec la DSBR a procédé à l'évaluation des candidats ayant manifesté leur intérêt; pour l'heure le PADSF est entré en négociation avec un candidat qui possède une expérience dans le domaine de la supervision bancaire en tant que Directeur d'une agence de la BCEAO, et en tant que Adjoint au Directeur d'un département dédié entre autres à la supervision, une expérience en qualité d'ingénieur statisticien, une bonne expérience pour diriger des équipes, et une solide expérience dans le domaine du financement de l'économie et de la microfinance.

• Normes IFRS

Sur recommandation du FMI, la BCC a entrepris la mise en place des normes IFRS afin de se mettre en conformité avec les standards internationaux en matière de reporting comptable et financier. Le cabinet sélectionné pour les travaux, KPMG Maurice, avait fait le diagnostic sur le changement de méthode et le rapport remis en décembre 2020 a montré que les impacts ne seraient pas trop exceptionnels ; ce qui a permis au Conseil d'Administration de donner l'aval pour une deuxième phase de travaux qui consistait à transformer les états financiers de 2018 à 2020 aux normes IFRS. Ainsi, la dernière phase

de la mission du projet (Supports et Formation) s'est parachevée à la fin du mois de novembre 2021. Malgré les problèmes liés au contexte sanitaire, le cabinet a pu se déplacer jusqu'aux Comores pour la remise des supports concernant les états financiers et parfaire une formation des utilisateurs.

• Allocations DTS

Le Conseil des gouverneurs du FMI a approuvé le 2 août 2021 une allocation générale de DTS équivalent à 456 milliards DTS en vue d'accroître les liquidités dans le monde. Les DTS sont distribués aux pays au prorata de leurs quotes-parts respectives. Pour rappel, la quote-part des Comores au FMI est de 17 millions DTS au 2 août 2021. Ils ont reçu, le 23 août 2021, 17.060.499 DTS. Une manière de soutenir l'économie du pays et ainsi intensifier la lutte contre la crise engendrée par l'avènement de la pandémie de la Covid-19. La mise à disposition à l'Etat des nouvelles allocations s'est faite le 6 décembre 2021 suite à leur demande et conformément à la procédure.



Lutte contre la propagation de la Covid-19 au sein de la BCC

Afin de lutter contre la propagation de la Covid-19 et ses vagues successives, la Banque Centrale des Comores a continué à sensibiliser le personnel sur la façon de mieux se protéger, à l'intérieur comme en dehors de la BCC. Ainsi, en plus des notes d'information relayées sur la messagerie interne et des campagnes d'affichage sur le respect des gestes barrières, plusieurs actions ont été menées :

- Tests PCR pour tout le personnel (Siège et agences) avec prise en charge médicale en cas de nécessité;

- Vaccination de l'ensemble du personnel;
- Restriction des missions d'assistance technique, des missions sur site et des voyages professionnels ;
- Distribution de masques chirurgicaux;
- Multiplication des points de distribution de gel hydroalcoolique ;
- Désinfection des bureaux par le COSEP ;
- Contrôle du port du masque à l'entrée de la Banque ;
- Arrêt momentané des activités de la cafétéria ;
- Le télétravail est devenu un outil d'usage courant pour les membres du Comité de Direction.

✓ Gestion du Musée de la monnaie

Le musée de la monnaie fut créé le 19 décembre 2017 avec le concours du musée de la monnaie de Paris. Dès son ouverture, les premières activités ont été consacrées à l'enrichissement de son histoire et de sa collection, à la définition de son orientation pédagogique et à sa médiatisation.

Un an après, plusieurs activités ont été réalisées, à savoir (i) L'organisation des visites guidées pour les publics scolaires et touristiques ; (ii) L'enrichissement de l'histoire de la monnaie au-delà des années 1890 (recherches archivistiques, entretiens avec des historiens, des anthropologues et des traditionnalistes dans le cadre du troc aux Comores) ; (iii) L'ouverture de l'onglet « Muséum » sur le site internet de la Banque Centrale pour la promotion et la communication des activités du musée au niveau national et international ; (iv) La production

des supports pédagogiques pour le public et les visiteurs du musée ; (v) L'organisation d'un atelier axé sur l'orientation pédagogique en 2020 ayant réuni plus d'une cinquantaine de participants ; (vi) La signature d'accord de partenariat avec la monnaie de Paris pour la recherche, le développement et la mise à disposition de divers monnaies et outillages de fabrication pour l'exposition au grand public ; (vii) L'achat auprès de spécialistes tels que « Comptoir des monnaies anciennes » des pièces de monnaies pour l'enrichissement des collections du musée. L'année 2021 fût une année morose pendant laquelle le musée de la monnaie de la BCC est resté fermée au public et ses activités restées en suspens, en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 et les mesures restrictives prises par les autorités.



Pièce en bronze de 5 centimes Sultant de la Grande Comores 1308H (1890 A), Diametre 25 mm, 5g.

2. Contrôle et Audit

Dans le cadre de son programme annuel, la DOCA avait prévu 3 missions d'audits dont une portant sur le dispositif interne de Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCBFT) et 55 contrôles permanents hors interventions quotidiennes à la caisse.

S'agissant de l'audit, une mission a été menée du 24 mai jusqu'au 30 juin 2021 pour examiner le dispositif interne

et la surveillance bancaire de la BCC en matière de LBC/FT en particulier l'analyse des aspects suivants :

- Mesure de vigilance à l'égard de la clientèle ;
- Information et formation du personnel;
- Contrôle des établissements de crédit (permanent et sur place) ;
- Exhaustivité du cadre réglementaire.

2.1. Activités de lutte contre le blanchiment des capitaux

2.1.1. Evolution du cadre légal et réglementaire

En 2021, les réalisations faites en matière légale et réglementaire ont porté sur la promulgation du code pénal adopté en décembre 2020 et de la loi relative à la lutte contre le terrorisme et son financement adopté en juin 2021. En outre, l'Union des

Comores a adhéré au Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

2.1.2. Les activités de la Banque Centrale dans le domaine de la LBC/FT

Dans ce cadre, les travaux effectués ont porté sur l'élaboration de lignes directrices LBCFT, la mise en place du contrôle sur place du dispositif LBCFT des établissements de crédit.

Une formation interne dédiée au personnel des agences BCC en matière de LBCFT ainsi qu'une autre formation sur la mise en œuvre des mesures préventives par les Institutions Financières ont été réalisées en collaboration avec le Service de Renforcements Financiers avec l'appui financier du Programme d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF).

• Contrôle sur place LBCFT

Le programme 2021 de contrôle sur place des établissements de crédit inclut le volet LBCFT parmi les points de vérification. En 2021, les missions de contrôles sur place de la DSBR dans le domaine LBCFT ont porté sur les responsabilités, les procédures, le contrôle interne et la formation du personnel en matière de LBCFT. Ces missions ont émis des recommandations pour la mise en conformité par certains établissements de crédit du dispositif LBCFT.

- **Formation/sensibilisation interne du personnel des agences BCC en matière de LBCFT.**

Du 24 au 26 août 2021, la DOCA a assuré des séances de formation/sensibilisation du personnel des agences d'Anjouan et de Mohéli sur le dispositif à la fois national et interne de LBCFT.

Ces séances ont mis l'accent sur les mesures de vigilance dans l'exécution des opérations de guichet.

Par ailleurs, la BCC et le SRF, en partenariat avec le Projet Banque mondiale d'appui au développement du secteur financier, ont aussi animé des ateliers de formation/sensibilisation LBCFT à l'intention des établissements de crédit et dont la première séance a été programmée les 27-28 octobre à Moroni.

- **Activités SRF**

- o **Appui du COMESA**

Dans le cadre de la reprise annoncée de l'appui technique du COMESA à travers le programme MASE, des actions ont été entreprises à savoir, l'organisation d'un stage professionnel pour le personnel permanent du SRF une fois que son recrutement sera effectif et le développement d'une plateforme numérique pour permettre les échanges d'information au niveau local.

Suite à la reprise du programme MASE financé par l'Union Européenne, le COMESA a livré le restant matériel informatique au SRF. Ce lot de matériels d'une valeur de 41171,22 USD est composé entre autres d'ordinateurs, de serveurs et accessoires ainsi que d'autres composantes. Il entre dans la phase de mise en œuvre d'une plateforme numérique d'échange et de traitement des DOS et des informations

relatives au BC/FT et aux infractions sous-jacentes.

- o **Traitement des Déclarations d'Opérations suspectes (DOS)**

En 2021, le SRF a reçu deux Déclarations d'Opérations Suspectes (DOS) portant sur le Blanchiment de capitaux ou le financement du terrorisme ainsi qu'une demande d'information nationale.

- o **Evaluation Nationale des Risques**

Un Premier projet de rapport de l'ENR a été communiqué à la Banque Mondiale le 28 Août 2021 pour recueillir leurs observations et commentaires. Par mail du 14 Septembre 2021, la Banque Mondiale a informé le SRF que ses experts travaillent sur le projet de rapport et qu'ils communiqueront leurs observations et commentaires prochainement. Les travaux de l'ENR ont bien avancé : les variables ont été analysées et les modules Excel ont été remplis en suivant la méthodologie de la Banque Mondiale.

Le taux de réalisation du Plan d'action pour les Comores est passé de 34,2% en octobre 2020 à 42,1% en mars 2021. Cela traduit les avancées constituées par la promulgation du nouveau Code pénal, incriminant le financement du terrorisme et les infractions sous-jacentes au BC/FT, la création de pôles judiciaires spécialisés, et le contrôle des activités des ONG.

De ce fait, le GIABA a présenté les progrès en matière de LBC/FT réalisés depuis mars 2021 en Union des Comores, particulièrement, l'adoption et la promulgation de la loi relative au terrorisme et à son financement, renforçant notamment le rôle du Service de Renseignement Financier (SRF).

2.2. Présidence BCC du CLAB

Suite à la demande du CLAB de donner à nouveau un mandat à la Banque Mondiale pour établir un état des lieux de la situation des pays de la zone en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme après mise en œuvre des recommandations du rapport, ce dernier avait proposé deux options possibles en termes d'étendue de la mission et de budget correspondant. Cependant après discussion, les membres ont sollicité l'établissement d'un devis plus détaillé et ont marqué leur attachement à ce que ce devis soit strictement conforme au mandat adressé par le CLAB, à savoir l'évaluation du niveau de mise en œuvre de chaque mesure, et l'identification des vulnérabilités et défis persistants. Elle pourra faire ressortir, le cas échéant, les effets de la pandémie de la Covid-19

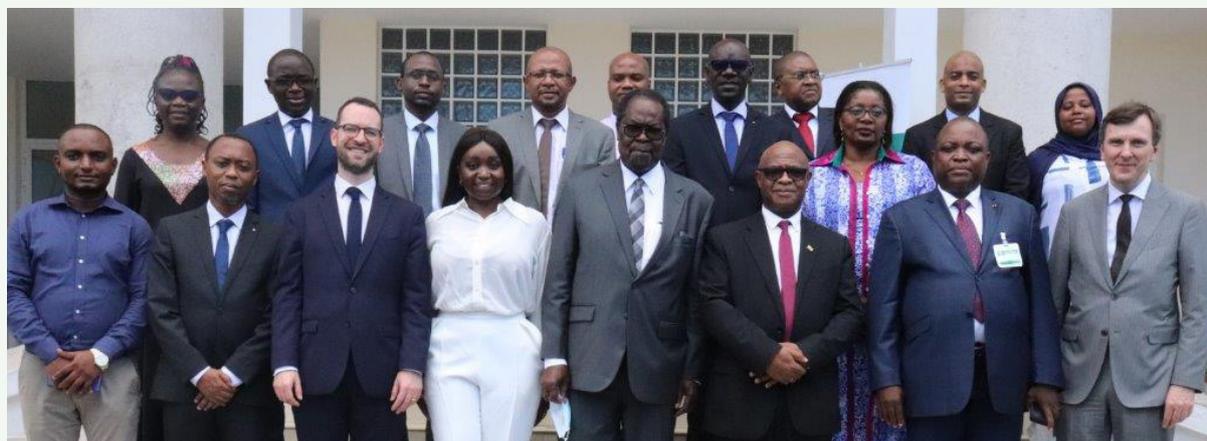
sur les risques de LBC/FT et sur les efforts d'amélioration des dispositifs de LBC/FT.

La deuxième réunion du CLAB, sous la présidence de la BCC, s'est tenue le 10 novembre 2021 à la fois en virtuel et en présentiel à Moroni, dans le respect des conditions sanitaires.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- Point d'étape sur la mise en œuvre des plans d'action LBC/FT ;
- Demande d'un bilan des plans d'action LBC/FT à la Banque mondiale ;
- Point d'étape sur la réalisation des évaluations mutuelles du GIABA et du GABAC.

Le GAFI a également marqué son accord pour animer en deuxième partie de la réunion un atelier sur « Le processus d'évaluation mutuelle et l'implication des autorités régionales.



3. Système d'information

La DSI se charge de l'administration, de la maintenance et des développements des systèmes d'information de la Banque. Elle veille également à la sécurisation des données afin de préserver l'intégrité et la confidentialité des données ainsi que la réputation de la Banque.

La mise en œuvre d'une politique de sécurité robuste est l'aboutissement d'une analyse transversale couvrant aussi bien la sécurité physique, la sécurité logique, que les procédures ou encore le comportement des utilisateurs.

Les activités et la créativité croissantes

des cybercriminels induisent le déploiement de technologies sans cesse plus pointues et plus lourdes afin de respecter les standards en matière de sécurité.

La sécurité induit également la notion de continuité d'accès à l'information : la Continuité d'Activités est une approche globale qui inclut la politique, les standards et les procédures nécessaires pour s'assurer que des opérations précises, identifiées au préalable, peuvent être poursuivies ou reprises dans un laps de temps raisonnable

dans le cas d'une perturbation majeure. Son but est de réduire les conséquences opérationnelles, financières, légales, de réputation et autres conséquences substantielles résultant d'un sinistre majeur.

La stratégie adoptée consiste à mettre en place des moyens humains, organisationnels, matériels et financiers raisonnables afin d'assurer les missions premières de la Banque, de répondre aux urgences opérationnelles des métiers et de préserver la réputation de l'Institution.

4. Opérations bancaires

4.1. Virements nationaux et chèques en monnaies locales

En 2021, les virements nationaux se sont établis à 256,2 milliards FC en hausse de 33,6% par rapport à l'année 2020, en liaison avec l'augmentation de l'activité économique nationale et la hausse de l'utilisation de mode de paiement virement notamment (transfert des fonds du Projet Filets Sociaux de la BM et les paiements de CPA (Plan d'Affaires de PIDC).

De même, les paiements chèques se sont établis à 18,7 milliards FC, en hausse de 69,3% par rapport à l'année 2020, suite à une forte augmentation de l'utilisation des chéquiers et des dépôts des encaissements à la Banque due à l'ouverture de plusieurs Agences des Banques et des microfinances dans le territoire national.

Tableau 24 : Evolution des virements nationaux et chèques en milliards FC sauf indication

| Libellés | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------------|-------|-------|-------|
| Virements nationaux | 180,3 | 191,7 | 256,2 |
| Evolution en % | 6,72 | 6,31 | 33,62 |
| Chèques | 15,1 | 11,0 | 18,6 |
| Evolution en % | -0,34 | -0,27 | 69,34 |

Source : BCC

4.2. Virements internationaux

En 2021, la valeur des virements internationaux reçus est passée à 90,6 milliards FC contre 70,2 milliards FC en 2020, ce qui a conduit à une hausse de 29,1%. Cette hausse s'explique

essentiellement par la continuité de la solidarité de la diaspora envers leur famille résidant aux Comores et l'Appui de la BAD pour lutter contre la crise sanitaire de la Covid-19.

En ce qui concerne, les virements internationaux émis, ils ont enregistré une forte augmentation de 37,5 milliards FC (61,6%) en passant de 60,5 milliards FC en 2020 à 98 milliards de

FC en 2021, avec la reprise des activités d'importations des biens (les banques de la place ont augmenté fortement leurs paiements à l'étranger en approvisionnant leur compte Nostro).

Tableau 25 : Evolution des virements internationaux en milliards FC sauf indication

| Libellés | 2019 | 2020 | 2021 |
|--------------------------------|------|-------|-------|
| Virements internationaux reçus | 34,5 | 70,2 | 90,6 |
| Evolution en % | 7,8 | 103,5 | 29,11 |
| Virements internationaux Emis | 58,0 | 60,5 | 98,0 |
| Evolution en % | 36,6 | 4,4 | 61,89 |

Source : BCC

5. Activité fiduciaire

L'évolution de la circulation fiduciaire de ces trois dernières années est retracée dans le tableau ci-après. Elle traduit les besoins exprimés par la clientèle institutionnelle mais également

occasionnelle, qui vient effectuer aux guichets de la BCC, des opérations de versement, de prélèvement et d'échanges de valeurs.

Tableau 26 : Evolution de la circulation fiduciaire

| En millions FC | 2019 | | | 2020 | | | 2021 | | |
|--------------------------------------|---------|--------|--------|---------|--------|--------|---------|--------|---------|
| | Billets | Pièces | Total | Billets | Pièces | Total | Billets | Pièces | Total |
| Stock disponible en début de période | 60 250 | 1 151 | 61 401 | 57 876 | 1 171 | 59 047 | 59 171 | 1 252 | 60 423 |
| Emissions réalisées | 6 838 | 20 | 6 858 | 11 075 | 81 | 11 156 | 17 300 | 70 | 17 370 |
| Retraits de circulation | -9 212 | | -9 212 | -9 780 | | -9 212 | -11 507 | | -11 507 |
| Stock disponible en fin de période | 57 876 | 1 171 | 59 047 | 59 171 | 1 252 | 60 423 | 64 964 | 1 322 | 66 286 |

Source : BCC

5.1. Versements et prélèvements

A fin 2021, les mouvements de signes monétaires aux guichets de la Banque Centrale se sont élevés à 238,1 milliards FC (40,3 millions de billets et pièces de monnaie) contre 201,8 milliards FC (33,6 millions de billets

et pièces de monnaie) sur l'ensemble de l'année 2020. Ces mouvements se décomposent comme suit : 124,4 milliards FC pour les prélèvements et 113,6 milliards FC pour les versements.

Tableau 27 : Opérations aux guichets en millions FC

| Libellés | Versement | Prélèvement | Mouvements |
|-------------------|------------------|------------------|------------------|
| Billets | 99 110,6 | 102 623,0 | |
| Pièces | 9,1 | 82,5 | |
| Total 2020 | 99 119,7 | 102 705,5 | 201 825,2 |
| Billets | 113 629,0 | 124 366,8 | |
| Pièces | 7,2 | 77,0 | |
| Total 2021 | 113 636,2 | 124 443,8 | 238 080,0 |

Source : BCC

La demande de billets a poursuivi sa tendance haussière en 2021, les prélèvements s'élevant 124,4 milliards FC à fin 2021 contre 102,6 milliards FC en 2020, en liaison avec l'accroissement des transferts d'argent en provenance de l'extérieur. En revanche, il est observé une diminution des prélèvements pièces, de 7,3% passant de 82,5 millions FC en 2020 à 76,9

millions FC à fin 2021. Les versements de billets aux guichets de la Banque Centrale se chiffrent à 113,6 milliards FC à fin 2021 contre 99,1 milliards FC en 2020. En revanche, une baisse est observée au niveau des versements de pièces de monnaie aux guichets de la Banque Centrale, qui se sont élevés à 7,2 millions FC (42.173 unités) contre 9,1 millions FC (94.254 unités) en 2020.

5.2. Emissions de billets et pièces

Les émissions de signes monétaires se sont élevées à 17,4 milliards FC, dont 10,5 milliards FC au 1^{er} semestre 2021, en réponse à la forte demande des BEF, qui représentent près de 90% des prélèvements, pour satisfaire

notamment les paiements en monnaie locale des transferts d'argent de la diaspora (112,2 milliards FC à fin novembre 2021 après 106,3 milliards FC en 2020).

Tableau 28 : Evolution des Emissions en millions FC

| Libellés | Montants |
|-------------------|-----------------|
| Billets | 6 837,5 |
| Pièces | 19,75 |
| Total 2019 | 6 857,3 |
| Billets | 11 075,0 |
| Pièces | 80,775 |
| Total 2020 | 11 155,8 |
| Billets | 17 300,0 |
| Pièces | 69,6 |
| Total 2021 | 17 369,6 |

Source : BCC

5.3. Activité de tri

A fin 2021, l'activité de tri affiche un volume de 18.492.800 billets triés contre 15.640.000 billets en 2020, soit

un accroissement de 18%, en liaison avec la mise en service des nouvelles machines.

Tableau 29 : Evolution des taux de récupération des billets par type de coupure

| Coupures (en nb de billets) | 2019 | | | 2020 | | | 2021 | | |
|-----------------------------|------------|------------|---------------|------------|------------|---------------|------------|------------|---------------|
| | Tri | Valides | Taux de récup | Tri | Valides | Taux de récup | Tri | Valides | Taux de récup |
| 10 000 FC | 5 727 000 | 5 401 000 | 94,31% | 6 573 000 | 6 089 000 | 92,64% | 7 749 000 | 7 247 000 | 93,52% |
| 5 000 FC | 4 961 000 | 4 448 000 | 89,66% | 5 108 000 | 4 451 000 | 87,14% | 6 759 000 | 6 031 000 | 89,23% |
| 2 000 FC | 1 357 000 | 809 000 | 59,62% | 1 289 000 | 777 000 | 60,28% | 1 370 000 | 801 000 | 58,47% |
| 1 000 FC | 1 920 000 | 849 000 | 44,22% | 1 494 000 | 665 000 | 44,51% | 1 665 000 | 795 000 | 47,75% |
| 500 FC | 1 702 000 | 588 000 | 34,55% | 1 176 000 | 364 000 | 30,95% | 949 800 | 350 000 | 36,85% |
| | 15 667 000 | 12 095 000 | | 15 640 000 | 12 346 000 | | 18 492 800 | 15 224 000 | |

Source : BCC

5.4. Retrait de billets de la circulation

Tableau 30 : Retraits en circulation, montant en millions FC

| Coupures | 2020 | | 2021 | |
|--------------|--------------------|----------------|--------------------|-----------------|
| | Nombre de paquets* | Montant | Nombre de paquets* | Montant |
| 10 000 FC | 451 | 4 510,0 | 539 | 5 390,0 |
| 5 000 FC | 591 | 2 955,0 | 764 | 3 820,0 |
| 2 000 FC | 522 | 1 044,0 | 550 | 1 100,0 |
| 1 000 FC | 864 | 864,0 | 864 | 864,0 |
| 500 FC | 814 | 407,0 | 666 | 333,0 |
| Total | 3 242 | 9 780,0 | 3 383 | 11 507,0 |

Source : BCC, * 1 paquet contient 1.000 billets

En 2021, 3.383.000 billets ont été retirés de la circulation contre 3.242.000 billets en 2020.

5.5. Destruction de billets

Comme les années précédentes, l'activité soutenue au niveau du tri a occasionné des retraits de billets

de la circulation plus conséquents et qui s'est répercuté également sur les destructions.

Tableau 31 : Evolution en millions FC

| Coupures | 2019 | | 2020 | | 2021 | |
|--------------|-------------------|----------------|-------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| | Nombre de paquets | Montant | Nombre de paquets | Montant | Nombre de paquets | Montant |
| 10 000 FC | 262 | 2 619,9 | 469 | 4 690 | 603 | 6 029,9 |
| 5 000 FC | 424 | 2 119,9 | 599 | 2 995 | 875 | 4 374,9 |
| 2 000 FC | 462 | 923,9 | 699 | 1 398 | 534 | 1 068 |
| 1 000 FC | 1 028 | 1 027,9 | 989 | 989 | 869 | 869 |
| 500 FC | 1 060 | 529,9 | 984 | 492 | 669 | 334,5 |
| Total | 3 236 | 7 221,9 | 3 740 | 10 564 | 3 550 | 12 676,5 |

Source : BCC

Depuis octobre 2021, avec le processus de modernisation de la Caisse, les billets sont détruits par une machine de broyage afin de

suivre et accompagner les obligations environnementales. La destruction se fait par broyage et non plus par voie d'incinération.

III. RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

L'année 2021 a été marquée par le passage aux normes IFRS. Cette migration a engendré certains changements dans la présentation des états financiers par rapport aux années

passées. De ce fait, les états financiers présentés dans ce rapport sont établis conformément aux normes IFRS sous réserve des dispositions statutaires spécifiques à la BCC.

1. Bilan de la Banque

Le total du bilan s'élève à 197 milliards FC au 31 décembre 2021 contre 160 milliards FC un an auparavant, soit une progression de 23%. Cette évolution est due à la hausse des disponibilités en devises et des créances à l'Etat du côté de l'actif qui s'est traduite par une augmentation de la circulation fiduciaire ainsi que les engagements

auprès du FMI au niveau du passif. Il est également affecté par les ajustements et reclassements effectués sur certains comptes, notamment au niveau des immobilisations, des provisions ou encore des capitaux propres dont la pratique n'était pas conforme aux normes IFRS.

Tableau 32 : Bilan BCC en millions FC

| ACTIF | 2020* | 2021 | Ecart |
|--|----------------|----------------|--------------|
| Avoirs en or | 438 | 457 | 4% |
| Avoirs en devises | 110 609 | 135 381 | 22% |
| Relations avec le FMI | 15 642 | 16 350 | 5% |
| Créances sur les banques | 8 | 9 | 13% |
| Créances sur le Trésor | 26 858 | 37 584 | 40% |
| Autres créances | 1 479 | 1 718 | 16% |
| Stocks | 1 093 | 651 | -40% |
| Comptes de régularisation et divers actif | 147 | 202 | 37% |
| Actifs immobilisés | 4 011 | 4 213 | 5% |
| Immobilisations incorporelles | 11 | 28 | |
| Immobilisations corporelles | 4 000 | 4 185 | |
| TOTAL ACTIF | 160 285 | 196 565 | 23% |
| | | | |
| PASSIF | 2020 | 2021 | Ecart |
| Billets et pièces en circulation | 45 759 | 53 639 | 17% |
| Engagements en devises | 153 | 214 | 40% |
| Relations avec le FMI | 25 582 | 36 334 | 42% |
| Comptes des banques résidentes | 52 401 | 63 755 | 22% |
| Comptes du Trésor et des entreprises publiques | 17 374 | 21 661 | 25% |
| Autres dépôts | 149 | 85 | -43% |
| Comptes de régularisation et divers passif | 1 340 | 1 279 | -5% |
| Capitaux propres | 16 905 | 17 419 | 3% |
| Résultat de l'exercice | 622 | 2 179 | 250% |
| TOTAL PASSIF | 160 285 | 196 565 | 23% |

Source : BCC ; * Les états financiers des exercices précédents ont été retraités aux normes IFRS, engendrant ainsi des changements de valeurs sur certaines rubriques par rapport aux chiffres publiés dans le rapport annuel 2020.

1.1. Evolution de l'actif du bilan

Le total des avoirs extérieurs de la BCC a progressé de 21,5% entre 2020 et 2021, passant de 116,3 milliards FC à 141,4 milliards FC, en liaison avec l'évolution contrastée de ses composantes.

Les comptes de dépôt en or et en DTS ont augmenté de 4,5% par rapport à fin 2020. En ce qui concerne l'or, on constate une hausse due à la réévaluation en fin d'exercice 2021, le stock restant inchangé. De même, la progression des dépôts en DTS fait suite à la hausse des taux de change du DTS contre le franc comorien.

Les encaisses en euro au 31 décembre 2021 sont en hausse de 30,3% et représentent l'équivalent de 5 milliards FC ; cette hausse est due à l'ouverture partielle des frontières et à la reprise des activités commerciales suite à la crise causée par la pandémie de la Covid-19. Les encaisses en dollars ont légèrement augmenté par rapport à fin 2020, constituant au 31 décembre 2021 un solde de 146 millions FC. Les placements et les avoirs en devises sont en hausse de 22% sur la période. Une grande partie de ces placements est déposée sur le compte d'opérations au Trésor français qui accuse une hausse du solde de 22% entre 2020 et 2021. Par ailleurs, le solde moyen journalier est également en hausse entre les deux années suite aux mouvements ordinaires du compte. Le solde au 31 décembre 2021 s'élève à 129,9 milliards FC. Cette hausse provient des prêts FMI, des fonds rapatriés par les banques commerciales et des tirages sur les financements des projets par la Banque Mondiale ou autres bailleurs de fonds multilatéral.

Le compte de dépôt au FMI est passé

de 5,2 milliards FC en 2020 à 5,5 milliards FC au 31 décembre 2021, soit une progression de 4,5%. Cette évolution fait suite à la hausse du taux de change du DTS contre franc comorien. De même, pour les titres de participation constitués essentiellement de quotes-parts au FMI, ils représentent au 31 décembre 2021, 10,8 milliards FC contre 10,3 milliards FC en 2020 (soit 17,8 millions DTS).

Les créances à l'Etat sont constituées des avances statutaires, de l'utilisation des allocations DTS et des prêts FMI. Elles ont augmenté de 40%, soit 37,5 milliards FC en 2021 contre 26,8 milliards FC en 2020. Cette hausse est expliquée par l'utilisation des allocations DTS à hauteur de 9,9 milliards FC soit 17 millions DTS, faisant passer l'encours de 4,9 milliards FC à fin 2020 à 15,5 milliards FC au 31 décembre 2021. En ce qui concerne les avances statutaires, elles sont passées de 9,9 milliards FC à 10,2 milliards FC sur la même période. L'encours des prêts IFR et FCR, octroyés en 2019 et 2020, a augmenté en liaison avec la hausse du taux de change du DTS contre le franc comorien. En revanche, l'encours du prêt FCE a diminué du fait de l'annulation partielle des échéances, accordée par le FMI en raison de la pandémie. Une annulation qui s'est faite sur plusieurs périodes allant du 14 avril 2020 au 10 janvier 2022 soit l'équivalent de 2,9 millions DTS.

L'élaboration des états financiers 2021 conformément aux normes IFRS a occasionné la mise en exergue d'une nouvelle rubrique de comptes qui est celle des stocks. Ils sont constitués essentiellement par l'ensemble des billets et pièces neufs non émis.

Ils sont passés de 1 milliard FC à 651 millions FC, soit une baisse de 40% due au fait qu'il n'y ait pas eu d'approvisionnement en 2021 sachant que les émissions se sont poursuivies.

Les comptes de régularisation ont augmenté de 37%, atteignant 202 millions FC au 31 décembre 2021. La majorité de ces comptes est régularisée en début d'année.

Les actifs immobilisés nets sont

1.2. Evolution du passif du bilan

L'utilisation du cash continue de prédominer dans l'économie. Le volume des billets et pièces en circulation a augmenté de 17% en passant de 45,7 milliards FC en 2020 à 53,6 milliards FC au 31 décembre 2021. Les engagements à vue sont en hausse de 22,2% passant de 70,3 milliards FC en décembre 2020 à 85,9 milliards FC en décembre 2021, principalement du fait de la hausse de la liquidité bancaire et les dépôts du Trésor et des entreprises publiques.

En effet, les dépôts des banques résidentes sont en hausse de 22%, atteignant 63,7 milliards FC à fin décembre 2021. L'augmentation la plus marquée reste celle des comptes du Trésor et des entreprises publiques (+25%) qui s'élèvent à 21,6 milliards FC à fin 2021 contre 17,4 milliards FC un an auparavant. Ceci reste en liaison avec les aides budgétaires et les financements des projets par les bailleurs multilatéraux ainsi que la mise à disposition à l'Etat des allocations générales de DTS accordées par le FMI. La rubrique « relation avec le FMI » est en hausse de 42%, passant de 25,6 milliards FC à 36,3 milliards FC à fin décembre 2021, suite à l'octroi de nouvelles allocations et à l'appréciation du cours DTS contre franc comorien.

Les comptes de régularisation ont

légèrement en hausse de 5% à fin 2021 en s'élevant à 4,2 milliards FC. La modernisation de la Caisse au siège et le changement des traitements du matériel fiduciaire a fait engager plusieurs travaux et l'achat d'équipements adéquats. Il en est de même pour les travaux d'aménagements effectués à l'agence de Mohéli.

baissé de 5%, passant de 1,3 milliard FC à fin 2020 à 1,2 milliard FC à fin 2021. Ils sont constitués essentiellement des comptes fournisseurs, des transferts reçus de l'étranger et des chèques en cours d'affectation. La majorité de ces opérations est dénouée à l'ouverture de l'exercice 2022. Cette baisse s'explique globalement par le règlement des dettes fournisseurs liées aux différents travaux qui ont été engagés par la Banque, relatifs à la modernisation de la caisse au siège.

En outre, on constate que la rubrique « Provisions pour charges » n'apparaît plus au passif du bilan. En effet, ces provisions ne répondaient pas aux critères de la norme IAS 37. Elles seront désormais reclassées en tant que charge au moment où elles seront engagées. De ce fait, les provisions qui étaient déjà enregistrées ont été reversées dans les bénéfices non distribués.

Les capitaux propres ont augmenté de 3% entre 2020 et 2021 passant de 16,9 milliards FC à 17,4 milliards FC. Cette hausse provient entre autres de l'affectation des 50% du résultat 2020 aux réserves légales ainsi que des ajustements dus à l'adoption des normes IFRS et à la réévaluation des terrains et immeubles.

2. Compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2021 a fortement augmenté par rapport à l'année précédente. Il s'élève à 2,2

milliards FC au 31 décembre 2021 contre 622 millions FC à fin 2020.

Tableau 33 : Evolution en millions FC

| | 2020* | 2021 | Ecart (%) |
|--|--------|-------|-----------|
| Résultat sur avoirs extérieurs | 2 424 | 3 317 | 37 |
| Résultat sur opération avec la clientèle | 232 | 498 | 115 |
| Frais généraux | -1 379 | -1540 | 12 |
| Autres produits | 67 | 23 | -66 |
| Autres charges | -6 | -2 | -67 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | -654 | -276 | -58 |
| Reprises des provisions | 0,7 | 4 | 471 |
| Résultat exceptionnel | -63 | 155 | -346 |
| Résultat de l'exercice | 622 | 2 179 | 250 |

Source : BCC ; * Les états financiers des exercices précédents ont été retraités aux normes IFRS, engendrant ainsi des changements de valeurs sur certaines rubriques par rapport aux chiffres publiés dans le rapport annuel 2020.

Figure 53 : Evolution des résultats de la banque, en millions FC



Source : BCC

Le résultat des opérations sur les avoirs extérieurs s'est élevé à 3,3 milliards FC contre 2,4 milliards FC en 2020. Les intérêts perçus sur le compte d'opérations ont généré 3 milliards FC en 2021 contre 2,1 milliards FC en 2020. En revanche, les intérêts perçus sur concours au Trésor ont légèrement baissé (-1,4%) en raison de la baisse des taux d'intérêts par rapport à 2020. Quant aux opérations avec la clientèle, le résultat a atteint 498 millions FC en 2021 contre 232 millions FC en 2020. Cette forte variation est liée essentiellement à la hausse du volume des transferts. Il est à noter que les commissions sur ventes de devises (Euros) ont enregistré une hausse allant

de 21 millions KMF à 40 millions FMF, suite à l'augmentation des opérations en euro dans les guichets de la BCC.

Les frais généraux de la Banque sont en hausse de 12% par rapport à 2020, en liaison avec la reprise des déplacements pour mission après l'accalmie de la pandémie de la Covid-19.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sont en baisse de 57,7%. Les dotations aux amortissements sont passées de 282,4 millions FC en 2020 à 276,2 millions FC en 2021, soit une baisse de 2,2%. Quant aux provisions, elles n'ont pas été constatées en 2021, en conformité avec l'adoption des normes IFRS.

IV. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Delta Audit

Delta Audit Associés
Immeuble Tsimahafotsy
Lot III 100 7L Bis
Rue Radevo R Horel
Mahamasina
Antananarivo 101
Madagascar

PO Box 241
Tel : +00 (261) 20 22 278 31
+00 (261) 20 22 65 5 73
Fax : +00 (261) 20 22 21 0 55
E-mail : deltax@deltaxaudit.com
deltax@deltaxaudit.com
Site web : www.deltaxaudit.com
NIF : 3030016925
Stat : 09 202 11 1951 000 813
RCS : 2001 B 02140

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux Membres du Conseil d'Administration
de la Banque Centrale des Comores

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels ci-joints de la Banque Centrale des Comores, qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2021, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de 2.179.404.582 KMF donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale des Comores au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Aucune information particulière concernant les autres obligations légales et réglementaires n'a été signalée.

Antananarivo, le 25 Mars 2022

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit

Audit, Tax, Advisory

Denis RATSIMANDRESY
Partner

Luciano Patrick RASOLOFO
Expert-Comptable



ANNEXES

I. Indicateurs macro-économiques, en millions FC, sauf autre indication

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| PIB au prix du marché | 469 217 | 491 072 | 520 866 | 522 675 | 584 764 |
| Taux de croissance réel du PIB | 3,8% | 3,8% | 2,0% | 0,2% | 2,2% |
| Taux d'inflation (moyenne annuelle) | 1,0% | 1,7% | 3,7% | 0,9% | 0,1% |
| Taux d'inflation (fin de période) | 1,4% | 0,6% | 6,3% | -4,8% | 7,1% |
| Masse Monétaire | 127 710 | 138 528 | 146 711 | 163 547 | 196 343 |
| Croissance de la masse monétaire | 1,8% | 8,5% | 5,9% | 11,5% | 20,1% |
| Epargne brute (Quasi-Monnaie) | 41 776 | 45 747 | 48 611 | 52 678 | 60 679 |
| Epargne brute / PIB | 8,9% | 9,3% | 9,3% | 10,1% | 10,4% |
| Crédit Intérieur | 85 472 | 89 711 | 99 223 | 90 516 | 110 482 |
| Crédit Intérieur / PIB | 18,0% | 18,0% | 19,0% | 17,3% | 18,9% |
| Crédits à l'économie | 79 526 | 80 175 | 82 155 | 78 091 | 93 444 |
| Crédits à l'économie / PIB | 16,7% | 16,1% | 15,8% | 14,9% | 16,0% |
| Créances nettes à l'Etat par le système bancaire | 5 946 | 9 535 | 17 068 | 12 425 | 17 038 |
| Créances nettes à l'Etat / Crédit Intérieur | 7,0% | 10,6% | 17,2% | 13,7% | 15,4% |
| Avoirs Extérieurs Nets | 77 716 | 80 970 | 82 656 | 107 792 | 120 222 |
| Réserves de change (en mois d'importation de biens et de services) | 8,5 | 7,6 | 7,7 | 10,2 | 10,4 |
| Fourchette des taux d'intérêt des crédits en % | 7 - 14 | 7 - 14 | 7 - 14 | 1,75-14 | 1,75-14 |
| Taux d'intérêt minimum sur les dépôts en % | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 |
| Taux d'escompte en % | 1,15 | 1,14 | 2,46 | 2,44 | 2,44 |
| Recettes de l'Etat | 109 188 | 92 781 | 89 047 | 101 009 | 91 336 |
| Recettes de l'Etat / PIB | 23,3% | 18,9% | 17,1% | 19,3% | 15,6% |
| Recettes intérieures | 56 605 | 57 282 | 50 012 | 49 473 | 54 982 |
| Recettes intérieures / PIB | 12,1% | 11,7% | 9,6% | 9,5% | 9,4% |
| Dépenses de l'Etat | 111 739 | 94 811 | 104 605 | 100 922 | 103 988 |
| Dépenses de l'Etat / PIB | 23,8% | 19,3% | 20,1% | 19,3% | 17,8% |
| Dépenses courantes de l'Etat | 70 184 | 70 233 | 58 106 | 58 530 | 66 068 |
| Dépenses courantes de l'Etat / PIB | 15,0% | 14,3% | 11,2% | 11,2% | 11,3% |
| Déficit / Excédent de l'Etat (SBB) | -10 958 | -3 092 | -16 444 | -11 656 | -17 897 |
| Déficit / Excédent global de l'Etat en % du PIB | -2,3% | -0,6% | -3,2% | -2,2% | -3,1% |
| Solde Primaire | -8 961 | -2 623 | -14 990 | -9 265 | -16 739 |
| Solde Primaire en % du PIB | -1,9% | -0,5% | -2,9% | -1,8% | -2,9% |
| Taux d'endettement public | 18,0% | 18,2% | 24,8% | 26,1% | 31,7% |

Sources : BCC, Banque de France

II. Indice harmonisé des prix à la consommation

| | INDICE GLOBAL | Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | Boissons alcoolisées et tabac | Articles d'habillement et chaussures | Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison | Santé | Transports | Communications | Loisirs et culture | Enseignement | Restaurants et hôtels | Biens et services divers |
|------------------|---------------|---|-------------------------------|--------------------------------------|--|---|-------|------------|----------------|--------------------|--------------|-----------------------|--------------------------|
| Pondérations | (10000) | (5612) | (75) | (433) | (1074) | (250) | (360) | (880) | (449) | (143) | (270) | (201) | (253) |
| 2019 | | | | | | | | | | | | | |
| 1er trimestre | 107,9 | 115,2 | 108,2 | 104,4 | 103,2 | 106,5 | 105,9 | 88,0 | 79,1 | 93,2 | 104,2 | 108,5 | 108,2 |
| 2e trimestre | 110,6 | 119,4 | 106,5 | 104,4 | 105,8 | 107,1 | 105,4 | 87,8 | 79,1 | 92,9 | 104,1 | 112,5 | 108,5 |
| 3e trimestre | 115,6 | 127,0 | 107,8 | 105,0 | 107,7 | 118,2 | 105,2 | 87,7 | 79,1 | 96,8 | 103,6 | 122,7 | 111,0 |
| 4e trimestre | 115,0 | 126,3 | 105,2 | 102,1 | 106,7 | 118,1 | 105,5 | 87,5 | 78,5 | 98,2 | 103,8 | 124,6 | 110,1 |
| Moyenne annuelle | 122,0 | 106,9 | 104,0 | 105,9 | 112,5 | 105,5 | 87,8 | 78,9 | 95,3 | 103,9 | 117,1 | 109,5 | |
| 2020 | | | | | | | | | | | | | |
| 1er trimestre | 116,1 | 127,5 | 117,6 | 102,4 | 106,5 | 117,5 | 105,7 | 88,5 | 79,4 | 100,9 | 105,4 | 125,7 | 111,0 |
| 2e trimestre | 114,1 | 124,1 | 132,9 | 102,6 | 107,1 | 117,1 | 106,4 | 86,0 | 79,5 | 100,2 | 105,3 | 125,6 | 109,7 |
| 3e trimestre | 112,5 | 121,0 | 136,4 | 102,8 | 107,7 | 115,7 | 107,4 | 86,9 | 80,2 | 99,5 | 105,3 | 125,9 | 110,9 |
| 4e trimestre | 110,1 | 116,5 | 139,4 | 103,6 | 106,7 | 113,5 | 108,5 | 87,1 | 80,6 | 100,5 | 105,1 | 127,0 | 112,2 |
| Moyenne annuelle | 113,2 | 122,3 | 131,6 | 102,8 | 107,0 | 115,9 | 107,0 | 87,1 | 79,9 | 100,3 | 105,2 | 126,1 | 111,0 |
| 2021 | | | | | | | | | | | | | |
| 1er trimestre | 109,8 | 116,0 | 139,6 | 104,8 | 105,1 | 113,0 | 109,6 | 91,2 | 81,9 | 93,4 | 100,2 | 124,6 | 112,3 |
| 2e trimestre | 111,6 | 120,1 | 139,8 | 104,4 | 98,6 | 113,7 | 111,1 | 91,8 | 82,2 | 93,4 | 100,2 | 124,0 | 112,6 |
| 3e trimestre | 114,6 | 125,0 | 141,4 | 105,3 | 99,3 | 114,9 | 116,3 | 91,9 | 81,0 | 92,4 | 100,4 | 124,4 | 113,6 |
| 4e trimestre | 116,7 | 128,7 | 146,2 | 105,8 | 98,2 | 116,4 | 116,2 | 92,1 | 80,6 | 93,1 | 100,2 | 124,3 | 114,0 |
| Moyenne annuelle | 113,2 | 122,5 | 141,8 | 105,1 | 100,3 | 114,5 | 113,3 | 91,7 | 81,4 | 93,1 | 100,2 | 124,3 | 113,1 |

Source : BCC

III. Situation budgétaire de l'Etat, en millions FC

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021* |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Recettes et dons | 109 188 | 92 781 | 89 048 | 101 009 | 91 336 |
| Recettes budgétaires | 56 605 | 57 282 | 50 013 | 49 473 | 54 982 |
| dont : recettes fiscales | 47 291 | 42 336 | 35 563 | 40 411 | 45 695 |
| recettes non fiscales | 9 314 | 14 946 | 14 449 | 9 062 | 9 288 |
| Dons | 52 583 | 35 499 | 39 035 | 51 536 | 36 353 |
| Aides budgétaire | 8 407 | 1 061 | 2 228 | 10 777 | 7 426 |
| Financement de projet | 44 176 | 34 438 | 36 807 | 40 759 | 28 927 |
| Dépenses et prêts nets | 111 739 | 94 811 | 104 605 | 100 922 | 103 988 |
| Dépenses totales | 110 239 | 94 811 | 102 061 | 99 449 | 103 988 |
| Dépenses courantes | 70 184 | 70 233 | 58 106 | 58 530 | 66 068 |
| dont : traitements et salaires | 25 812 | 26 686 | 28 237 | 27 533 | 29 115 |
| Biens et services | 16 440 | 13 873 | 15 595 | 13 662 | 16 128 |
| Transferts | 10 874 | 9 878 | 10 168 | 11 894 | 15 360 |
| Intérêts | 497 | 469 | 252 | 919 | 1 158 |
| Autres dépenses courantes | 16 561 | 19 326 | 3 853 | 4 522 | 4 307 |
| Dépenses en capital | 40 055 | 24 578 | 43 955 | 40 919 | 37 920 |
| Sur ressources intérieures | 12 440 | 9 467 | 11 002 | 5 649 | 11 119 |
| Sur ressources extérieures | 27 615 | 15 111 | 32 953 | 35 270 | 26 801 |
| Prêts nets | 1 500 | 0 | 2 544 | 1 473 | 0 |
| Solde primaire | - 8 961 | - 2 623 | - 14 990 | - 9 265 | - 16 739 |
| Solde budgétaire de base | - 10 958 | - 3 092 | - 17 786 | - 11 656 | - 17 897 |
| Solde Global (hors dons) | - 55 134 | - 37 530 | - 54 592 | - 51 448 | - 49 005 |
| Solde Global (dons inclus) | - 2 551 | - 2 031 | - 15 557 | 87 | - 12 652 |

Source : CREF ; * provisoires

IV. Dette publique totale, en millions FC

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| FMI | 5 424 | 8 358 | 12 000 | 11 770 |
| FAD | 1 597 | 1 636 | 1 055 | 4 932 |
| IDA | 5 455 | 5 399 | 6 433 | 11 328 |
| BID | 3 333 | 3 323 | 3 435 | 3 608 |
| FIDA | 1 343 | 1 441 | 1 598 | 1 679 |
| BADEA | 12 189 | 12 898 | 11 452 | 12 173 |
| OPEP | 1 247 | 1 320 | 1 210 | 1 218 |
| TDB | | 5 141 | 6 140 | 8 135 |
| Dette multilatérale | 30 588 | 39 516 | 43 323 | 54 843 |
| BPI France | 1 265 | 1 118 | 1 118 | 1 210 |
| Fonds Saoudien | 14 530 | 14 820 | 13 574 | 14 640 |
| KOWEIT | 10 735 | 10 962 | 10 153 | 10 888 |
| EXIM BANK INDE | 11 453 | 12 135 | 10 867 | 11 687 |
| Dette bilatérale | 37 983 | 39 035 | 35 712 | 38 425 |
| EXIM BANK CHINE | 12 342 | 34 225 | 37 254 | 47 844 |
| BID | | | 222 | 239 |
| Dette garantie | 12 342 | 34 225 | 37 476 | 48 083 |
| Utilisation DTS | | 3 820 | 4 952 | 15 563 |
| Avances statutaires | 6 932 | 9 493 | 9 906 | 10 235 |
| Bon du trésor | | | | 700 |
| Instruments de trésorerie | 6 932 | 13 313 | 14 858 | 26 498 |
| EXIM BANK | 680 | 2 025 | 3 941 | 2 102 |
| BDC | | | 118 | 174 |
| SNPSF | 889 | 889 | 833 | 833 |
| Dette auprès des banques locales | 1 569 | 2 914 | 4 892 | 3 109 |

Source : Direction de la Dette

V. Balance des paiements, en millions FC

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Compte des transactions courantes | -10 004 | -14 026 | -17 497 | -9 497 | 2 556 |
| Biens | -74 475 | -84 782 | -87 808 | -93 482 | -92 624 |
| Services | -2 653 | -1 142 | -4 999 | -24 825 | -18 662 |
| Transports | -18 151 | -19 818 | -20 950 | -17 650 | -26 353 |
| Voyages | 15 622 | 19 012 | 17 776 | -5 702 | 11 659 |
| Voyages à titre professionnel | 2 874 | 4 301 | 2 976 | 1 063 | 1 705 |
| Voyages à titre personnel | 12 748 | 14 712 | 14 800 | -6 764 | 9 954 |
| Services de communication | 6 756 | 7 152 | 6 289 | 6 410 | 6 670 |
| Services de construction | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Services d'assurance | -3 169 | -3 590 | -3 599 | -3 624 | -6 320 |
| Services financiers (autres qu'assurances) | 425 | 443 | 466 | 443 | 443 |
| Services informatique et d'information | -1 461 | -1 596 | -1 599 | -1 649 | -1 099 |
| Redevances et droits de licence | -185 | -194 | -230 | -291 | -857 |
| Autres services aux entreprises | -3 672 | -3 816 | -4 546 | -4 297 | -4 494 |
| Services personnels, culturels et récréatifs | -117 | -129 | -142 | -156 | -172 |
| Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a. | 1 298 | 1 392 | 1 536 | 1 691 | 1 861 |
| Revenus | 2 192 | 2 616 | 2 481 | 2 545 | 2 624 |
| Rémunération des salaires | 1 530 | 1 613 | 1 634 | 1 616 | 1 697 |
| Revenus des investissements | 662 | 1 003 | 846 | 929 | 927 |
| Revenus des investissements directs | -673 | -635 | -995 | -914 | -1 031 |
| Revenus des investissements de portefeuille | 130 | 143 | 158 | 174 | 191 |
| Autres investissements | 1 204 | 1 495 | 1 684 | 1 670 | 1 767 |
| Transferts courants | 64 931 | 69 282 | 72 830 | 106 265 | 111 218 |
| Administrations publiques | 16 495 | 7 655 | 9 539 | 17 635 | 9 473 |
| Autres secteurs (secteur privé) | 48 437 | 61 627 | 63 291 | 88 629 | 101 745 |
| Compte de capital et d'Operations financières | 9 893 | 13 778 | 18 415 | 8 825 | -2 846 |
| Compte de Capital | 20 963 | 13 193 | 13 457 | 14 979 | 12 458 |
| Transferts de capital | 20 963 | 13 193 | 13 457 | 14 979 | 12 458 |
| Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Compte des opérations financières | -11 070 | 586 | 4 958 | -6 153 | -15 304 |
| Investissements directs | 1 707 | 2 363 | 1 890 | 1 669 | 1 674 |
| Investissements de portefeuille | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Produits financiers dérivés (net) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres investissements | -415 | -3 022 | 5 879 | 21 716 | 8 225 |
| Avoirs de réserve | -12 362 | 1 244 | -2 811 | -29 539 | -25 203 |
| Erreurs et omissions nettes | 111 | 248 | -918 | 671 | 290 |

Source : Direction de la Dette

VI. Masse monétaire et ses contreparties, en millions FC

| En millions FC | mars-19 | juin-19 | sept.-19 | déc.-19 | mars-20 | juin-20 | sept.-20 | déc.-20 | mars-21 | juin-21 | sept.-21 | déc.-21 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Monnaie | 86 592 | 88 003 | 88 586 | 98 099 | 93 027 | 99 209 | 104 491 | 110 869 | 115 151 | 122 085 | 134 375 | 135 663 |
| - billets et pièces en circulation. | 35 510 | 35 656 | 35 685 | 38 764 | 34 519 | 37 561 | 38 998 | 41 592 | 42 888 | 44 929 | 48 544 | 48 120 |
| - dépôts à vue | 51 082 | 52 347 | 52 901 | 59 335 | 58 509 | 61 648 | 65 493 | 69 277 | 72 263 | 77 156 | 85 831 | 87 544 |
| Quasi - monnaie | 48 723 | 48 322 | 48 740 | 48 611 | 49 699 | 49 524 | 51 470 | 52 678 | 56 559 | 58 291 | 59 108 | 60 679 |
| Masse monétaire | 135 315 | 136 325 | 137 327 | 146 711 | 142 726 | 148 733 | 155 961 | 163 547 | 171 710 | 180 376 | 193 483 | 196 343 |
| Contreparties de la Masse Monétaire | | | | | | | | | | | | |
| Avoirs extérieurs | 77 121 | 72 403 | 76 405 | 82 656 | 79 472 | 93 909 | 95 472 | 107 782 | 113 762 | 120 283 | 120 870 | 120 222 |
| Créances sur l'Etat | 10 843 | 14 719 | 14 124 | 17 068 | 13 339 | 15 357 | 18 232 | 12 425 | 12 252 | 10 162 | 15 225 | 17 038 |
| Crédits à l'économie | 77 212 | 80 133 | 81 269 | 82 155 | 82 662 | 79 288 | 77 882 | 78 091 | 79 017 | 84 143 | 89 893 | 93 444 |
| Autres postes | -29 862 | -30 930 | -34 471 | -35 168 | -32 746 | -39 821 | -35 625 | -34 751 | -33 320 | -34 212 | -32 505 | -34 361 |
| Contreparties de la masse monétaire | 135 315 | 136 325 | 137 327 | 146 711 | 142 727 | 148 733 | 155 961 | 163 547 | 171 710 | 180 376 | 193 483 | 196 343 |

Source : BCC

VII. Evolutions de la situation monétaire des AID, en millions FC

| | mars-19 | juin-19 | sept.-19 | déc.-19 | mars-20 | juin-20 | sept.-20 | déc.-20 | mars-21 | juin-21 | sept.-21 | déc.-21 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Réserves | 35 576,1 | 35 679,4 | 36 087,7 | 37 177,5 | 39 985,2 | 44 102,3 | 49 878,2 | 55 503,7 | 61 174,8 | 69 666,8 | 71 327,8 | 67 161,3 |
| Créances sur les autorités monétaires : titres | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres créances sur les autorités monétaires | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Actifs extérieurs | 6 664,7 | 6 661,0 | 9 375,7 | 10 835,0 | 8 937,8 | 14 300,7 | 12 585,3 | 10 155,7 | 10 281,7 | 7 167,1 | 8 947,0 | 8 318,7 |
| Créances sur l'administration centrale | 3 100,8 | 4 008,4 | 2 728,0 | 4 001,4 | 2 942,6 | 2 869,9 | 5 290,4 | 4 941,3 | 3 545,0 | 3 931,3 | 3 830,9 | 3 809,8 |
| Créances sur les administrations d'états fédérés et locales | 25,5 | 15,9 | 0,0 | 44,9 | 5,2 | 4,9 | 40,5 | 41,7 | 82,0 | 295,9 | 77,2 | 64,1 |
| Créances sur les sociétés non financières publiques | 2 271,1 | 2 240,6 | 1 900,7 | 768,0 | 944,1 | 859,2 | 1 758,9 | 1 484,1 | 2 132,5 | 2 803,4 | 7 423,7 | 6 651,4 |
| Créances sur le secteur privé | 74 020,4 | 76 945,0 | 78 427,5 | 80 362,7 | 80 717,3 | 77 425,5 | 74 330,6 | 74 995,1 | 75 169,3 | 79 267,5 | 80 550,6 | 84 878,0 |
| Créances sur les autres sociétés financières | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Dépôts à vue | 49 508,4 | 51 551,3 | 52 457,9 | 59 024,8 | 58 099,3 | 61 152,9 | 64 336,5 | 67 944,8 | 70 969,6 | 75 344,7 | 84 268,8 | 86 122,1 |
| Dépôts à terme, dépôts d'épargne et dépôts en devises | 48 878,9 | 48 476,4 | 48 899,1 | 48 767,5 | 49 856,7 | 49 679,8 | 51 620,9 | 52 823,6 | 56 709,8 | 58 439,8 | 59 362,0 | 60 913,7 |
| Instruments du marché monétaire | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Dépôts restrictifs | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Engagements extérieurs | 3 501,2 | 3 635,8 | 3 306,4 | 3 167,9 | 3 344,3 | 3 368,3 | 3 828,5 | 3 523,5 | 3 271,9 | 3 936,1 | 4 505,9 | 3 883,2 |
| Dépôts de l'administration centrale | 2 147,6 | 1 686,1 | 2 119,1 | 1 936,1 | 3 406,3 | 2 651,2 | 2 626,1 | 3 036,4 | 4 469,5 | 5 218,6 | 5 100,4 | 3 797,0 |
| Crédits des autorités monétaires | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Engagements envers les autres sociétés financières | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Comptes de capital | 16 563,8 | 17 497,8 | 17 737,8 | 18 249,3 | 20 857,8 | 19 825,6 | 18 833,5 | 15 800,4 | 17 044,4 | 18 640,8 | 18 443,5 | 18 180,5 |
| Autres postes (net) | 1 058,6 | 2 703,0 | 3 999,3 | 2 043,9 | -2 032,2 | 2 884,6 | 2 759,7 | 3 993,0 | -79,8 | 1 552,0 | 476,5 | -2 013,0 |

Source : BCC

VIII. Evolution des principaux taux d'intérêts

| 2021 | Jan | Fév | Mar | Avr | Mai | Jun | Jul | Aut | Sep | Oct | Nov | Déc |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Avances à l'Etat (€STR+3) | 2,436 | 2,436 | 2,436 | 2,434 | 2,435 | 2,435 | 2,434 | 2,432 | 2,430 | 2,429 | 2,427 | 2,423 |
| Dépôts des BEF non soumises Res, Obl (€STR- 1/8)* | -0,689 | -0,689 | -0,689 | -0,691 | -0,690 | -0,690 | -0,691 | -0,693 | -0,695 | -0,696 | -0,698 | -0,702 |
| Dépôts des BEF soumises Res, Obligatoires | | | | | | | | | | | | |
| -Réserves libres (€STR - 1/8) | -0,689 | -0,689 | -0,689 | -0,691 | -0,690 | -0,690 | -0,691 | -0,693 | -0,695 | -0,679 | -0,698 | -0,702 |
| -Réserves obligatoires (€STR -1,25) | -1,814 | -1,814 | -1,814 | -1,816 | -1,815 | -1,815 | -1,816 | -1,818 | -1,820 | -1,804 | -1,823 | -1,827 |
| Escompte Banq. Centrale (€STR+1,5) | 0,936 | 0,936 | 0,936 | 0,934 | 0,935 | 0,935 | 0,934 | 0,932 | 0,930 | 0,929 | 0,927 | 0,923 |
| Comptes sur livret | 1,750 | 1,750 | 1,750 | 1,750 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 |
| Dép. à terme inférieurs à 3 mois | 1,750 | 1,750 | 1,750 | 1,750 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 |
| Dép. à terme supérieurs à 3 mois | 1,750 | 1,750 | 1,750 | 1,750 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 | 1,75 |
| Taux débiteurs | 7,0/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 | 1,75/14 |
| €STR | -0,564 | -0,564 | -0,564 | -0,566 | -0,565 | -0,565 | -0,566 | -0,568 | -0,570 | -0,571 | -0,573 | -0,577 |
| Prêt Marginal | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 | 0,250 |
| EURIBOR 1 mois | -0,561 | -0,552 | -0,553 | -0,555 | -0,558 | -0,554 | -0,556 | -0,559 | -0,557 | -0,560 | -0,565 | -0,596 |
| EURIBOR 6 mois | -0,529 | -0,519 | -0,516 | -0,515 | -0,513 | -0,515 | -0,516 | -0,521 | -0,522 | -0,527 | -0,534 | -0,544 |
| EURIBOR 12 mois | -0,505 | -0,499 | -0,486 | -0,484 | -0,480 | -0,484 | -0,491 | -0,498 | -0,493 | -0,476 | -0,488 | -0,502 |

* En janvier 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne est passé de 2,5% à 2%, le taux de rémunération des réserves obligatoires de EONIA - 1/4 à EONIA - 1,25, le taux de rémunération des réserves libres étant maintenu à EONIA - 1/8, ainsi que les taux débiteurs à [7,0/14,0] %. Le 1er juillet 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne a été abaissé à 1,75%. * En Octobre 2019, la BCC a procédé à un changement de taux d'indexation en remplaçant l'EONIA par l'€STR

Source : BCC

VIII. Evolution des principaux taux d'intérêts

| Devises | Dollar E.U | Yen Japonais | £. Sterling | Franc suisse | Dollar Canadien | Rand Sud-Africain | Yuan (Chine) | D.T.S. |
|---------------------|---------------|--------------|---------------|---------------|-----------------|-------------------|--------------|---------------|
| Moyenne 2020 | 431,77 | 4,04 | 553,61 | 450,75 | 324,84 | 31,98 | 62,59 | 589,95 |
| Janvier | 404,23 | 3,90 | 551,15 | 455,80 | 317,54 | 26,70 | 62,49 | 583,15 |
| Février | 408,76 | 3,86 | 563,77 | 453,13 | 320,43 | 27,54 | 62,96 | 585,60 |
| Mars | 413,47 | 3,80 | 572,91 | 440,13 | 318,15 | 27,60 | 63,51 | 590,19 |
| Avril | 410,84 | 3,77 | 569,38 | 445,73 | 327,46 | 28,53 | 63,10 | 587,23 |
| Mai | 405,06 | 3,71 | 570,35 | 353,32 | 333,94 | 28,67 | 69,60 | 583,54 |
| Juin | 408,42 | 3,71 | 572,84 | 449,70 | 334,38 | 29,37 | 63,57 | 586,25 |
| Juillet | 416,16 | 3,77 | 48,24 | 574,65 | 453,19 | 28,67 | 64,28 | 592,31 |
| Août | 417,93 | 3,81 | 576,85 | 457,15 | 331,81 | 28,31 | 64,53 | 511,25 |
| Septembre | 418,07 | 3,80 | 574,23 | 453,10 | 329,95 | 28,71 | 64,75 | 594,12 |
| Octobre | 424,06 | 3,75 | 580,88 | 459,44 | 340,80 | 28,56 | 66,04 | 599,01 |
| Novembre | 431,08 | 3,78 | 66,15 | 48,98 | 343,10 | 27,79 | 67,47 | 604,87 |
| Décembre | 438,62 | 3,82 | 66,16 | 47,89 | 340,18 | 27,44 | 68,34 | 608,55 |
| Moyenne 2021 | 416,39 | 3,79 | 442,74 | 386,59 | 340,91 | 28,16 | 65,05 | 585,51 |

Parité fixe de l'Euro par rapport au Franc CFA et au Franc comorien :

1 Euro = 655,957 F CFA

1 Euro = 491,96775 FC

Sources : Sources : BCC et BDF



BANQUE CENTRALE des COMORES

PHOTOS
DE FAMILLE







Personnel BCC Mohéli



Personnel BCC Anjouan

Comité de Direction de la BCC





BANQUE CENTRALE des COMORES

Place de France – BP 405
Moroni - Union des Comores
+ (269) 773 18 14

www.banque-comores.km